



L'AP intérieure

de la mémoire de chacun
à l'histoire de tous

*Groupe d'écriture
sur la mémoire
des métiers pénitentiaires*

ENAP Pôle historique



007776

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'AP INTÉRIEURE...
de la mémoire de chacun
à l'histoire de tous

Jean-Marcel Bardelli
Brigitte Marie Patricia Bardon
Mary Bardou
Marie-France Bernard
Claudette Dubos
Danielle Fontan
Bernard Lajou
Alain Meyer
Jean-Pierre Schiefer

avec les contributions de

Dominique Buson
et Marie-Pierre Beaulieu

accompagnés par Nicole Caligaris



Administration Pénitentiaire

Le mot

Il est des introductions où l'on entre de plain-pied, comme un acte naturel de notre fonction.

Celle qui m'est demandée ici n'est pas de ce genre : pas de travail normalisé, scientifique, attaché à un domaine précis. C'est que l'ENAP a entrouvert son champ de publication à des personnes non pour ce qu'elles savent, mais pour ce qu'elles sont. La contradiction n'est qu'apparente, me direz-vous, et vous aurez raison : ces fonctionnaires qui ont accepté la démarche de « raconter » leur pénitencière ont écrit des fragments de leur vie professionnelle, ce qu'elles ont été, parce que les années leur ont permis de le savoir.

Savoir que de la découverte rude, des expériences amères ou riches, des révoltes, des pudeurs énoncées avec humour, des fiertés, au fil des ans se tisse une identité professionnelle unique : la mienne, moi, surveillant, directeur, officier, éducateur ou conseiller d'insertion et de probation.

Ce savoir diffus, inconscient, quel intérêt que de prendre la plume pour le coucher sur le papier ?

J'avancerai l'idée qu'il s'agit d'une construction identitaire et d'une acceptation : il est sage, les années passant, de se réconcilier avec soi-même et avec son métier, d'y porter un regard distancié, d'en assumer les pages les plus difficiles, d'en exorciser les blessures. Il s'agit également de mettre en cohérence des épisodes de la vie professionnelle que l'on n'a pas pris le temps de relier entre eux. Enfin, il s'agit, en les livrant au regard des autres, de croire que ces lecteurs pourront y trouver à leur tour un sens structurant pour leur propre identité professionnelle. Ce « miroir » tendu fait tout l'intérêt de cette publication ; le lecteur qui aura vécu des épisodes professionnels singuliers, pourra se convaincre qu'il n'est pas seul avec ceux-ci, et qu'en reliant les fragments de sa vie professionnelle, il aura donné du sens à sa propre identité.

C'est en cela que l'ENAP, productrice de savoirs professionnels, a toute sa place dans cette publication ; on pourra la lire avec grand plaisir à son niveau anecdotique, mais on n'en terminera pas la lecture sans s'être interrogé soi-même sur sa propre vie professionnelle.

Alors merci à celles et ceux qui ont fait cet effort d'écriture pour le plaisir et la connaissance qu'ils nous auront tout à la fois apportés !

Le Directeur de la Formation Continue
Jacques OLLION

Le sommaire

Avant propos	page 7
Chrono	page 13
Résonances	page 23
A propos de ...	page 37
Histoires presque sans paroles	page 43
Lieux	page 55
Personnes	page 67
Temps. Attendre ce n'est pas l'ennui	page 91
Temps. La nuit. Ses bruits et ses histoires pêle-mêle au fil des nuits	page 105
L'art et la manière	page 113
Questions sans réponse	page 125
Mutations du métier : le gardien devient surveillant	page 139
Mutations du métier : professionnalisation du personnel administratif	page 147
Mutations du métier : évolution des missions des travailleurs sociaux	page 157
Les mots et les choses	page 165
Glossaire	page 181
Les auteurs	page 189

Avant propos

... et d'autres pas vont résonner le long des couloirs et des coursives dans d'autres prisons, celles qui ont jalonné le parcours des douze nouveaux personnels qui ont accepté de rejoindre notre aventure mémorielle et scripturale commencée l'année dernière.

Ces trente dernières années, qui ont été les leurs, furent émaillées d'événements qui marquèrent parfois douloureusement notre institution, mais qui l'élevèrent aussi vers des références et des pratiques qui la sortirent progressivement du " froid pénitentiaire " (pour reprendre le titre d'un ouvrage paru à l'époque où ces mêmes collègues poussaient la porte de leur première prison ou de leur comité de probation).

Ce livre, deuxième volume de notre immersion dans les méandres de leur mémoire c'est d'abord l'évocation de leurs métiers respectifs, témoignages discrets et parfois troublants de celles et ceux qui contribuèrent à rendre les choses ... " supportables " ... c'est ce qualificatif que l'un d'entre eux souhaitera utiliser pour définir les efforts développés, les combats menés pour que la prison cesse d'être cette enclave pauvre et méprisée qu'ils connurent à leurs débuts.

Aujourd'hui, la prison " fait recette ", curiosité passagère pour un univers fascinant ou désir de changement radical sur les lieux d'enfermement voire sur le sens de la peine ?

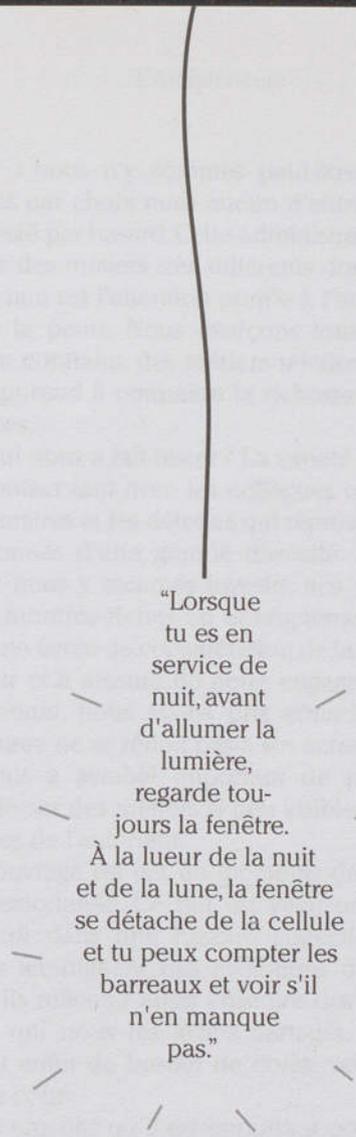
Les responsables politiques parlent et les journalistes leur font écho, les réformateurs proposent leurs réformes quand d'autres attendent des changements radicaux, les criminologues « criminologisent » et les prévisionnistes élaborent les prisons de demain.

Beaucoup de journalistes, de sociologues, de chercheurs ont pu toutes ces dernières années, aller au devant de la population pénale et recueillir ainsi leurs vécus, leurs analyses et leurs ressentiments et cette parole là est bien sûr importante.

Sans corporatisme exacerbé, on aurait souhaité le même intérêt pour celles et ceux qui demeurent les " auxiliaires de justice " qui ont la charge du quotidien de la peine et qui s'efforcent d'y donner du sens.

Puisque cette occasion leur a été trop chichement octroyée, ils prennent aujourd'hui la parole.
Écoutons comment, durant toutes ces années ils ont vécu "leur" administration pénitentiaire.

Jean-Michel ARMAND
Ecole nationale d'administration pénitentiaire
Agen, mai 2009



"Lorsque
tu es en
service de
nuit, avant
d'allumer la
lumière,
regarde tou-
jours la fenêtre.
À la lueur de la nuit
et de la lune, la fenêtre
se détache de la cellule
et tu peux compter les
barreaux et voir s'il
n'en manque
pas."

L'AP : nous n'y sommes peut-être pas tous entrés par choix mais aucun d'entre nous n'y est resté par hasard. Cette administration représente des métiers très différents dont le point commun est l'attention portée à l'homme derrière la peine. Nous exerçons tous, dans un cadre contraint, des métiers relationnels dont on apprend à connaître la richesse au fil des années.

Ce qui nous a fait rester ? La variété du métier, le contact tant avec les collègues qu'avec les partenaires et les détenus qui représentent des personnes d'une grande diversité. Parce que nous nous y sommes investis, nos métiers se sont montrés riches en enseignements et ont été une école de considération de la personne. Au fur et à mesure de notre engagement professionnel, nous avons pris conscience que l'homme ne se réduit pas à ses actes.

Il nous a semblé important de prendre la parole sur des métiers si peu visibles et si peu lisibles de l'extérieur.

Cet ouvrage est fait de moments de notre vie professionnelle. Ce qui est vécu par chacun s'inscrit dans une histoire collective et nos écrits témoignent des évolutions de l'institution. Ils reflètent aussi l'histoire des collègues avec qui nous les avons partagés. Ils témoignent enfin du besoin de conserver l'histoire après coup.

Nous croyons qu'il est important pour les jeunes professionnels de savoir comment travaillaient leurs prédécesseurs, de prendre conscience des évolutions des métiers et de l'institution. C'est cette connaissance qui pourra permettre d'appréhender le sens de ces métiers.

Ce que nous transmettons par nos récits vécus est d'une autre nature qu'enseigne l'institution. Nos témoignages sont la transmission d'un savoir faire et de valeurs qui peuvent donner des repères professionnels aux nouveaux venus comme nous avons nous-mêmes hérité du savoir faire des anciens à qui nous voulons, par ce travail, rendre hommage.

Nous avons découvert les réalités des autres métiers, au cours de ces échanges ; ils ont été l'occasion de confronter nos manières de travailler, d'en tirer de nouvelles sources de motivation et de chercher à rendre compréhensible aux autres ce qui était évident pour nous.

Nous nous sommes autant livrés que délivrés, dans cet écrit où nous avons déposé des souvenirs encore très intenses émotionnellement.

Face à l'insolite, notre sensibilité se trouve déplacée : nous en arrivons à banaliser des histoires de vie qui ne sont pas banales. Mais intérieurement nous en sommes toujours affectés. Nos expériences soulèvent des questions sans réponse. Notre recueil porte des interrogations qui resteront des interrogations toute notre vie et continueront de nourrir nos réflexions.

Chrono

ARRIVANT BONJOUR -

- Vous déposez votre argent et laissez vos 12
COMPAGNONS DU GROUPE à PIÈCES d'IDENTITÉ -
- Vous pouvez conserver votre ROSTAL - HABILÉ, votre
ALLIAGE et votre COTY PAR RETIENS -
- Vous déclarez votre IDENTITÉ et RENSEIGNEMENTS
UTILISABLES à votre INSCRIPTION -
- Au PASSAGE de la TOUILLE à CORPS vous prenez une
DÉCLARATION sera RANGIÉE sur votre PÉCULE -
- IMMÉDIATEMENT avec de C'ARRIVANT BRANLEZ vous
PEUVEZ acheter des CIGARETTES CALÉDONIENNES de MARLBORO
et des TIMBRES -
- Vous avez la possibilité d'acheter quelques
PRODUITS de L'AP BRANLEZ -
- Un SERVICE de SERVICE SOCIAL, MÉDICAL et
PÉNIENTIAIRE vous assisteront -

- Le Directeur -



Entrée MA Épinal - 1970

1974 - juillet

Mon premier jour dans l'administration pénitentiaire. La formation d'éducateur commence directement par une convocation sur le lieu du premier stage en qualité de surveillant. Je pense être attendu à la centrale de Clairvaux. Je trouve un établissement sinistré : deux jours auparavant, les détenus se sont révoltés. Une partie des bâtiments a brûlé.

J'avais bien entendu, aux infos, qu'il y avait eu des problèmes ; mais personne ne m'avait dit de ne pas y aller... sauf ma grand-mère qui ne voulait pas que je travaille en prison.

J'ai été reçu par le directeur, très fatigué, qui, après contact avec je ne sais qui, m'a demandé de rejoindre la centrale de Toul qui, elle, avait eu les mêmes problèmes quelques mois auparavant ; elle était déjà en reconstruction.

Jean-Marcel

1978

Fleury Mérogis, ENAP, formation d'éducatrice, 2^{ème} année. Je déteste les mois de février. À Fleury, c'est encore pire.

Marie-France

1978 - 13 février

8 heures du matin, j'ai quitté mon Aude natale pour la capitale. J'arrive au métro Glacière, je vais

dans le premier café du coin avec mes valises, je demande, avec mon accent, la maison d'arrêt de La Santé. Tous les regards se braquent sur moi.

Je longe le grand mur de pierres, j'arrive devant la porte et je sonne.

Je me présente. On me fait entrer dans la cour d'honneur. La porte se referme. J'ai un noeud à l'estomac, cela ne dure que très peu de temps. J'ai eu une quinzaine d'années plus tard la même sensation lors de ma visite de la MC de Moulins.

Pris en charge par un surveillant, je suis conduit à ce qui sera ma chambre d'hébergement pendant mon stage. Il faut d'abord traverser le quartier bas, suivre le long couloir qui conduit au quartier haut. On m'ouvre une grille, me fait monter un petit escalier, m'ouvre une porte de cellule. Je vois quatre lits. Je vais partager ma chambre avec trois autres personnes.

Plus tard, on viendra chercher tous les stagiaires. Il faut passer l'uniforme et mettre la casquette. Notre quotidien sera la détention, notre lieu d'hébergement la détention. Un WC pour trente. Trois lavabos pour trente.

Les odeurs, les bruits du sondage des barreaux, les appels des détenus pour les parloirs. Il faudra

supporter ça pendant trois semaines. On ne se plaint pas.

Bernard

1978 - 7 mai

La scène n'est peut-être pas précisément datée du 7 mai mais elle a lieu au mois de mai 1978. Le directeur du CD organise un "pot" de départ, il quitte la vie active.

Les trois éducateurs sont invités et présents ; pourtant, les relations du service éducatif avec cet homme ont été très mauvaises. Il a été un directeur méprisant pour nous, pas du tout intéressé par notre rôle ni notre action.

Le buffet est organisé à partir de 18 heures dans la salle des parloirs ; les tables autour desquelles, le samedi et le dimanche, se rencontrent les détenus et leur famille, ont été sorties des box et mises bout à bout pour accueillir boissons et petits fours.

Le temps passe, le directeur aussi, de groupe en groupe. Les éducateurs restent une heure, deux heures, trois heures... il est 21 heures, le futur ex-patron n'est toujours pas venu nous voir. Il le fait enfin, vers 21 heures 30, et nous fait part de son étonnement mais aussi de sa satisfaction de voir que "ses" éducateurs sont là. Je lui explique que nous sommes tellement contents de son départ que nous avons tenu

à y participer. Pour une fois qu'il nous offrait quelque chose !

Je suis rentré, ce soir-là, à minuit chez moi, après avoir, pour la première fois, parlé franchement avec le directeur, un peu tard sûrement, mais avec le sentiment d'avoir enfin pu dire des choses à cet homme si fermé.

Jean-Marcel

1981

Je milite depuis des années pour l'abolition de la peine de mort. Cet après-midi, Robert Badinter prononce son discours au parlement pour l'abolition. Je décide de ne pas aller travailler au CPAL de St Étienne où je suis déléguée à la probation et de rester devant la télé.

Je repense à l'exécution de Ranucci, à cette cour, aux Baumettes, où la direction m'a traînée lors de mon premier stage en 1977, alors que j'étais élève éducatrice.

J'écoute Robert Badinter rappeler que le jeune Roger Bontemps, qui sera lui-même guillotiné en 1972, avait assisté à une exécution capitale publique prétendument exemplaire. Je crois même avoir pleuré.

Marie-France

1981

Enfin, je viens d'apprendre que je suis reçue au concours de surveillante pénitentiaire. J'ai désormais un emploi stable et je vais pouvoir réaliser mes projets.

J'arrive au CP de Fleury Mérogis pour y commencer ma formation professionnelle.

J'en suis heureuse mais l'anxiété me gagne. J'ai peur de cet univers qui m'est inconnu. J'ai peur de la confrontation avec les détenus. J'ai peur de l'agression, des insultes racistes.

Je me trouve dans un groupe d'une quarantaine d'élèves et nous attendons très sagement dans un couloir administratif, debout, l'arrivée du formateur. Je n'ose pas engager la conversation et reste très intimidée par les allées et venues des personnels qui nous croisent sans nous saluer.

Certains camarades de promo fument cigarette sur cigarette. D'autres me semblent déjà dans leur élément. Ils discutent par petits groupes les uns avec les autres.

Puis arrive une femme de grande taille, soignée, accompagnée d'un homme petit, tous deux en uniforme. La dame au regard avenant nous invite à entrer dans une grande salle où, les uns et les autres, nous nous installons, chacun devant une table et dans l'attente de ses directives.

Elle est souriante, cela me rassure. Elle se présente en nous indiquant qu'elle est notre formatrice. Je me sens en confiance et j'écoute attentivement son discours, au demeurant solennel.

Ça y est, c'est parti ! Une nouvelle vie commence.

Mary

1981 - janvier

Je suis à l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire, je fais encore pour quelques mois fonction de "formateur" pour les élèves éducateurs.

J'y suis depuis 1978 et j'aspire à revenir sur le terrain, le même que celui que j'ai quitté : le Centre de Détention de Melun ; j'attends septembre pour concrétiser ce retour.

Jean-Marcel

1981 - mai

La première fois.

Fleury Merogis, un jour du mois de mai 1981. Bâtiment D4, 3^e étage vers 10h.

J'ouvre le cahier de fouille et me rends à la cellule inscrite sur celui-ci. Chaque jour, des cellules sont fouillées, parfois au hasard, parfois de façon ciblée. Pour moi, c'est la 1^{ère} fois que je vais fouiller seul une cellule.

J'ouvre la porte, la cellule est vide de ses occupants. Deux détenus y logent normalement. Je sors le pêne de la serrure pour ne pas me faire enfermer à l'intérieur. Je débute la fouille.

Je m'introduis d'une certaine façon dans leur lieu de vie. Je regarde tout : photos, habits... Je soulève, je déplie, je replie. Je suis parti d'un côté de la cellule pour terminer de l'autre.

Tout est inspecté : linge propre, linge sale, poubelle, lavabo, toilette, matelas, table, chaises, jusqu'au pain dur ou l'on dissimule facilement des objets. Rien de particulier à signaler.

La cellule est propre, cela me facilite la tâche. Au bout de 30 minutes, j'ai terminé. C'était la 1ère fois

D'une certaine manière, j'entrais chez quelqu'un pour lui rappeler qu'il n'était pas chez lui, mais en prison. Les lieux lui étaient prêtés pour une durée indéterminée.

Retour des détenus. J'effectue avec un collègue la fouille à corps de ceux-ci. Là non plus, rien de particulier. Ils réintègrent leur cellule, constatent qu'une fouille à été effectuée. Je leur demande de me dire s'il y a un problème. Ils me répondent : « non, surveillant, vous faites votre travail ». Tous ne sont pas comme eux, et cela je constaterai plus tard.

Jean-Pierre

1981 - août

Après m'être mariée en dix jours, délai légal de la publication des bans, pour obtenir ma mutation professionnelle, j'arrive en août 1981, pleine d'espoirs, sur un nouveau poste, espérant très fort dans les changements annoncés, en particulier pour notre administration qui en a bien besoin.

Danielle

1981 - novembre

Mutation de la MC Ensisheim à la MA de Vannes (56). Nouvelle structure, nouveaux collègues, nouvelles façons de travailler. Je commence à me sentir bien dans cette administration et j'envisage, à ce moment-là, de changer de fonction. Je m'inscris à la fac de droit en cours du soir pour faire une capacité. C'est sûr, je passerai le concours d'éduc.

Bernard

1984

Maison d'arrêt de La Santé, bâtiment C.

Dans la cellule très sombre, une ampoule au plafond, qui éclaire très peu. Deux lits à étage (cellule de 4). Dans un coin, une armoire bancale qui contient les vêtements des détenus. À l'opposé, un WC caché par les détenus qui ont fait un paravent avec une couverture. Pas de lavabo :

le robinet d'eau froide est placé au-dessus des WC. Pour se laver, pas d'autre choix que de poser une bassine sur la cuvette. Sous les lits, des chauffes* artisanales faites avec des boîtes métalliques (des boîtes de sardines) qui permettent de chauffer l'eau et de s'éclairer le soir ; car il y a encore l'extinction des feux à 22 h. Sur les murs, couverts de salpêtre, décorés tant bien que mal avec quelques photos de famille, un poster, sont fixées des étagères en carton confectionnées par les détenus. Au milieu de la cellule, une petite table et quatre tabourets bien décatis.

Alain

1986 - juillet

Surveillant à la MA de Paris La Santé, je suis en poste aux promenades. Deux petites cours, entre deux bâtiments, séparées par un petit sas. Dans chacune des deux cours, il y a plus de cent détenus qui n'ont pour horizon que le toit des bâtiments. Certains jouent aux cartes, discutent, d'autres jouent au foot. Il y a un brouhaha impressionnant : ça crie, ça se chamaille. Il est vrai que la promenade d'une heure et demie est la seule activité de l'après-midi : pas d'autre endroit pour que les détenus se retrouvent ensemble.

Et moi dans tout ça ?

Je suis dans l'allée qui sépare les deux cours, avec un collègue et on parle de mes futures vacances.

Alain

1988

Après cinq années passées en région parisienne où j'ai découvert et appris le métier de surveillant, après un passage à Bois d'Arcy, l'ENAP de Fleury et l'affectation à La Santé, je retrouve les Vosges suite à une mutation. Je prends mes nouvelles fonctions à la maison d'arrêt d'Épinal, un établissement tout nouveau, les peintures ne sont pas encore sèches, il reste plein de travaux à faire. Les premiers détenus n'arriveront que fin septembre, il reste donc presque deux mois pour terminer.

Une ouverture d'établissement est une expérience professionnelle intéressante car tout est à faire. Il y a beaucoup d'incohérences, tant au niveau du service des agents que de l'agencement des locaux et de l'accueil des premiers détenus, des postes et du règlement intérieur. Tout un chacun essaie de corriger ces défauts en apportant ses idées et en se basant sur son expérience.

Alain

1988 - 1er août

Les vacances. Cette année-là, les enfants sont encore petits. Après leur avoir infligé trois semaines de camping itinérant en Corse, on se pose une semaine à Casabianda, centre de vacances géré par l'AP dont on m'avait dit le plus grand bien.

Premier matin, je sors encore tout endormie de notre bungalow pour aller au bloc sanitaire. Et là, j'entends : "Oh tiens ! Bonjour Madame F*". Le seul détenu que je connaissais, parti à Casabianda depuis plusieurs années, était affecté à l'entretien des parcs et jardins.

Tous les matins — il a été très régulier — toujours là le premier pour me saluer.

Danielle

1994 - avril

Suite à des problèmes familiaux, je décide de quitter la MA d'Épinal pour aller au CD de Toul. Mais comme je n'ai pas fait de demande de mutation, je choisis le mode de la permutation. Après m'être renseigné à Toul, j'apprends qu'un agent veut, lui, venir à Épinal. On entre en contact et on fait tous les deux une demande de permutation auprès du directeur régional. C'était une façon de changer d'établissement très pratique et surtout rapide. Chacun des deux

directeurs émettait un avis, transmettait les demandes à la direction régionale qui les accordait le plus souvent.

Cette manière de procéder a été abolie par décision du tribunal administratif l'année suivante.

Alain

1994 - octobre

Éduc à la MC d'Arles. Un nouveau directeur vient d'être affecté à l'établissement et il a comme consigne du ministère de tenir les portes des cellules fermées et de contrôler chaque mouvement pendant la journée comme le stipule le règlement d'un établissement dit sécuritaire.

Il m'arrive, dans la journée, d'avoir à plusieurs reprises à évacuer la zone dite socio-éducative, située au cour de la détention, où se trouve mon bureau, au pas de charge, pour rejoindre la partie administrative de l'établissement. Je ne quitte plus le jean et les baskets pour aller bosser.

Marie-France

2000

L'année du déménagement. Nous quittons l'annexe du palais de justice où nous étions installés depuis de nombreuses années, près du service de l'application des peines et du JAP, notre responsable hiérarchique avant la

réforme de 99, pour nous retrouver dans des locaux propres au SPIP, avec la nouvelle hiérarchie. Ces locaux sont en ville, un peu excentrés, loin du tribunal et de l'annexe. Tout reste à faire pour la reconnaissance de ce nouveau service départemental.

Danielle

2005

Je décide de changer de corps ! Éduc depuis 1977, puis CIP depuis 99, passée de l'état de déléguée à la probation à celui d'agent de probation, j'ose la métamorphose.

Je n'oublie pas le discours anti-chef tenu pendant des années, je sais mon attachement au contact avec la PPSMJ*, cependant je m'inscris au concours de CSIP.

Marie-France

2005 - décembre

Je suis affecté au centre de semi-liberté (CSL) de Toulouse depuis le mois de juillet de la même année. Cet établissement vétuste, appelé à être fermé suite à la construction de la MA Toulouse-Seysses, est occupé par des détenus qui effectuent leur peine sous le régime de la semi-liberté.

Il va y avoir les fêtes de fin d'année, les questions fusent au sujet des permissions de sortir. Le cen-

tre va-t-il fermer comme à l'habitude ?

Il faut se renseigner au plus vite, nous avons changé de JAP. Informer rapidement la population pénale, passer l'info aux sociaux. Eh bien non, cette année, le centre ne fermera pas. Les détenus pourront choisir une PS pour Noël ou le nouvel an. Il faudra justifier du lieu de la PS, avoir les attestations d'hébergement. Il faut s'activer pour informer tout le monde. Il y a les "vacances judiciaires". Le JAP habituel ne sera peut-être pas là. Les demandes affluent au fur et à mesure, il faut les transmettre, recenser les présences à Noël et au nouvel an, prévoir les repas. Cette année 2005 ne sera pas comme les autres. La présence des détenus au CSL fera de l'astreinte un moment d'angoisse. Tout le monde le sait : la détention, pendant cette période, est fragile.

Ouf. Janvier 2006 arrive. Les fêtes se sont bien passées : pas d'incident. La vie de la détention reprend son cours.

Bernard

2006 - 2 février

Depuis plusieurs jours, les couloirs du service, au tribunal, sont jonchés de cartons, empilés les uns sur les autres, bien ficelés, étiquetés soigneusement avec le

nom et le bureau de destination car c'est aujourd'hui le grand jour. Le SPIP quitte les locaux du tribunal pour s'installer dans une grande maison.

Je suis un peu triste : il faut abandonner ces lieux qui résonnent encore de nos vies ou de nos disputes, il faut aussi s'éloigner de tous les autres services avec lesquels nous avons entretenu de bonnes relations. Nous nous verrons moins souvent mais nous nous téléphonerons et peut-être que de temps en temps nous pourrons "faire une bouffe ensemble".

Les locaux, déjà anciens, se vident. J'arrive, en début d'après-midi, dans les nouveaux bureaux ; les cartons sont là.

Une odeur de crêpes flotte dans l'air. C'est le 2 février, une collègue y a pensé : c'est le jour de la chandeleur.

Jean-Marcel

2007

L'innovation fut, cette année, le pot de départ-arrivée, organisé par une CIP devenue CSIP mutée dans le même service.

À la maison de justice de Persan, dans cet algeco, chaque semaine, je viens pour une permanence. C'est une ambiance détendue et c'est avec plaisir que je m'y rends.

Dans les locaux du service, c'est l'époque des pots de départ. C m'apprend le départ de Monsieur M (médiateur de la république). Nous retenons l'idée de lui proposer de manger ensemble avant son départ. L'un et l'autre nous apprécions son amabilité. Il ne va pas y avoir de discours ; un simple repas entre gens qui s'apprécient.

Patricia

2007 - mai

C'est le départ très précipité d'une de mes collègues préférées, celle dont je suis le plus proche depuis dix ans. Elle a passé le concours de chef et, bien sûr, elle l'a réussi. Donc, mutation très rapide, quelques jours après l'annonce des résultats du concours.

Son pot de départ : je n'arrive pas à me contrôler, à retenir mes larmes. Et je plombe l'ambiance.

Danielle

Résonances



MA Bois d'Arcy

J'entre dans une prison pour la première fois.

13 février 1978, j'arrive à la maison d'arrêt de la Santé pour mon stage pratique. J'entre dans une prison pour la première fois. La porte d'entrée se referme derrière moi. J'ai la sensation d'avoir un noeud à l'estomac. Première prise de contact avec ce milieu inconnu. On nous emmène dans ce qui sera notre hébergement pour la durée du stage. Il est situé en plein cour de la maison d'arrêt, au quartier haut. Ce sont des cellules à quatre lits mises à notre disposition. Il va falloir partager cet espace avec trois autres personnes, s'habituer à vivre avec eux, chacun avec un rythme de travail différent. Je suis avec des surveillants déjà en poste à l'établissement. Ils me parlent du métier. Comme toujours dans ces cas-là, ils ne me parlent que des mauvais côtés de la chose : "tu devras faire face aux détenus qui se coupent, aux bagarres, aux insultes. Tu n'as pas choisi un métier facile." Je me demande ce que je suis venu faire ici. L'envie de repartir me traverse l'esprit.

Arrivée du gradé formateur, on nous distribue notre uniforme et notre sifflet. Cet objet sera notre seule arme. Visite de l'établissement, quartier haut, quartier bas, isolement, quartier disciplinaire, cellule des condamnés à mort. Premiers échanges avec les agents en poste. On nous explique comment ouvrir une porte, la pratique commence par là. On nous remet un trousseau de clefs. On est gauche, pour la première ouverture. On nous explique qu'il faut toujours sortir le pêne de la serrure avant d'entrer dans la cellule, on nous fait la démonstration de ce qui pourrait nous arriver si on ne le faisait pas. Ces gestes nous font sourire et pourtant ils sont utiles.

Passage sur les coursives avec le gradé formateur. Il nous explique qu'il faut toujours marcher derrière un détenu : cela permet de voir et d'anticiper ses réactions ; en passant devant une cellule, le formateur s'arrête et nous demande de nous taire. Il nous explique qu'un détenu est en train d'aiguiser son couteau de cantine en le frottant contre le sol. Il ouvre la porte et trouve le détenu le couteau à la main. Il nous dit : "votre métier, c'est d'être à l'écoute des bruits et d'observer". Puis il nous conduit devant le chef de détention et le directeur. On nous remet un carnet en nous expliquant

nos droits et nos devoirs. On nous présente les surveillants qui seront chargés de nous former. Le soir, retour dans "nos appartements" au quartier haut.

21 h. Le premier surveillant de nuit vient nous chercher et nous demande de le suivre. On arrive devant une cellule, un médecin s'affaire : il y a un coupé*. On nous montre une autre réalité de la détention. Je m'efforce de ne pas détourner les yeux. Je ne suis pas habitué à ces situations, c'est la première fois que je vois ça. Au fil des jours, je découvre d'autres facettes du métier : arrivée des dépôts*, retours du palais, première fouille à corps, première fouille tout seul devant l'oeil averti d'un ancien. Dire à un homme âgé d'enlever son slip, ne pas détourner les yeux, ne pas montrer que l'on est gêné. Prendre sur soi, s'affirmer. Lire dans les yeux la gêne des entrants après la garde à vue, ils ne sont pas propres, douche obligatoire, il faut aller vite, conduire les arrivants dans les cellules qui leur sont affectées. Le lendemain, la vie d'élève surveillant continuera, elle apportera encore son lot d'enseignements.

Le plus choquant lorsque l'on entre dans une prison pour la première fois, restera quand même l'odeur. Cette odeur que l'on a l'impression d'avoir sur soi les premiers jours, elle finira par s'estomper avec le temps, elle fera partie de notre quotidien, on finira par l'oublier.

Bernard

La prison reste une ville dans la ville.

Je rejoins presque toutes ces remarques. Mon début de carrière n'est peut-être pas similaire mais, bizarrement, je retrouve, non pas l'odeur de la prison mais le bruit des portes, le regard des gens, la position, la démarche. La prison reste une ville dans la ville, avec toutes les particularités que cela peut entraîner.

Jean-Pierre



MA Besançon - Cuisine

Le prochain numéro du Canard déchaîné

Aujourd'hui, nous allons faire le point sur ce qui est déjà rentré comme textes et comme dessins pour le prochain numéro du Canard déchaîné. Ours irascible a préparé son édito, les questions pour l'interview du JAP sont prêtes. Yvan, quand peux-tu prendre le comité de rédaction pour saisir les textes ?

J'ai récupéré le papier à côté, les ramettes sont prêtes, les notes attendent. Il reste quelques illustrations à faire pour les poèmes. N'oublions pas le Canard doit être bouclé pour la fin du mois.

Marie-Pierre

Il est tôt, en voiture

Partir. Partir. Je sors de la maison, il est tôt, en voiture, je m'en vais, la journée de travail sur l'autre siège avant.

Le vieux sac à dos des enfants contient les dossiers et, dans mon sac personnel, j'ai un agenda, deux stylos plume, un tube de rouge à lèvres et deux livres.

Sur le sol de la voiture, il y a mon casse-croûte et la bouteille de Coca qui sera bue en début d'après-midi.

Je pars sur "mon secteur", il est tôt.

Ça, c'est toujours le même chemin, d'abord en ville puis en campagne et petites villes.

Seule, je pars, en pensant à qui je vais voir.

Patricia

En qualité d'économiste, tous les matins, je me rends à la cuisine de la détention afin de vérifier et goûter les repas qui seront servis à la population pénale, le midi et le soir. Ce moment est important : il me permet d'établir le contact avec le chef de travaux responsable de la cuisine mais aussi avec les détenus qui y travaillent, véritable trait d'union entre la détention et le service gestionnaire. Cet échange m'aide souvent à améliorer les repas grâce aux retours que je peux avoir au cours de ces conversations.

Claudette

Compatibilité ?

Il est 8 heures du matin, j'arrive au travail et je demande au surveillant en poste de me rendre compte de la réintégration des détenus la veille. Il m'informe qu'il y en a un qui ne va plus travailler, qu'il attend de me rencontrer, en ma qualité de chef d'établissement, au centre de semi-liberté.

Je reçois l'intéressé, je le questionne sur son travail, sa vie familiale, j'essaie de comprendre si quelque chose fait qu'il baisse les bras, je lui indique les sanctions possibles. Écouter quelqu'un dans la détresse n'est pas chose aisée, je ne suis pas travailleur social, d'ailleurs ils n'interviennent que le soir. Je suis donc obligé de faire ce travail, c'est intéressant pour moi : j'écoute, j'analyse et je décide d'informer le JAP. Je renvoie le détenu dans sa cellule, il va attendre la réponse. Difficile dans ce cas-là d'avoir la double casquette, le répressif et le social, en même temps. J'en cherche la compatibilité.

Bernard

On craint parfois d'entendre ce que l'autre va dire

Au début d'une conversation, on se demande et l'on craint parfois d'entendre ce que l'autre va dire. Oui, parfois, on aimerait avoir la prescience, l'instinct de lui dire : surtout ne me dis rien, je ne veux pas savoir. Et puis, passé ce temps, on fait ce qu'on peut.

Était-ce différent lorsque tu étais simple surveillant ?

Patricia

Un jeune de seize ans

Il est 8 h 30 du matin, moniteur de sport à la Maison d'arrêt de Nancy, je me rends au quartier mineurs pour sortir les détenus.

En ouvrant la porte, je trouve un jeune de seize ans, pendu. Un choc visuel. Mais tout de suite, je le soulève pour tenter de le décrocher, les secours arrivent déjà... trop tard, le jeune est mort.

Le plus dur reste que, dans le fond de la cellule, deux autres détenus ont regardé la scène sans prendre conscience de la réalité du geste accompli.

Pour moi, la journée continue.

Jean-Pierre

Mon premier jour en prison

2 novembre 1983, mon premier jour en prison à Bois d'Arcy, maison d'arrêt des Yvelines. J'ai vingt et un ans, jamais vu autre chose que la ligne bleue des Vosges et j'arrive à Bois d'Arcy à 10 heures du matin. Premier contact avec une prison, moi qui, auparavant, étais vendeur.

Quel changement dès la première visite de l'établissement ! Le plus choquant : des jeunes de mon âge, voire de beaucoup plus jeunes, enfermés dans ces cellules par quartiers ! Et puis, un jeune de la banlieue s'adresse à moi : "T'as pas une clope ?" Et là, le formateur qui nous accompagne nous dit qu'il ne faut pas parler aux jeunes détenus, car, d'après lui, "on n'est pas des assistantes sociales". Et puis, il y a dans l'air cette odeur ! L'odeur de la prison : quelque chose d'inoubliable.

Alain

"Il ne faut pas parler aux jeunes détenus".

"Nous ne sommes pas des assistantes sociales", voilà ce que m'a dit le formateur qui m'a accueilli à mon arrivée. Paradoxe, lorsque l'on sait que l'interlocuteur privilégié est le surveillant et que, bien souvent, c'est lui qui, par la parole et l'écoute, désamorce les conflits.

La prison est empreinte d'odeurs : tabac froid, nourriture, odeurs de renfermé. Et puis l'odeur de la cellule que l'on ouvre le matin, odeurs de transpiration et odeurs corporelles de ceux qui se laissent aller. Choc de l'incarcération, peur d'être vu par l'autre, manque d'intimité pour la toilette, etc. Espace restreint et clos que l'on apprend à apprivoiser.

Bernard

Le passage du dehors au dedans.

L'arrivée en détention le matin.

Le passage, tous les matins, pareil et pourtant différent.

Le passage du dehors au dedans.

Le portique : sécurité.

Passage dans les différents services : greffe, chef d'établissement, services administratifs, avec le café pour un moment convivial et des échanges d'informations sur les événements récents, sur les incidents petits ou grands qui retentissent sur l'ensemble de la détention et donc importants à connaître pour moi qui suis un des éléments de ce monde clos interactif.

Passage des grilles, sept pour arriver à mon bureau, temps plus ou moins long en fonction des équipes, de leur disponibilité.

Arrivée en détention.

Et là, je sais très vite l'atmosphère du jour qui va colorer toute ma journée.

Danielle

Le regard d'un tueur au plus profond de moi.

Comment pouvait-il me voir ? Revivait-il ces instants de douleur et d'horreur lorsqu'il était seul ou lorsque nous parlions de Baugé. Il a été dans le même collège que mon frère, peut-être se sont-ils croisés sans savoir que je serais le témoin du hasard d'une vie, de deux vies et même plus ! Et pourtant, ce n'est pas un monstre. Il est comme moi... Humain ; et drôle par moments.

Dominique

Regards croisés.

Le tueur.

Ce qu'il a fait et ce qu'il est ?

Là, je sais qu'il a été aussi autre chose puisqu'il a connu mon frère.

Si proche et pourtant si loin, puisqu'il est de l'autre côté... mais on s'est croisés.

Regards croisés. Le regard. Et ce que l'autre me laisse voir. La dualité.

Danielle

Un jour de travail ordinaire.

Arrivée à 9 h.

Cinq minutes d'attente à la porte principale.

Passage au portique difficile : je suis rentrée avec les familles. Le portique se déclenche presque une fois sur deux.

Équilibres précaires : chaussures enlevées, bijoux retirés, certificat médical pour prothèses... des vies mises à nu.

À 9 h 30 j'ouvre la porte de mon bureau.

La journée peut commencer.

Marie-France

L'ouverture

Le centre pénitentiaire est un établissement au régime unicellulaire. En 1981, lors de mon arrivée, je fus impressionnée par l'architecture du site : forme hexagonale du bâtiment, cour intérieure agrémentée d'une sculpture contemporaine et des jardins à la française en guise de décor paysager. Cette atmosphère monacale était accentuée par le silence des lieux.

Après une visite orchestrée par la gradée formatrice, je fus vite amenée à entrer en détention pour mettre en application les cours pratiques qui nous avaient été prodigués. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, de service du matin, je me suis vue contrainte d'ouvrir les cellules afin que les détenues jettent le contenu de leurs tinettes dans les sanitaires communs.

Je fus sous le choc. Ces femmes, les unes après les autres, habillées ou en robe de chambre, défilaient devant moi avec leur seau à la main.

C'était un autre monde, un retour au moyen âge.

Mary

La "ronde des tinettes"

Je suis élève éducateur, je corresponnds avec une amie de promotion qui fait son stage à Rennes, comme toutes les filles, à cette période. Je retrouve dans ses courriers la même description architecturale, je ressens la même atmosphère monacale. Nous sommes en 1974. La "ronde des tinettes", je la vis dans le stage que je fais au même moment à 300 km de là.

Beaucoup de vieilles prisons ont un passé architectural monacal, comme semble l'avoir le CP de Rennes : est-ce vraiment un hasard ? ou ce lien a-t-il été volontairement fait pour accentuer le rôle expiatoire donné à la peine ?

Au centre de détention de Melun, en 1976, les bureaux du service "éducatif" se trouvent dans un couloir qui se termine en cul de sac par une magnifique chapelle. Dans un moment de déprime "professionnelle", mes collègues et moi-même avons installé un écriteau : "l'impossible a été fait, le possible est en cours, pour les miracles, voir porte du fond."

L'aumônier n'apprécie pas. Mais avec ironie, il nous répond : "dans ce milieu, le bon Dieu est souvent en vacances."

Jean-Marcel

L'homme que j'attends n'est plus suivi mais a demandé à me rencontrer.

Il n'est pas là. Ça m'étonne, il est habituellement ponctuel : je l'ai connu quelque temps auparavant, en suivi régulier, il ne ratait aucun rendez-vous. Et aujourd'hui, il ne vient pas.

Au moment de partir, à 17 h 30, je regarde par la fenêtre de mon bureau, au tribunal ; la fenêtre surplombe le quai de la gare. Des gendarmes parcourent les voies, avec des sacs en plastique.

Le lendemain, un message m'attend sur le répondeur : la maman m'informe du suicide de son fils, il s'est jeté sous le train.

Jean-Marcel

Maison d'arrêt de Grenoble. 17 heures. Troisième étage. Détention. Bureau de l'orienteur

Je m'apprête à quitter mon bureau lorsqu'un détenu d'origine italienne me demande une audience pour le lendemain. Il insiste pour que je le reçoive au plus tard le lendemain matin car il souhaite s'engager rapidement dans un cursus d'anglais. Je n'hésite pas à lui fixer une heure de rendez-vous : c'est si difficile d'inciter les détenus à une quelconque scolarité. Nous avons convenu d'une audience pour le lendemain matin. C'est ainsi qu'il me quitte devant l'ascenseur, insistant auprès de moi afin que je n'oublie pas mon engagement.

À mon arrivée sur le site le lendemain, j'apprends qu'il s'est évadé dans la nuit avec un codétenu. Les cours d'anglais seront reportés aux calendes grecques me dis-je.

Bien joué quand même ! stratégie efficace pour se faire oublier.

Pas pour tout le monde puisqu'à peine un mois après sa cavale, il sera l'objet d'un règlement de compte.

Mary

La porte de la détention

Depuis 1976, date de mon entrée dans l'administration pénitentiaire, la porte de la détention a une signification bien précise. Elle représente matériellement et symboliquement la limite entre la liberté et l'enfermement. Son accès a toujours été contrôlé, filtré et géré par le personnel de surveillance. En effet les personnels pénitentiaires qui travaillent en détention sont tous sensibilisés à ce milieu et formés à l'ENAP, les autres qui peuvent intervenir en détention sont, soit habilités ou autorisés par le personnel de direction soit accompagnés par du personnel de surveillance.

Depuis 1990 avec l'arrivée du privé dans les établissements à gestion mixte, la porte de détention a perdu de sa valeur et de sa fonction. En effet, alors que chaque personnel de l'administration pénitentiaire suit une formation de sensibilisation à ce milieu très particulier, le personnel du privé, lui, très souvent, est recruté et mis en situation directement au contact des détenus, sans aucune formation digne de ce nom. Je me souviens d'un exemple précis où je me trouvais

en cuisine avec le responsable EUREST nouvellement arrivé sur le site afin de contrôler la prestation du repas qui allait être servi aux détenus. Ce dernier a remis un trousseau de clés au détenu qui travaillait en cuisine et qui avait besoin de sortir. Je suis intervenue et je lui ai expliqué son erreur mais je sentais bien qu'il n'était pas convaincu de la gravité de son geste. La détention n'est plus aussi hermétique mais, a contrario, elle paraît peut-être plus humaine.

Claudette

Les établissements pénitentiaires s'ouvrent de plus en plus.

Quand on se rappelle combien, il y a quinze ou vingt ans, il était difficile et long quelquefois d'obtenir une autorisation même ponctuelle. Rien à voir actuellement. Nombre de partenaires ont des autorisations permanentes — cela rejoint les interrogations sur le personnel privé —. Ces partenaires qui interviennent souvent très régulièrement n'ont pas été formés non plus à la spécificité de l'intervention en milieu fermé. D'ailleurs, souvent, quand ils démarrent, ils nous disent : "j'ai l'habitude des publics en difficulté" et, rapidement, la plupart revient vers nous, tous personnels pénitentiaires confondus, surveillants, gradés ou travailleurs sociaux. À nous peut-être d'être ouverts, disponibles, à l'écoute et surtout dans l'échange. Chacun à sa place, conscient de la mission qui lui est confiée, on gagne tous et, bien sûr, la population pénale, à travailler ensemble pour le même but.

Marie-Pierre

La prise en charge

1986. Maison d'arrêt de Chambéry. Salle de classe
Arrivée tôt ce matin à la MA, je suis invitée à m'installer dans une salle de classe décorée d'une fresque murale originale. Il y a peu de lumière mais je dispose de tables et d'un tableau pour mettre en place la procédure d'orientation. C'est mon premier groupe. Cinq détenus entrent lentement dans la salle et s'installent religieusement devant moi. Je me présente et leur indique l'objet de ma visite. Après quelques informations d'ordre général, je m'engage dans la passation

des tests. Le groupe y participe avec sérieux et m'interroge à l'issue du temps réglementaire sur les établissements pour peine.

Après quoi vient le moment de l'entretien individuel. Un jeune détenu, primaire*, s'installe en face de moi. Il m'exprime son désir de se former pendant son enfermement et nous convenons ensemble de la discipline la plus appropriée à ses besoins. J'ai alors le sentiment que ma mission du jour trouvera un écho dans sa vie de demain. Il est incarcéré depuis plus d'un an mais il pense aussi à son retour dans la vie civile. Après une étude de ses capacités et de ses motivations, je m'engage auprès de lui pour une proposition au CD Oermingen. Il trouvera la formation nécessaire à sa réhabilitation.

Ce jeune homme, respectueux de l'institution, courtois et volontaire semble posséder toutes les qualités nécessaires pour rendre ce projet fiable et crédible. J'instruis son dossier en conséquence et reçois de l'administration centrale une décision conforme à ses aspirations.

Je reste en contact en engageant une relation épistolaire avec lui et m'informe régulièrement auprès de l'établissement de l'évolution de ce projet. Il obtiendra sa qualification professionnelle et m'informera ultérieurement de sa libération.

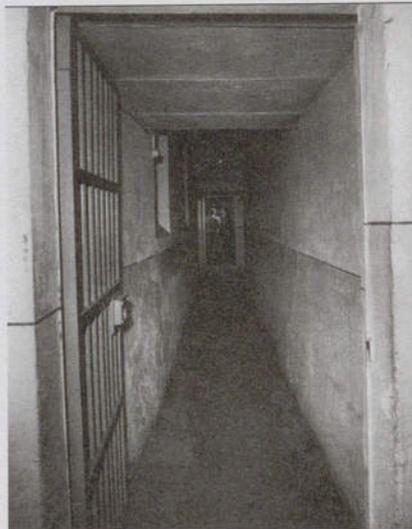
Cette expérience, m'apportera l'énergie nécessaire pour tenter avec d'autres des projets professionnels.

Mary



MA Fresnes - Salle de cours

À propos de...



MA Épinal - Couloir

Le passage du portique

- Quand tu arrives dans la prison, tu es déjà dans un autre temps, dans une autre logique. Dès que j'ai passé le portique, je commence à faire autrement que dans ma vie ordinaire.

- Quand je vois les familles... ça touche à l'intimité, d'enlever ses bijoux, ses chaussures...

Je préfère détourner les yeux et regarder le gamin qui court dans tous les sens, la mère qui surveille le gamin plutôt que regarder les gens qui enlèvent leurs affaires, par pudeur.

La prison n'est pas représentée par le portique. Ça me dérange davantage quand on fait une fouille à corps sur les détenus.

C'est la question de passer d'un monde à l'autre.

- Le portique n'est qu'une sécurité : pour moi, personnel administratif, c'est la grille de la porte de détention, le passage d'un monde ouvert à un monde clos.

- Mais pour moi qui suis une bleue, si l'alarme sonne, je vais être obligée d'agir : je suis quelqu'un d'autre, quand j'ai passé le portique.

- Quand on entre dans la prison, on perd l'autonomie des tâches qu'on fait soi-même à l'extérieur : on dépend de quelqu'un. Nous-mêmes, personnels de surveillance, on dépend aussi de quelqu'un ; et celui qui dépend de tous, c'est le détenu.

La perception des murs

- Je sais que mon horizon va baisser parce que le soleil va descendre derrière les murs et j'ai ce sentiment d'écrasement.

Mon premier stage était à Fleury. Avant d'y aller, j'avais une trouille, une trouille incroyable, je me disais je vais aller dans une prison... Mais quand je suis arrivée à Fleury, j'ai vu des espaces verts, de la lumière...

L'intégration

- Quand je suis arrivée à mon poste, il n'y avait pas de bureau d'éducateur et les AS ne voulaient pas travailler avec les éducateurs : on m'a mise au "mitard".

- Quand j'ai débuté, on était logé dans des cellules et parfois, j'avais l'impression d'être moins bien traité que les détenus. Le soir, c'était déprimant.

- On va là-bas pour travailler : on ne doit pas se comparer aux détenus. Tu as fait un choix et tu y passes six heures de ta journée. Si on se compare aux détenus, on vit mal son boulot, on prend la vie de détenu.

Bien sûr. C'était le malaise de mes débuts : quand tu débutes, tu te poses ces questions.

- À l'ENAP, c'est la première des choses qu'un de nos formateurs nous ait dite, à juste titre : "vous ne devez pas vous comparer aux détenus."

On s'est tous posé cette question.

L'accueil des élèves a beaucoup évolué.

La mémoire des lieux

- Les lieux dans lesquels on travaille sont chargés d'histoire : j'ai travaillé dans un bureau qui était l'ancienne cellule des condamnés à mort.

- Le bureau dans lequel je travaille est une ancienne cellule. Un jour, on a reçu la visite d'anciens déportés et une femme m'a raconté ce qu'elle avait vécu dans ce bureau qui était sa cellule. J'y pense souvent.

À Saint-Michel, il y a encore les noms gravés par les résistants.

L'initiation

- Au bout de dix minutes d'entretien avec mon nouveau directeur, il m'em-mène voir l'endroit où a été exécuté Christian Renucci.

- Moi aussi, la première chose qu'on m'a montrée, c'est la cellule des condamnés à mort. Ce sont des rites de passage et ça fait partie des choses qui m'ont aidée à tenir le coup.

- Au cours de ma première visite à l'établissement, le directeur m'emmène dans une cellule occupée par deux détenus. C'étaient des condamnés à mort : il me l'a dit après. Au fond, ce qui m'a le plus choquée, c'était leur attitude... "normale".

Pourquoi ça aide à tenir le coup ? Parce qu'on commence par le pire.

C'était une façon de dissuader les gens : d'abord, on commence par casser. Le jour où je suis venu prendre un dossier d'inscription, la première chose que je me suis entendu dire, alors que je n'avais même pas encore retiré mon dossier : "D'abord, allez vous faire couper les cheveux."

Pendant la visite des lieux, le directeur m'a présenté à un vieux surveillant et tout son discours était de démystifier le rapport avec les condamnés à mort. Il m'a dit : "C'est fou ce que j'ai appris dans la compagnie des condamnés à mort : j'ai retenu de ces moments-là ce que les condamnés m'ont raconté de leur vie."

L'écoute

- Quand on était en formation de surveillant, on nous faisait travailler sur des cassettes audio pour repérer les sons.

Les limites

- J'ai vu, dans la cellule pour excités, en sous-sol, passer au détenu le plat du repas par la trappe de la porte et reprendre le même plat avec ses besoins.

Les objets avalés : piles découpées, objets incroyables ; les gens qui se cou-saient les lèvres, qui se cousaient les paupières.

J'ai discuté longuement avec V. et quand je suis sorti, j'étais détruit après avoir entendu et ressenti toute la douleur que portait cet homme.

Les suicides des personnels pénitentiaires.

- Les balbutiements du suivi psychologique en cas de coup dur et les failles de ce suivi : des surveillants qui assistent à la prise d'otage de leurs collè-gues, les collègues pris en otages sont suivis, les autres non.

L'alcool et, en arrière plan, la peur.

- Le sentiment d'échec, c'est aussi d'avoir raté quelque chose dans les cas de suicide de détenu... le sentiment d'impuissance, d'avoir été manipulé.

Nos métiers sont difficiles, on est à la recherche de choses gratifiantes.

La réalité, c'est que ceux qu'on revoit, ce sont ceux qui ont échoué.

Le plus désespérant, c'est de retrouver les enfants des anciens détenus.

À l'inverse, j'ai parfois un sentiment de pouvoir sur l'orientation d'un cer-tain nombre de décisions de justice.

Les nouveaux outils

- Le fichier informatisé rend disponibles les informations sur les personnes que l'on n'avait pas nécessairement avant le premier entretien autrefois. Les personnes peuvent y perdre leur liberté de nous livrer les informations de leur choix.

- J'ai rencontré des collègues formés au respect de la personne et qui sont capables de défendre cet acquis professionnel. Ils ont appris la nécessité d'avoir cette attitude car elle induit, dans la relation d'aide, la possibilité pour l'interlocuteur de relativiser ou d'accepter une préconisation. L'outil informatique ne risque-t-il pas, en imposant un modèle, de faire passer cette compétence au deuxième plan ?

Le sens de la visite à domicile...

qui peut être perçue comme une intrusion dans la vie des gens.
C'est comparable à la pratique d'aller dans les cellules, qui sont comme des espaces privés, en centrale.
- C'est aussi un moyen de s'évader du service.

Les passages

- La question de l'investissement professionnel et de l'espace laissé à la vie familiale ou privée.
Comme au moment de l'entrée en détention, en milieu ouvert, le rituel, c'est quand j'entre dans ma voiture : je me mets en condition. J'aime être dans les intervalles dans une sorte de vacance. J'aime cette idée de trajet. C'est une revendication de liberté par rapport au bureau et à ce dans quoi on veut m'enfermer. Par exemple, je suis étourdie et ça m'arrive de me permettre de dire aux gens : "J'ai oublié votre dossier, dites-moi ce que vous avez fait..." Ça m'est arrivé de faire des entretiens dans ma voiture, plutôt qu'aller à l'hôtel, quand une personne habite à l'hôtel : je ne veux pas aller à l'hôtel.
Il n'y a jamais le même contact entre une visite à domicile et une convocation au bureau.

L'investissement émotionnel

- Je suis choqué par l'attitude d'indifférence de collègues devant le suicide d'un jeune homme de seize ans dont j'étais aussi le moniteur sportif.
- C'est une façon de se blinder.
Le premier pendu que j'ai vu, ce qui me frappe encore aujourd'hui de ce pendu-là, c'était la beauté de la corde qu'il avait tressée. Il avait dû passer des heures à tresser ses draps comme un scoubidou. Il avait passé des heures à tresser la corde pour se pendre.
Ces événements douloureux qu'on vit seul, on pourrait pourtant les partager, entre surveillants et travailleurs sociaux. Les travailleurs sociaux doivent faire le deuil d'une personne qu'ils accompagnaient et il n'y a pas de suivi psychologique pour ça.
- L'administration coupe court à l'émotion : c'est immédiatement la recherche de l'erreur qui prime.

Histoires presque sans paroles

Tous les ans, j'accueille, pour la cérémonie du 8 mai, les anciens déportés et anciens résistants qui viennent se recueillir et déposer des gerbes devant la plaque commémorative et le poteau d'exécution qui se trouve dans la cour d'honneur. Un jour, un ancien résistant a voulu revoir la cellule dans laquelle il a été détenu. C'était très émouvant. Dans le sol de ma vieille prison, il y a même encore des noms d'anciens résistants gravés.

Écouter les anciens résistants parler de leur vie, de leurs souffrances ne fait que renforcer l'envie de participer avec eux au devoir de mémoire et de faire en sorte que nous soyons les acteurs de cette transmission.

Bernard

Mon premier transfert

Un jour de l'année 1978, en service d'après-midi, je suis désigné, avec d'autres collègues, pour aller réceptionner de nouveaux arrivants à la gare de Mulhouse. C'est mon premier transfert, je pose plein de questions. Arrivés sur les lieux, nous sommes rejoints par les gendarmes, mitrailleuse à la main, en compagnie d'une équipe cynophile, ils se mettent aux extrémités du quai.

Le train arrive, du compartiment réquisitionné, les détenus descendent deux par deux, ils sont enchaînés l'un à l'autre au niveau des poignets, entravés l'un à l'autre au niveau des chevilles. Ils s'alignent sans broncher les uns derrière les autres. Le quai est la convoitise de tous les regards. Un surveillant dépose à leurs pieds un carton contenant leurs affaires, ils le saisissent de leur main libre et avancent sur le quai. Leur pas est rythmé par le bruit des entraves sur le sol.

En suivant les détenus, je sens les yeux des voyageurs braqués sur moi, je n'ose pas les regarder, je sens en eux cette curiosité malsaine, je pense qu'il

en était de même pour les détenus. Finalement, je n'ai été rassuré qu'une fois dans le fourgon.

De nos jours, les transferts en train ne se font plus. C'est mieux pour tout le monde.

Bernard

Maison d'arrêt de Bordeaux Gradignan, 1980, je fais partie du rare personnel administratif féminin, je suis en poste au service comptabilité.

J'ai besoin de consulter les archives de l'établissement afin de retrouver des périodes de travail effectuées, par un détenu, pendant son incarcération. Ce dernier, libéré, en âge d'être à la retraite, a besoin de ces renseignements pour constituer son dossier.

Les archives sont entreposées, me dit-on, dans un local au fond des ateliers des concessions où travaille une centaine de détenus. J'arrive donc aux ateliers. Posté à l'entrée, un agent pénitentiaire, seul pour surveiller cet immense atelier, m'indique du doigt la porte du local à archives. Pour y parvenir, je dois emprunter un couloir central d'une longueur d'environ 30 mètres, de part et d'autre de ce couloir, sont répartis les différents ateliers, fermés par des grilles, ce qui permet au surveillant d'avoir une vue d'ensemble sur les détenus travailleurs.

Je suis une femme, j'ai 23 ans, on est en 1980, peu ou pas de personnel féminin en détention homme, le personnel administratif, en quantité très restreinte, reste cantonné dans les bureaux. Mais j'ai besoin de ces renseignements que seules les archives peuvent me donner. Je dois faire ces 30 mètres au milieu d'une centaine d'hommes détenus dont les regards sont déjà braqués sur moi. Je m'encourage, allez je suis là, je me lance !

Je suis écarlate, j'ai chaud, j'ai les jambes en coton, les 30 mètres se transforment en kilomètres, les secondes en éternité et toujours ces yeux, ces sou-

pires ironiques que je ne regarde surtout pas mais que je sens et qui me mettent mal à l'aise. Encore un pas, enfin les archives, à l'abri des regards où je vais pouvoir reprendre mes esprits.

Le local à archives est un fouillis indescriptible, où chaque service entasse égoïstement ses documents sans se préoccuper des documents qui ne le concernent pas : résultat, tout se mélange. À ce décor chaotique, s'ajoutent des crottes révélatrices, du papier rongé, trahissant la présence de souris ayant élu domicile, elles aussi, dans la mémoire pénitentiaire, mais en comparaison de la traversée des ateliers, je trouve le lieu sympathique, et considère même les souris comme mes alliées.

Après quelques recherches fructueuses et, à mon grand étonnement, rapides malgré le désordre, il est temps de penser aux 30 mètres du retour. Finalement, avant de sortir du local des archives, je respire profondément et décide d'effectuer le chemin du retour en lisant et relisant, l'air très concentré, les renseignements que j'ai trouvés concernant la retraite du détenu, cela me donne une certaine contenance essayant par ce biais d'occulter ceux qui se trouvent à ma droite et ceux qui se trouvent à ma gauche. Ce que j'ai fait sans encombre. Je dois avouer que cette solution m'a été salutaire, même si, réellement, ce n'était qu'une parade mais le fait de concentrer mon attention sur ce papier ridicule m'a véritablement aidée.

Ce que j'ai ressenti ce jour là, au delà d'une certaine appréhension par rapport au lieu, la prison, est plus la gêne provoquée par le regard des hommes que la peur proprement dite. Les rares fois où j'ai dû y retourner, cela n'a jamais été très aisé mais jamais aussi difficile que la première fois.

Claudette



MA Bordeaux Gradignan

Janvier 1981. Stage pratique MAF Fleury Mérogis. Quartier spécial.

Stagiaire depuis quinze jours, j'ai plaisir à travailler dans cette maison d'arrêt. Lumineux, aéré, spacieux, entouré d'espaces verts, ce lieu m'est agréable et pourtant il s'agit d'une prison. Les murs sont blancs, entourés de jardins entretenus par les détenues. Pas de cris. Pas de violence. Une certaine plénitude apparaît, au-delà de tout. Je suis prise en charge par une ancienne, respectueuse de sa fonction et des détenues. Elle m'indique les consignes de la matinée. Nous allons ensemble placer en promenade les détenues du quartier spécial.

Qui y a-t-il donc dans ce quartier spécial ? Des détenues à haut risque, des homosexuelles. J'ai peur, je suis impressionnée par ce public que l'on différencie des autres en les isolant totalement du reste de la population pénale.

Installée au rond point, je suis chargée de leur annoncer l'imminence de la promenade par interphone. Amusée par cet outil de travail, à mes yeux de jeune femme, très ludique, j'appuie sur le bouton général avec un plaisir non dissimulé et jouant selon moi d'une voix chaude et rassurante : "mesdames, bonjour, mise en place de la promenade". Immédiatement, une sonnerie retentit sur le bloc lumineux, à laquelle je réponds. "Tu ne peux pas parler moins fort !" me répond sèchement une détenue. Je suis tétanisée. J'ai peur de cette voix que je ne connais pas, de cette personne dont je vais croiser le regard dans quelques instants. Je ne sais que répondre et décide d'ignorer cette interpellation. Néanmoins, mon coeur bat vite. Pour une raison que j'ignore, j'ai peur de me trouver face à ce groupe qui, dit-on, peut se révéler violent. Ma tutrice se dirige avec deux collègues dans le couloir de l'unité et commence l'ouverture des portes.

Peu de mots sont échangés entre détenues et personnel. Je reste dans le box central et observe avec

intérêt ces femmes avancer vers le rond point. Peu m'importent alors les gestes professionnels. Je peux mettre un visage sur ces femmes qui me terrorisent. Il faut que cela cesse. Il me faut dépasser cette angoisse-là, toujours présente, toujours aiguë. Les voilà enfin.

Premier constat : elles sont toutes en pantalon. Peu d'entre elles expriment une certaine féminité. Elles s'avancent vers moi et m'observent. Je sens leur regard me déshabiller, moi, la jeune stagiaire, immature à tous points de vue. Ce sont elles qui me dévisagent et c'est moi qui veux les fuir.

L'une d'elles, apparemment "caïd" du groupe, m'apostrophe et me lance : "c'est toi la bleue ?" Je suis incapable de répondre, hypnotisée par ce défilé humain et sans concession. Seul me vient à l'esprit de lui répondre : "Avancez vers la promenade." Je sais dès lors que mon intervention est creuse et sans intérêt. Je ne fais pas le poids. Je suis totalement désarmée. Toutes passent près de moi et me défient de leur regard direct et sans concession. Je sais que je ne peux combattre. Mes yeux le disent car ils ne peuvent mentir. Elles le voient et s'en amusent ouvertement. Je voudrais être loin, très loin, alors que quelques minutes plus tôt, j'avais tant de joie à me trouver dans cet espace.

Elles s'éloignent tranquillement dans la cour, sans faire cas de moi car je ne suis rien à leurs yeux. Je me sens désarmée, seule, terriblement seule et très en colère contre moi. Pourquoi ai-je eu si peur ?

Parce que l'on m'avait préalablement annoncé qu'elles étaient différentes. Pourquoi n'ai-je pas su surmonter cette peur ? Je ne suis pas fière de moi. Je me sens minable et indigne de cette fonction. Je n'en parle à personne, je conserve cette douleur au fond de moi mais je sais qu'aujourd'hui, après toutes ces années, cet incident m'a construite et m'a montré le chemin. Je ferai désormais toujours face à toutes les situations. J'affronterai l'adversité. Je ne montrerai plus jamais ma peur dans mes

yeux. Je jouerai la comédie, même, si j'ai peur et je finirai par la dépasser. Aujourd'hui, je l'assume car ce qui ne nous détruit pas nous grandit.

Mary

Fleury Mérogis, service de la fouille. Dans les cabines, sur les comptoirs, se trouvent des piles de petites valises.

Affecté à ce service en juin 1982, je fais, avec un collègue, mon premier arrivant. La fouille terminée, le collègue me demande de lui donner une valise. Auparavant, on m'a bien fait savoir qu'il faut prendre la valise du dessous et tirer d'un coup sec pour que les autres ne tombent pas. J'effectue la manoeuvre et... BADA-BOUM, toutes les valises dégringolent.

En effet, juste avant, elles avaient été attachées les unes aux autres par les collègues. Éclats de rire : je viens de passer le test.

Jean-Pierre



CP Rennes

1983. D'origine antillaise, j'avais pour habitude de me faire des tresses. Cette coiffure était acceptée par ma hiérarchie et provoquait à la curiosité des détenues de Rennes qui n'hésitaient pas à la toucher.

Cependant, un jour d'été, Sylvie, une surveillante d'expérience, dotée d'une magnifique chevelure blonde, est arrivée pour sa prise de service, coiffée d'un chignon tressé à l'africaine. Elle était magnifique mais, surprise, elle fut appelée au bureau de la directrice de l'établissement.

Mademoiselle ** la convoqua et lui ordonna de bien vouloir retirer cette coiffure qui, à ses yeux, était fantaisie et non conforme. Connaissant personnellement le temps nécessaire à l'élaboration d'une telle coiffure et le prix de cette prestation, j'en fus particulièrement offusquée. Sylvie revint à

son poste de travail le lendemain coiffée à l'ordinaire et désappointée par cet "incident" de parcours.

Aujourd'hui, une telle situation serait inconcevable. Même si une norme doit être respectée, notre hiérarchie ne s'octroie pas le droit d'interférer aussi fortement dans la personnalisation de notre image.

Mary

1988, MC Poissy

Aujourd'hui, un collègue, jeune stagiaire, bénéficie d'une mission particulière mais importante : le plus ancien des surveillants lui demande de faire le tour de toutes les cellules et de confisquer tous les boutons bleus se rapprochant de ceux de nos uniformes. Il n'est pas question de les découdre des chemises ou polos des détenus mais de récupérer, dans les tiroirs ou sur les tables, tous ces objets qui risqueraient de mettre en péril la sécurité de l'établissement. La seule dérogation acceptée est de ne pas mettre de rapport d'incident aux contrevenants. Toute la matinée, il fouille les cellules de quatre cents détenus et revient avec quelques dizaines de boutons, satisfait du travail accompli. Le vieux surveillant le contrôle à son tour minutieusement, un par un, en écartant certains qui ne correspondent pas vraiment à la recherche. À ce moment, le téléphone sonne. Le visage de l'ancien s'assombrit, il raccroche en marmonnant. Regardant le jeune stagiaire droit dans les yeux, il dit : "Ils ne savent pas ce qu'ils veulent à la direction ! Tu peux les rapporter là où tu les as pris." Puis, avec un grand sourire, il ajoute : "Remets le nombre exact de boutons que tu as pris dans chaque cellule... Bienvenu à la pénite."

Dominique

CP de Borgo, septembre 2004, je travaille au greffe de l'établissement, il est 17 h 30, le retour des différentes extractions judiciaires se termine. Deux gendarmes, un ancien apparemment plus très loin de la retraite, accompagné d'un jeune gendarme adjoint, ramènent un détenu corse d'environ 50 ans à qui le juge d'instruction vient de refuser pour la nième fois sa demande de mise en liberté. Le détenu, silencieux, semble plutôt mécontent. Je lui tends sa carte d'anthropométrie afin de valider son retour. Il me l'arrache des mains brutalement en me fixant dans les yeux et en proférant des insultes, m'incitant à quitter la Corse de suite, car je n'en étais pas originaire et disant qu'il allait mettre le feu je ne sais plus où. Interloquée, je l'écoute et lui demande de se calmer. Le gendarme en attente de sa retraite reste totalement impassible alors que mon collègue surveillant de la fouille s'approche, alerté par les éclats de voix. Le jeune gendarme adjoint s'approche très près du détenu et lui ordonne de se taire. À ce moment-là, le détenu très énervé lui donne un gifle énorme.

Mon collègue a juste le temps de ceinturer le détenu. Le vieux gendarme de ceinturer son jeune collègue afin d'éviter un inévitable corps à corps. Après cette magistrale gifle, le vieux gendarme sermonne son collègue et lui dit simplement : "laisse tomber." Il reprend ses papiers attestant du retour du détenu et les gendarmes repartent sans autre mot.

Avec mon collègue, un peu étonnés, ne pouvant laisser passer, nous avons établi un rapport d'incident. Les gendarmes, eux, apparemment, n'ont pas choisi de faire un rapport. Pourquoi ? Pas envie d'entamer une procédure ? Pressés de finir leur journée ? désabusés ? Par contre, notre rapport d'incident, lui, a provoqué des suites puisque le détenu est passé au tribunal et a pris six mois de prison supplémentaires.

Claudette

Novembre 2006 — "Gagner du temps," dit-il.

"Gagner du temps," répètent-il.

Ce sera un gain de temps ? pensai-je.

La permanence à la maison de justice de Persan, sur la route, c'est le temps arrêté avant d'être en activité, c'est ma bulle d'air et de lumière.

À l'arrivée, on boit un café ou un thé, le responsable de la MJD et moi. Ce jour-là, un cirque s'est installé sur le terrain de sport qui jouxte la MJD. Derrière la fenêtre de la salle d'attente paissent deux dromadaires. Ou chameaux ?

On ouvre la fenêtre de la salle d'attente, il n'y a personne, aucune personne n'est venue aux convocations, ni pour moi, ni pour le médiateur de la République.

Je veux toucher un des animaux, il fait froid, l'un des deux dromadaires étend le cou pour atteindre le ficus en plastique. C'est son ambition, son espoir, manger du vert. Je caresse le cou du dromadaire, il allonge son cou, c'est long le cou d'un dromadaire qui s'allonge. Tous trois, on rit, on a les larmes aux yeux, presque un fou rire.

Et puis c'est fini, quelqu'un est entré dans le local. Le temps du rire est terminé. On s'en va, qui à l'accueil, qui dans son bureau, moi, je vais recevoir un condamné.

Patricia

2006. La coupe du monde de football.

MAHI MA Seysses.

Affectés dans le bâtiment pour douze heures de travail, nous avons constaté un réel engouement de la population pénale pour cet événement mondial.

Comme en ville, l'intérieur de l'établissement offrait le spectacle de supporters affublés de leurs maillots fétiches. Du rouge, du vert, du jaune et surtout du bleu, porté par bon nombre d'aficionados. Le match de l'équipe de France contre celle du

Brésil était particulier. C'était d'une part l'objet de conversations, d'échanges passionnés entre détenus et personnel, chacun défendant son camp avec conviction.

Dans les quelques minutes précédant le match, les détenus demandaient au surveillant de leur étage de bien vouloir ouvrir la cellule d'un tel ou un tel pour récupérer ricoré, tabac, aliments divers pour être totalement libres de tout besoin pendant le match.

Coup de sifflet du début de match. Et là, la détention se faisait calme : peu de bruits, pas de drapeaux* aux portes des cellules mais un silence de cathédrale.

Parfois surgissaient de part et d'autre des cris de satisfaction ou de réprobation.

Et... but ! Des tambourinements aux portes, des cris de joie, des sifflements se confondaient les uns avec les autres. Les portes bougeaient latéralement, prêtes à céder sous les coups de boutoir de ces supporters particuliers dont l'exaltation devenait communicative. Nous partagions le même enthousiasme mais en contrôlant avec plus de rigueur la périphérie du site et les coursives car rien de tel que de profiter de l'engouement général pour oser l'évasion, couvert par ces bruits sourds. L'observation des murs de façade, des cours de promenade, du chemin de ronde nous semblait capitale en ces moments de bonheur furtif.

Et pourtant se mêlait aussi à ces mesures de sécurité ce désir impérieux de partager cette liesse collective. Nous pouvions ainsi suivre l'évolution du match au gré de ces manifestations particulières. Et lorsque le coup de sifflet final intervint, de nouveau s'éleva des coursives un embrasement continu de coups de poing aux portes et de cris en cascade surgissant des coursives du bâtiment.

Mary

Lieux

Le mirador

10 novembre 1983. Il y a huit jours que je suis élève surveillant. Je suis déjà en équipe de détention et capable, après une journée en doublure à différents postes, d'occuper chacun d'eux. Capable, oui, c'est ce qu'on m'a laissé croire. En effet, les élèves, à Bois d'Arcy, sont immédiatement traités comme des agents titulaires et on nous donne les mêmes responsabilités.

Donc, aujourd'hui, je suis en poste au mirador 3, d'après-midi. Je ne sais même plus où il est, ce mirador : j'ai dû y passer cinq minutes et il y en a quatre. Je demande à un collègue qui me répond de le suivre : il va me montrer le chemin.

J'arrive au pied du mirador, le collègue en poste m'ouvre la porte qui s'ouvre avec une serrure électrique et je monte les escaliers en colimaçon. La montée me paraît longue. Oui, c'est haut, un mirador. J'arrive dans le poste de surveillance. Le collègue qui est du matin me lance un bref salut et me dit qu'il doit partir vite, qu'il a quelque chose d'important à faire. Il ne sait pas que je suis élève.

Je me retrouve là, seul. Je ne sais même pas quel est mon rôle. Devant moi, une petite boîte en bois, avec une sorte de pendule à l'intérieur et une clé accro-

chée à un bout de chaîne. Il y a aussi un téléphone et surtout, une arme dans une petite armoire dont la porte est vitrée. Je m'assieds sur le tabouret de bois dont les pieds sont rehaussés avec des allonges métalliques pour permettre d'avoir une vision sur les bâtiments et les cours de sport.

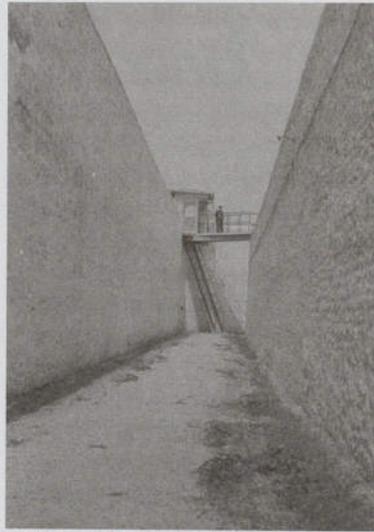
Au bout de quelques minutes, je trouve déjà le temps très long et je suis à ce poste jusqu'à 16 H. Mon regard se pose sur cette petite pendule qui est juste face à moi. J'ai l'impression que les aiguilles sont arrêtées, comme le temps qui ne passe pas. Mes pensées s'envolent et je me retrouve virtuellement dans mes Vosges, moi petit vosgien campagnard. Devant moi, il n'y a plus rien, je regarde mais je ne vois plus les bâtiments. Le téléphone sonne, j'entends une voix qui me dit : "jeune, tu as pointé ?"

Quoi ?

C'est quoi, pointer ? Je n'en sais rien, strictement rien.

"Tu vois la petite clé, me répond-il ? eh bien, tu la mets dans le trou, sur le côté de la boîte, tu donnes un tour de clé ; et tu fais ça toutes les heures." Et il raccroche. Ça ne fait qu'une heure que je suis dans ce mirador. Pour moi, c'est une éternité.

Alain



MC Saint Martin de Ré - Mirador

La grande porte

15 octobre 1975. La première fois que j'ai vu une prison, c'était celle de Loos-les-Lille, lieu où j'allais effectuer mon stage découverte d'élève éducatrice. Telle une forteresse imprenable et inaccessible, elle se dressait tout à coup devant moi, froide et austère. Je m'effondrai en larmes, répétant sans cesse : "je n'y arriverai pas, je n'y arriverai pas..." Et pourtant, le lendemain matin, je sonnai à la porte : ma curiosité avait été la plus forte, j'étais impatiente de savoir ce qui se cachait derrière ces grands murs.

15 janvier 1990. Prise de fonctions au CD de Tarascon. J'ai rendez-vous à 14 h précises avec le directeur. À l'écart de la ville, entre la déchetterie et l'usine de pâte à papier, on voit de loin les murs d'enceinte couronnés de concertinas de ce nouvel établissement "13000". Je me gare à distance pour traverser à pied le terrain embourbé jusqu'à l'entrée principale. Derrière la vitre, un surveillant m'invite à entrer d'un geste de la main. La grande porte était-elle déjà en place ? ou l'installation électrique n'était peut-être pas encore branchée ? Tout se bouscule dans ma mémoire. Je me revois pénétrer sans transition dans un gigantesque chantier où de nombreux ouvriers s'affairaient. Un homme élégant, en

costume-cravate, sort d'un bungalow le sourire aux lèvres : "bienvenue à l'établissement, Madame Beaulier, je suis le directeur. Avez-vous fait bonne route ?"

Marie-Pierre



Murs murs

1976. Je suis dans mon premier poste d'éducateur au centre de détention de Melun. Cet établissement est classé "centre de détention" depuis 1975, date d'une réforme qui a modifié l'organisation des établissements pour peines. Auparavant, il était, comme tous les autres, une maison centrale, avec la particularité d'avoir plusieurs types de "traitement" de la peine, ce qu'on appelle le "régime progressif". Chaque personne incarcérée passait par plusieurs phases dans le même lieu : une phase d'isolement-observation, une autre dite d'amélioration, une troisième de confiance et cela pouvait se terminer, en fin de peine, par une phase de semi-liberté.

En 1975, ce régime est supprimé et chaque établissement, excepté les maisons d'arrêt, est consacré à un régime unique : la centrale accueille des détenus longue peine pour lesquels des observateurs estiment qu'ils doi-

vent encore progresser et prouver qu'ils sont "réinsérables" ; le centre de détention, en théorie, est fait pour des personnes plus proches de la fin de peine, à la fois pour le temps qu'il reste à accomplir et pour les gages de réinsertion qu'elles laissent poindre.

Dans ce type d'établissement, une place plus importante est laissée aux activités collectives et, en 1978, les services socio-éducatifs de la prison sont divisés en deux : le service social proprement dit, avec une assistante sociale chargée d'une relation individuelle avec le détenu (démarches, liens familiaux...) et le service éducatif, chargé essentiellement de la relation collective avec la population pénale.

Nous sommes trois éducateurs, spécialistes "en rien" mais chargés de tout dans les domaines culturels sportifs, parfois scolaires, nous nous partageons les tâches, aidés, dans le domaine scolaire, par un vieil instituteur tout proche de la retraite et un peu désabusé.

Je suis, pour ma part, entre autres, chargé des sports, et j'organise les matchs de volley ou de basket, soit entre équipes de détenus, soit en faisant pénétrer en prison des équipes extérieures, ce qui se fait pratiquement deux à trois fois par mois.

Je pénètre le matin en détention,

là où les bureaux des éducateurs se trouvent et je suis "détenu" jusqu'au soir. Mon moment de liberté, c'est le match de volley auquel je participe : enfin une activité d'évasion, en plein air ! Le terrain de sport a été tracé à l'emplacement de l'ancien jardin du directeur, dans un espace clos, de tous côtés, par un mur de sept mètres de haut.

La balle monte, le regard la suit : elle est dans le ciel, elle redescend, elle s'intercale entre les yeux et le mur ; le mur est le plus fort, il aspire le regard ; je manque la balle. Je me rends compte du poids et de la pression des murs, deux éléments qui, psychologiquement, sont de plus en plus difficiles à supporter.

Je suis parti prendre l'air, sans murs, en 1978, pour revenir fin 1981, pensant avoir pris un peu de distance pour retenter l'expérience du milieu fermé. Je ne joue plus au volley, des moniteurs de sport ont été formés entre-temps mais la claustrophobie latente est toujours présente. Je quitte définitivement le milieu fermé en 1984 pour reprendre mon souffle en milieu ouvert.

2007. Depuis 1984, je suis en milieu ouvert. J'ai contact avec des personnes placées sous main de justice mais en liberté, pour la plupart, et qui, après nos entretiens, rentrent chez elles. Il n'y a plus d'enfermement.

Je ne peux parvenir à donner mon sentiment actuel, sentiment d'être enfermé administrativement cette fois, sans dire quelques mots de l'évolution des choses depuis mon arrivée. Nous sommes une équipe de trois "agents de probation" avec, pour seul responsable, un juge de l'application des peines. Après quelques années en milieu fermé, une grande liberté de travail, une grande indépendance pour organiser mes emplois du temps et le suivi des personnes.

Deux nouveautés vont entraîner le changement. D'abord l'arrivée d'une organisation hiérarchique, nécessaire, certes, pour une bonne gestion de service, mais accompagnée de contraintes que je ne connaissais pas jusque-là et qui me paraissent, d'un coup, être plus un frein qu'une aide : il faut justifier, demander l'autorisation pour chaque démarche ; ensuite, la contrainte de l'informatique : les yeux qui pleurent à trop fixer l'écran, les doigts, deux seulement, qui frappent la mauvaise touche, je ne suis pas doué, je recommence, la machine me trouve trop long, "time out", elle fait disparaître mon texte¹, j'ai oublié d'enregistrer, je craque.

¹ Le logiciel APPI (Application des Peines, Probation Insertion), qui permet de transmettre les rapports au magistrat directement par l'intranet, est programmé pour effacer les données au bout de quinze minutes d'inactivité.

Je n'ai plus le temps de me concentrer sur les situations concrètes : j'ai cette pénible impression de toujours être en retard de trois rapports, que l'on me réclame, et que ce diable de logiciel APPI ne manque pas de me mettre sous le nez, chaque matin, dans ce qu'il ose "appeler une page d'accueil" avec sa rubrique intitulée "liste des tâches".

Je sais bien qu'il faut évoluer avec les nouveaux textes, les nouvelles méthodes, oui, je le sais et y trouve même certains avantages : les dossiers sont clairs, transmissibles ; mais que c'est dur : un rapport, urgent toujours, est en rédaction, le téléphone sonne, la collègue, assistante sociale du secteur, reçoit quelqu'un qui sort de prison, je le connais bien sûr, je peux le renseigner, demain à la permanence, je reprends mon texte, le téléphone sonne, j'avais oublié, je suis de permanence, je dois recevoir un passager*, le temps passe, je n'ai toujours pas fini mon rapport, ce sera fait demain, peut-être, si j'ai le temps.

Imperceptiblement, les murs administratifs se referment, me prennent une grande partie du temps que je ne peux plus consacrer au contact humain qui fait le charme de nos professions. Mais qu'est-ce que je vais pouvoir écrire sur des personnes que je ne peux plus rencontrer ? L'état

se resserre, les murs reviennent... Je suis de nouveau enfermé. Vivement la vraie liberté : la retraite.

Jean-Marcel

Le portillon

Août 1976. J'ai 19 ans, j'ai réussi le concours de commis, je suis affectée à la maison d'arrêt de Gradignan. Je ne connais pas ce milieu. Je me présente au portillon qui se situe devant la façade de la prison. Les détenus aux fenêtres me voient, quelques sifflets, quelques quolibets sont leur première réaction. Le portillon ne s'ouvre pas, malgré toute ma détermination à le pousser, à le tirer, rien n'y fait. Les rires fument aux fenêtres, les plaisanteries de mauvais goût aussi et ce portillon qui résiste... Je suis décontenancée, j'hésite à rebrousser chemin mais bon, c'est mon premier poste ! Au bout de dix minutes de faction forcée, une voix s'écrie : "il faut appuyer sur le bouton !" Le bouton, évidemment ! Dans mon incompréhension doublée de panique, je n'avais pas compris qu'il fallait avertir de sa présence pour que l'agent en poste à la porte d'entrée déclenche la serrure électrique du portail ! Ce furent mes premiers pas, certes

remarqués, dans l'administration pénitentiaire.

Mon premier jour, après cette entrée, est des plus marquants. Le directeur en place me reçoit en personne et me propose de me faire "visiter", la prison. Après une visite sommaire de la cuisine, de la buanderie, des étages, il y en a six... le directeur s'arrête au quatrième, il frappe à une porte, un surveillant entrouvre la porte, nous salue, et demande au directeur mon nom car il ne me connaît pas. Le directeur lui rétorque que c'est inutile. L'agent nous fait entrer.

Il y a un bureau et une chaise pour le surveillant au milieu de la pièce et plusieurs cellules. Dans l'une d'elles, il y a un jeune homme d'une vingtaine d'années, souriant à notre vue, le directeur lui demande comment il va, s'il n'a besoin de rien. Le jeune lui répond que tout va bien, il le remercie même d'avoir pu obtenir quelques BD qu'il avait demandées. Après ce court échange, nous ressortons et là, le directeur m'annonce que le jeune que nous venons de voir est condamné à mort, en attente d'une éventuelle grâce.

Claudette

A 2 km sortie d'Aléria, village de Haute Corse, prenez sur votre gauche une petite route bordée de platanes, traversant des champs qui s'étalent à perte de vue. Après avoir parcouru environ 1,5 km, vous arrivez devant une barrière levante avec en arrière plan un palmier majestueux et en toile de fond la si bleue mer tyrrhénienne. Non, ce n'est pas le descriptif idyllique du lieu de vos prochaines vacances, mais celui du

Centre Pénitentiaire de CASABIANDA

Pas de mur d'enceinte, pas de mirador, pas de concertinas, rien qui rappelle un établissement pénitentiaire dit « classique ». Nombreux sont les touristes étrangers qui, n'ayant su traduire le discret panneau annonciateur du lieu, croient en arrivant devant le frêle barrière, se trouver devant le camping municipal du coin.

Rien, ici, n'est comme ailleurs. Le centre de détention, autrefois centre agricole, abritait conjointement l'administration et la RIEP (Régie Industrielle des Établissements Pénitentiaires). Aujourd'hui, la RIEP est remplacée par le SEP (Service des Emplois Pénitentiaires) qui dépend toujours de l'administration mais avec un fonctionnement indépendant. La mission du

centre de Casabianda est basée entre autres sur l'occupation et la réinsertion par le travail.

Le travail à Casabianda se décline sous plusieurs aspects.

Le service général, commun à chaque établissement pénitentiaire pour l'entretien des bâtiments de détention et de la résidence, espaces verts, cuisine, hôtellerie, cantine, garage.

Le travail en concession, concernant la fabrication, dans un petit atelier, d'une spécialité de biscuits corses, appelés Canistrelli ; c'est le seul concessionnaire interne sur les trois établissements de Corse.

Les chantiers extérieurs où de nombreux détenus, en fin de peine, ont la possibilité, après avoir eu l'aval de la commission d'application des peines, de travailler pour des entrepreneurs locaux. Ils partent le matin, soit pris en charge par l'employeur, soit au volant de leur propre véhicule quand ils en possèdent un et réintègrent le centre le soir après leur journée de travail. Tous les corps de métiers sont demandeurs, même la gendarmerie des deux villages voisins du centre emploie un détenu pour effectuer des tâches ménagères et de petits entretiens.

CORSIA, un organisme qui fait de la recherche génétique sur les ovins et qui emploie des détenus

pour s'occuper des moutons.

Le SEP : les travaux forestiers consistent à entretenir la forêt d'eucalyptus qui avaient été plantés afin d'assécher les terrains marécageux, le bois coupé est vendu pour du bois de chauffage aux autochtones ainsi qu'aux personnels.

Les travaux agricoles, la culture des céréales en appellation bio, la culture des plantes aromatiques afin de les distiller pour obtenir des huiles essentielles. L'élevage des ovins dont le lait est vendu aux fromageries, des veaux et des porcs.

Le service du garage pour l'entretien du matériel agricole, tracteurs, moissonneuses.

L'abattage des bêtes, qui se pratiquait il y a quelques années, n'est plus en vigueur, eu égard à la réglementation qui ne l'autorise que dans les abattoirs.

L'histoire veut qu'afin de faire fonctionner ce centre à l'allure d'une immense ferme, les détenus recrutés devaient obligatoirement avoir un profil agricole. Il s'avère que les délits communs de ces détenus agriculteurs étaient des délits à caractère sexuel. C'est ainsi que le CD de Casabianda est devenu un centre où les détenus sont à 90% des délinquants sexuels.

Outre l'aspect de centre de vacances, ce qui m'a le plus choquée en arrivant, c'est l'âge des

pensionnaires. Je me serais crue dans une maison de retraite, cela est sûrement dû à la durée des peines à purger, 15 à 20 ans en moyenne.

L'architecture du centre n'a rien de moderne, au contraire. Mais il est propre de l'intérieur et de l'extérieur. Le centre est composé de trois bâtiments d'hébergement, un bâtiment regroupant un garage pour l'entretien des véhicules administratifs et les services techniques, des étables, grange, porcherie et enfin un bâtiment où se trouvent les cuisines, la buanderie, les locaux de la cantine et le réfectoire.

Le service des repas fonctionne comme un self service, le choix en moins, où chacun se présente devant un comptoir avec son plateau alvéolé qu'un détenu employé à la cuisine remplit. Le repas est pris en commun exception faite des bergers à qui sont portés des plateaux thermos sur leur lieu de travail, les pâturages. Dans les limites du centre, de 7 h du matin, heure d'ouverture de la porte d'entrée du bâtiment — il n'y a pas, en effet, d'enfermement individuel cellulaire — au soir 20 h, l'hiver ou 21 h, l'été, chacun vaque à ses occupations (travail, activités diverses) au rythme des appels ponctués par une sirène stridente digne des couvre-feux.

Lors des appels, les détenus inoccupés viennent se mettre en rang, afin que les surveillants vérifient si l'effectif est exact, les détenus travailleurs, eux, sont pointés avant et au retour de leur travail. Le rassemblement se situe non loin du majestueux palmier, face à la plage privée des détenus. Plage privée où ils peuvent à loisir, se baigner, pêcher, les articles de pêches sont vendus en cantine, et même faire griller leur poisson sur le barbecue prévu à cet effet.

A quelques centaines de mètres de la plage des détenus, les personnels bénéficient eux aussi d'une plage réservée s'étalant sur plusieurs kilomètres. C'est sur cette plage qu'existait un camp de vacances géré par le CNOSAP, où l'ensemble des personnels du ministère de la justice pouvait venir passer ses vacances. Aujourd'hui le centre est fermé pour cause d'attentats successifs. En dehors du travail, diverses activités sont proposées à l'ensemble de la population pénale comme dans tout établissement pénitentiaire, telles qu'activités sportives et culturelles. Le luxe, c'est la pêche à la ligne, et les potagers. Des parcelles de terre sont mises à disposition, ce qui permet aux détenus d'améliorer l'ordinaire et la gamelle, en cultivant leurs propres légumes. Les activités sont importantes car

les parloirs ne sont pour certains, pas nombreux voire inexistant. L'éloignement du site et la cherté du voyage, en sont la cause. Les trois quarts des détenus sont issus du continent mais la nature du délit peut, aussi, entraîner une rupture de liens familiaux au point que lorsqu'il arrive qu'un détenu décède pendant son incarcération, personne ne réclame le corps pour la sépulture. Pour ceux-là, le Centre dispose d'un cimetière sur le site où quelques détenus sont enterrés et ce sont le Directeur et quelques membres de personnel qui font office d'accompagnateurs jusqu'à la dernière demeure.

Pour ceux qui bénéficient de parloirs, un local avec chambre, douche, et salle à manger est mis à disposition des visiteurs et du visité. En effet ici, les parloirs sexuels sont autorisés. La famille visiteuse peut venir pour la journée et pique niquer avec le détenu, elle arrive avec des victuailles qu'elle partagera soit sur les tables en bois à l'extérieur, si le temps le permet, soit dans la salle à manger.

La cohabitation, qui dure parfois pendant des années, entre détenus et personnels se passe presque naturellement, chacun dans son rôle, chacun dans le respect de l'autre.

Tout au long de la journée, les détenus déambulent dans les

locaux administratifs, toujours, après avoir demandé l'autorisation ou avoir été convoqués par les différents services, pour les audiences avec la direction, les gradés de détention, le greffe, la comptabilité, les CIP.

Pas de menottes, pas d'évasion, peu d'uniformes. Les extractions médicales ont lieu à l'hôpital de Bastia à 80 km, dans un fourgon, conduit par un chauffeur et un agent pénitentiaire en civil, les détenus n'étant pas attachés sans pour cela que cela pose des problèmes.

Outre les divers bâtiments cités précédemment, cinq logements individuels dont trois petites villas abritent les détenus responsables des animaux, vaches, veaux, porcs. Ces hébergements échappent au bouclage du soir, les détenus devant se tenir disponibles à tout moment du jour et de la nuit, auprès des bêtes, afin d'assurer les naissances ou pallier rapidement à tout autre problème les concernant.

Les détenus bergers, quant à eux, logent à la bergerie, située à 3 km du centre de l'autre côté de la route nationale dans les terres, jouxtant la résidence où vit une cinquantaine de familles de personnels pénitentiaires.

La vie de la Résidence, est, elle aussi chargée d'histoire. Autrefois détenus et surveillants y vivaient côte à côte, évidem-

ment dans des bâtiments distincts mais tellement proches. La Résidence possédait sa propre école pour les enfants du personnel, son salon de coiffure, son magasin achalandé par les fruits et légumes cultivés par la population pénale. C'était vraiment un village dans un village. Nombreux sont ceux qui aujourd'hui, parmi le personnel du centre, ont un père, un oncle, un cousin, un parent qui a été lui-même un personnel pénitentiaire à Casabianda, et le but de ceux qui y ont vécu enfant est de revenir à leur tour y travailler. Leur passé, leur présent, leur avenir est là et nulle part ailleurs. C'est l'une des particularités de ce centre pénitentiaire : il appartient symboliquement à ceux dont les parents y ont travaillé et qui ont le senti-

m e n t
d ' a v o i r
reçu - en
héritage ce
choix de
vie et sou-
haitent à
leur tour le
l é g u e r
intact.

Aujourd'hui, paradoxe parmi des paradoxes, alors que le Centre qui abrite les détenus est ouvert avec la mer comme limite naturelle, la Résidence, quant à elle, est fermée, entourée d'un grand grillage, avec un portail électrique



CP Casbianda - Récolte d'artichauts

qui ne fonctionne qu'avec un badge, ceci dans le but, certes noble, de protéger les lieux, les personnels et leur famille. Il faut savoir que pour des raisons en relation avec le nationalisme corse, de nombreux attentats ont eu lieu, faisant des dégâts matériels importants, notamment au niveau du mess du personnel, qui fut détruit au moins cinq fois. De même que sur le Centre, à la Résidence, l'entretien des logements de fonction ainsi que les espaces verts de la résidence, dont le jardin d'enfants, sont effectués par des détenus. Ces derniers arrivent le matin et en début d'après midi, emmenés dans un fourgon conduit par un détenu chauffeur, sans surveillant, sans menottes.

La cohabitation est donc, aussi, de mise entre les personnels, leur famille et les détenus. Les détenus circulent, pour faire leur travail, librement, dans la résidence où circulent aussi librement les enfants des personnels. Le Centre de détention de Casabianda, de par sa conception et son fonctionnement représente une réelle curiosité et aussi un exemple atypique qui ne doit sa réussite qu'à l'association de critères bien particuliers liés au délit, au lieu, à l'histoire.

Claudette

Tout est vibration

Dans ce service, chaque bureau donne sur un couloir en forme de grand U. La grandeur de chaque bureau correspond à la position hiérarchique et au nombre d'occupants.

Dans mon bureau, porte ouverte : à quoi servirait-il de fermer une porte qui ne sert à rien : la conception des matériaux et des lieux favorise la sensibilité auditive des agents. Il en est de la démarche comme de la poignée de main : ferme, hésitante, etc. On entend venir et c'est un jeu pour moi de reconnaître les grandes enjambées d'Eugénie, le pas nerveux de Véronique. Le pas que je reconnais le plus aisément, il faut dire qu'il ne s'embarasse pas de fioritures, de tergiversations, non, c'est un pas auguste, une démarche magistrale qui impose au sol moquetté son poids. C'est un pied vif, incisif, qui affirme la conquête de l'espace. Ainsi, l'information est portée de panneaux muraux en panneaux muraux, cela retentit dans l'air.

Voici qu'il s'approche et continue sans s'arrêter. Je suis devant l'écran de l'ordinateur, comme mes collègues.

Patricia

Personnes

INVITATION

Le Directeur de l'Administration pénitentiaire au
Ministère de la Justice prie M
de lui faire l'honneur de participer à la visite de l'exposition
du travail pénal qui aura lieu le vendredi 20 octobre 1967
à 16 heures, à l'Ecole d'administration pénitentiaire.

Un départ en car est prévu pour 14 h 30 précises, 4, place Vendôme, avec retour
à Paris vers 18 h 30
Voitures particulières : se conformer aux indications jointes.

Marie-France

Je me sens incapable d'évaluer le nombre de personnes dont on dit dans la profession qu'"on les prend en charge" au cours de trente ans d'exercice. Je peux les imaginer comme une foule rassemblée sur une place sans doute assez vaste. Je m'interroge sur la tonalité que pourrait avoir cette foule. Sans doute disparate. Je reconnais nombre de visages, leur histoire fait écho, leur douleur me revient, l'horreur de certains actes me hante.

1990

Vacances d'été en Espagne. Valence, place Redonda, quelqu'un m'interpelle. C'est Brigitte, quartier femmes, maison d'arrêt d'une ville du sud, rencontre de 1985.

Septembre 2001

J'ai en charge le dossier de M. X, il purge une peine de réclusion. Il a épousé, au cours de sa détention, une jeune femme handicapée et riche héritière qui le vénère.

X fait des études d'histoire et obtient un DEUG. Il a un statut d'étudiant et il est soutenu par un prof de fac curieux du monde carcéral.

X se dit historien.

X est en représentation permanente. X méprise le CIP que je suis et n'accepte pas ce qui lui est renvoyé.

Décembre 2001. Il se tranche le petit doigt qu'il réussit à envoyer au JAP pour protester contre son travailleur social inefficace.

P a 40 ans, condamné à perpétuité à 16 ans. P est un athlète, il dégage une force impressionnante que son crâne rasé accentue. Quand P est en colère, il revêt son treillis militaire et chausse ses rangers.

Je rencontre P pour la première fois dans un couloir de la détention, il a sa tenue de combattant. Il

est accroché à la grille et proteste : trop d'huile dans la salade au repas de midi.

Je l'invite à me céder la place. Le regard qu'il me jette n'appelle aucun commentaire.

Quelques mois plus tard, à l'occasion d'une manifestation culturelle réalisée avec la ville, nous organisons une rencontre "dedans dehors" avec des artistes plasticiens. Quelques détenus obtiennent du JAP l'autorisation de sortir un jour pour se rendre à cette manifestation.

P est de ceux-là, à moi la charge de l'accompagner.

Un mois avant la rencontre, P m'indique qu'il a commandé un costume à un magasin de vente par correspondance et m'interroge sur la couleur choisie.

Le jour J, je passe prendre P à l'établissement pénitentiaire. Il est très soucieux de son apparence et ne cesse de m'interroger à ce sujet. Mon véhicule garé, nous nous dirigeons vers le lieu d'exposition. P est derrière moi, il ne cesse de remonter ses chaussettes. Il marque un arrêt et me prie de le ramener à la prison.

Après une longue négociation et un détour par un supermarché pour acheter une nouvelle paire de chaussettes, nous arrivons à la manifestation.

La PS se termine à 18 h. À 17 h 15, P me signifie que je dois le ramener.

Le souci de l'apparence

Le moment du procès sonne l'heure d'une représentation pour laquelle chacun se prépare. Décorum de la salle de spectacle, solennité, costumes, mise en scène.

Unité de temps, unité de lieu... les justiciables convoqués tous à la même heure ne connaissent pourtant pas l'heure de la fin du spectacle ni même le jour de la relâche.

Les justiciables aussi, pour la plupart, gardent le souci de ce qu'ils donnent à voir : cohérence de

l'apparence avec le système de défense. L'avocat est, dans ce cas-là, le metteur en scène de son client, le répétiteur et même le souffleur.

La comparution aux Assises où les enjeux sont particulièrement importants accentue encore cette scénographie. On assiste quelquefois à des métamorphoses.

La session des Assises, à M, s'ouvre pour une période de quinze jours. C'est toujours, pour l'établissement pénitentiaire, une période délicate : enjeux de liberté, comptes rendus d'audience dans la presse locale qui influent sur l'état de la détention, risques de suicide et de bastons.

Comme chaque jour, j'emprunte le parcours habituel pour me rendre au bureau de permanence en détention. Je vais au greffe, passe devant le vestiaire. Une escorte de policiers encadre un homme qui se tient très droit, il a belle allure, dans un costume impeccable ; "bien sûr, me dis-je, encore un escroc." Je presse le pas : j'aimerais arriver à mon bureau avant le blocage des mouvements pour la promenade. Soudain, une voix m'interpelle : "Madame B ! Vous ne me souhaitez pas bonne chance pour mon procès ?" C'est X, que je suis maintenant depuis plus de deux ans, que je rencontre à l'atelier de production régulièrement, toujours un peu à l'étroit dans son habit de travailleur et traînant les pieds dans ses charentaises.

Mary

Septembre 1986. Maison centrale de Lannemezan. Sélection des candidats pour la formation poterie. C'est la première fois que je franchis les portes de cet établissement. Les mesures de sécurité pour y pénétrer sont drastiques. Un cadre pénitentiaire m'attend et me conduit dans le bâtiment où je vais pouvoir faire passer les tests psychotechniques. Je longe un long couloir au plafond très bas et sens malgré moi monter une certaine pression. Soixante-dix perpétués vivent ici, de longues peines, des affaires criminelles extrêmement graves. Grand banditisme, assassinats, terroristes y sont regroupés.

Le cadre me fournit la liste des détenus que je vais rencontrer et m'installe dans un bureau. Je sors mon matériel, ma documentation et j'attends patiemment le premier d'entre eux.

L'attente est longue. J'ai du mal à me détendre. Un homme de petite taille, brun, très chevelu, se présente à la porte du bureau. Je l'accueille avec un grand sourire mais constate qu'il ne répond pas à ma démarche. Je l'invite à s'asseoir et je me présente. Cet homme me fixe de son regard froid et "sans vie". Je suis impressionnée par ce manque d'émotions. Malgré une mise en situation respectant le protocole pré défini pour cette procédure, je n'ai toujours pas entendu le son de sa voix. Il me regarde toujours, presque immobile. Ses yeux sont d'un noir profond. Je n'y lis rien et suis quelque peu déstabilisée. Mais je lui donne le change et lui annonce les consignes du premier test.

Toujours aucun mot, aucune question. Il s'exécute mais ne regarde pas les outils mis à sa disposition. Il continue de m'observer, ne détachant à aucun moment son regard du mien. Pourtant, il devrait regarder les plaquettes posées sur le bureau. Son regard s'échappe furtivement vers le support et revient inéluctablement sur mon visage.

Nos regards s'opposent sans violence mais il me semble pourtant qu'un combat est en train de se livrer. Je n'en connais pas la cause mais je dois me maintenir dans une neutralité bienveillante. Je m'y emploie avec toute la force de mes convictions.

La série de tests se termine. Il ne s'est toujours pas exprimé et maintient cette attitude atypique. Aucun mot ne sort de sa bouche. Depuis vingt minutes, je m'évertue dans un monologue qui devient pesant. Je refuse néanmoins de m'y attarder et tente maintenant d'engager le débat sur ses motivations. J'ai fait l'impasse sur les résultats des tests qui s'avèrent de faible qualité. Peu importe, notre "aventure" ne se joue pas là.

Je veux absolument l'entendre s'exprimer. Alors, je tente de reconstruire avec lui son parcours scolaire et professionnel. Il s'agit là de questions-réponses. Il va bien falloir qu'il se livre un peu. Mais là encore, l'intéressé me contraint à être extrêmement précise dans mes questions car il ne répond que par oui ou par non. C'est épuisant. Je m'interroge car je sais que j'ai en face de moi un condamné à perpétuité. Le bruit des grilles et des mouvements de détenus, non loin du bureau, me rappellent, si besoin était, que je me trouve dans une structure sécuritaire.

Lorsque j'aborde ses motivations, il me renvoie un regard toujours aussi froid en guise de réponse. Il a des yeux de "requin", des yeux vides. Je lui indique alors que j'ai besoin de sa participation car je suis son relais auprès de l'institution.

Il finit par m'indiquer qu'il veut juste occuper son temps et me précise qu'il a sculpté un objet à l'atelier poterie. Enfin, il se livre. Je crois la partie gagnée mais il me fixe toujours avec la même intensité mais sans dégager d'émotions particulières. Impuissante depuis près d'une heure, je finis par abandonner tout espoir d'en savoir plus et lui indique que je répondrai à sa proposition. Il se lève lentement et sort sans un mot.

Cet entretien m'a épuisée. Je décide d'interrompre momentanément ma sélection et demande à visiter l'atelier pour y découvrir sa sculpture. Sur place, on me présente le professeur avec qui je m'entretiens sur la méthodologie que j'ai mise en place et je lui raconte ce je viens de vivre. Il se dirige alors vers la sculpture et me la montre. Il s'agit d'un crâne humain entouré de chiens cerbères. Je reste sans voix et un frisson traverse mon corps à cet instant. Le psychiatre de l'établissement m'aidera ultérieurement à accepter l'indicible.

MAH 1 MA Seysses, dimanche.

Ce matin, la détention est très calme. Les mouvements sont limités, les détenus, pour la plupart, en cellule, affairés à leurs activités domestiques. C'est dimanche.

Accompagnée d'une équipe de quatre agents, je monte au deuxième étage afin de mettre en place le mouvement de promenade. Le silence est présent. Il est 9 heures. Beaucoup sont encore au lit.

Les surveillants entament l'ouverture des portes.

— Bonjour, la promenade.

— Non, merci surveillant.

— Bonjour, promenade.

Deux détenus en tenue de sport se présentent devant la porte et attendent patiemment l'ordre de se déplacer. Ainsi se poursuit cette marche particulière.

Les quelques amateurs descendent d'un pas lent l'escalier et se dirigent sans conviction vers la cour de promenade.

Le mouvement est à son terme lorsqu'une alarme API est déclenchée.

Le PCI nous informe par Motorola du lieu de l'incident.

— Alarme, agent 2ème étage MAH 1.

C'est en courant que nous nous retrouvons sur la cour où le surveillant m'informe qu'il vient d'être insulté par X et que ce dernier a tenté de lui

adresser un coup de poing. La mise en préventive au QD s'impose. J'en réfère au chef de permanence qui m'invite à le mettre en cellule d'attente en attendant l'équipe d'intervention.

Aussitôt dit, aussitôt fait.

Puis arrive l'équipe, habillée de cet uniforme de protection, casquée et dotée de moyens dissuasifs. X est pris en charge par cette escorte et je les accompagne dans le sas. Là, X me regarde et m'insulte :

— Salope !

D'un réflexe, je le gifle et regrette aussitôt mon geste.

Que m'est-il arrivé ?

Jamais je n'ai enfreint le règlement. En vingt-cinq ans de carrière, jamais de débordement, même pas dans le verbe. Et là, pour une raison totalement inconnue, j'ai répondu à cette insulte par la violence.

Je viens de commettre une faute professionnelle et je serai, de ce fait, sanctionnée.

Une demi-heure plus tard, le directeur adjoint de permanence me convoque. Il m'invite à m'asseoir et se lève, va se placer à côté d'un tableau installé près de son bureau où il s'engage dans un cours sur les droits et les devoirs du personnel de surveillance. Je n'ai que faire de ce verbiage : je connais aussi bien que lui les règles. J'en ai assez, je l'interromps.

— Monsieur, je ne suis pas sans savoir tout ce que vous me dites. Donc, si vous souhaitez me sanctionner, donnez-moi mon questionnaire* afin que je rejoigne dans les meilleurs délais mon bâtiment.

Il insiste avec ces propos hors du commun :

— Je réfléchis. Aujourd'hui, c'est dimanche, je ne sais pas ce que je vais faire. Comme vous le constatez, je ne suis pas en tenue. Je vous rappellerai lundi. Mais sachez que je ne couvrirai pas ces faits : je tiens à mon poste.

Je reste sans voix. Quelle confusion !

Les faits sont simples, pourtant ; que vient faire la tenue d'un directeur dans ce cadre précis ? De plus, je ne vois pas en quoi ce geste personnel pourrait mettre en péril sa carrière. Est-il dans son état normal ?

Peu importe, je n'ai plus envie de poursuivre cet entretien et lui indique que je suis prête à assumer mon geste.

Finalement, il m'invite à quitter son bureau.

Le lundi matin, vers 10 heures, le chef de détention m'ordonne, par Motorola, de me rendre dans le bureau du directeur.

Je connais les raisons de cette convocation mais je ne suis pas affectée par cette situation. Je suis prête à assumer mes responsabilités. Ce n'était pas un geste prémédité. Je vais donc récupérer mon questionnaire et y répondre aussi honnêtement que possible.

Arrivée dans le bâtiment administratif, je croise dans le couloir le chef de détention, M. R., qui me regarde droit dans les yeux et penche la tête sur le côté comme s'il voulait éviter une gifflée potentielle envoyée par la spécialiste que je suis devenue. Ce geste rapide et furtif semble ludique. Néanmoins, il ne me parle pas et, d'un geste de la main, me montre le bureau du directeur.

Je suis derrière lui, peu fière de moi. Ma respiration se fait courte, mon cœur semble s'emballer. Jamais je ne me suis retrouvée dans une situation professionnelle où je savais par avance que j'avais tort.

J'entre dans le bureau directorial. Le directeur est assis derrière son bureau. Le chef s'installe sur une chaise placée devant le bureau, à gauche du directeur. Reste une autre chaise, face à M. R., directeur de la MA de Seysses.

J'avance doucement vers lui pour le saluer. Il me serre la main. Ses yeux bleus pétillants brillent et semblent me sourire. Il ne m'invite pas à m'asseoir, il me dit :

— Alors, vous vous êtes lâchée, hier.

Il n'attend même pas que je réponde.

— Ne recommencez pas : ça fait désordre. Allez-y. Je ne me suis pas exprimée, il n'y a pas eu d'échange. Je les regarde l'un et l'autre et les remercie confusément.

Ils savent ce que j'ai fait. Ils savent aussi que je suis marquée par cet excès. Ils savent que jamais cela ne se reproduira. Je ne les oublierai jamais. Je les en remercie encore.

Bernard

1997. Je suis nommé comme CSP 2 adjoint dans la petite maison d'arrêt de M. Il faut savoir qu'auparavant, j'ai exercé les fonctions dans un grand établissement. Le travail en petite maison d'arrêt implique de connaître le greffe judiciaire, l'OMAP (organisation du service du personnel).

Le jour J arrive, je me présente à la porte d'entrée ; passage sous le portique ; je me présente, serre la main à l'agent de la porte. Je rencontre le CMA (chef de la maison d'arrêt), il me montre mon bureau : il se trouve dans le greffe, face à celui du premier surveillant EG. Dans le coin, il y a celui de l'autre premier surveillant JPO. Je me présente, leur parle de mon parcours professionnel, je les questionne sur leur travail. Je leur dis ne rien connaître au greffe et en OMAP et que je compte sur eux pour m'apprendre. Le courrier du jour est arrivé, on dépose le courrier du greffe sur mon bureau, je le lis, j'essaie de comprendre, je demande ce que je dois répondre. EG me répond :

— Vous êtes chef, vous avez passé le concours : vous devez savoir ce qu'il faut faire.

Je lui explique que, pendant notre formation, on ne fait pas de greffe. Entendant cela, JPO s'approche de moi et m'explique. Ouf ! je crois que j'ai trouvé un allié mais, malheureusement, il part en congés. Il va falloir que j'apprivoise EG. La tâche ne va pas être simple. Je serre les dents et continue mon travail. Comme un élève, je vais montrer ce que j'ai fait à JPO et lui demande si c'est bon. Il me rassure. Dans mon tiroir, j'ai pris soin de glisser un cahier, je le sors et commence à noter ce que j'ai fait. Au moins, si la situation se représente, je saurai quoi faire.

La journée passe tant bien que mal. Le soir, je demande qui fait l'ouverture du lendemain : je sais qu'il y a des registres à renseigner tous les matins mais je ne sais pas les remplir.

Le lendemain, je suis présent à 6 h 45, j'ouvre mon bureau, retire du tiroir mon cahier d'écolier. Je m'approche du premier surveillant, je note scrupuleusement ce que je dois faire, les noms des registres, la façon de les remplir. Je vais en détention, je regarde le fonctionnement de la structure, il faut que je m'imprègne de la vie de l'établissement.

Je retourne au bureau, EG est là, je lui dis bonjour et il me répond :

— Bonjour, chef.

Je m'assois à mon bureau, je demande à EG si je peux l'aider, il me répond

— Vous ne savez pas faire, je n'ai pas le temps de vous expliquer.

Je serre à nouveau les dents, j'encaisse.

Je lui dis qu'au prochain arrivant, j'aimerais qu'il me le laisse faire : avec lui, je peux apprendre.

Réponse :

— Vous avez passé le concours : vous devez savoir. Je sens que la moutarde me monte au nez. Je ne dis rien, je prends mon trousseau de clefs, je vais faire des audiences en détention : là au moins, je suis dans mon élément : je n'ai connu que ça.

Par l'interphone, j'entends le surveillant portier qui dit :

— Détention : préparez un paquetage, il y a un entrant.

Je quitte la détention, je me rends au greffe : je vais faire mon premier écrou, je suis content.

Désespoir. EG a déjà tout préparé, il est au guichet du greffe, il s'apprête à procéder à l'écrou. Je me mets à côté de lui, j'ai mon cahier d'écolier avec moi, je l'écoute, je l'observe et je note la marche à suivre. Le prochain, je saurai le faire et je ne devrai rien à EG.

Les journées suivantes s'égrènent avec toujours les mêmes réponses :

— Vous êtes chef, vous avez passé le concours : vous devez savoir.

Un jour, je perds patience. Sans me contrôler, j'attrape ce que j'ai sous la main, je m'en souviens encore, une gomme, une règle et un cahier que j'essayais de remplir ; et je les jette l'un après l'autre à la figure d'EG. Je prends mes clefs et je vais faire le tour du chemin de ronde.

À mon retour au bureau, je retrouve EG, m'excuse et lui dis ce que j'ai sur le coeur. Il n'est pas en colère. Il me dit simplement agir comme cela avec moi car c'est à lui qu'on avait promis la place d'adjoint. Il était déçu. Le lendemain de cette altercation, EG, sans que je lui demande rien, m'a expliqué les rudiments du greffe. Toujours comme un élève, je sortais mon cahier d'écolier et continuais à noircir les pages. Une relation de confiance s'est établie entre nous, nous sommes devenus les meilleurs amis du monde, je l'ai remercié à mon départ pour m'avoir appris le greffe. À son départ, je lui ai offert, dans un paquet, une gomme, une règle et un cahier.

Suite à cette expérience, je me suis promis de ne jamais refuser de former quelqu'un : j'en ai trop souffert. Aussi, dès que j'explique quelque chose, je demande à mon interlocuteur de noter la marche à suivre et ça fonctionne.

Merci EG.

Petite MA

En 1997, je suis affecté en qualité d'adjoint dans une petite maison d'arrêt. L'accueil y a été fabuleux. Le personnel : toutes des personnes de la région ; c'est presque une pension de famille. Les détenus vous disent tous bonjour, il y en a même qui viennent vous serrer la main et qui vous demandent comment ça va.

Mais le plus frappant, c'est ma rencontre avec quelqu'un que je qualifie de grand monsieur : il s'agit de l'aumônier Papurello. Quand on parle de lui, on dit "Papu", on s'adresse à lui en l'appelant "Papu". Aumônier de la première heure, il fut un

des premiers en France à créer un foyer d'hébergement pour les sortants de prison. Mais il fut également un grand recruteur pour l'administration pénitentiaire. Eh oui, ce monsieur était également enseignant dans un lycée. Bon nombre de surveillants de cet établissement ont connu ce métier grâce à "Papu". Fidèle parmi tous les fidèles, il se plaît à faire partie de la famille pénitentiaire, il a baptisé et marié la plupart des enfants des surveillants, il n'a jamais manqué de venir souhaiter une fête avec le personnel. Pour Noël, un petit cadeau pour tous les personnels, les autres fêtes religieuses, un petit apéro aux personnels. Pour ses cinquante ans de sacerdoce, il a réuni autour de lui sa famille pénitentiaire. Tous les personnels et leur famille, les anciens surveillants partis à la retraite, les DR. Comme il était heureux, ce jour-là, tout son monde autour de lui pour assister à une messe en l'honneur des personnels pénitentiaires, tout ce monde pour partager un repas de l'amitié. Pour prouver son attachement aux personnels, tous les dimanches matins, il faisait livrer à l'établissement le journal local, La Dépêche du dimanche, c'était un rituel. À sa mort, il veut que son cercueil soit porté par le personnel. Il est tellement aimé que cela se fera sans problème.

Son dévouement va également plus loin : son engagement religieux, il l'a dédié à la cause des détenus. Tous les matins, à 7 heures précises, il était là, il venait visiter les entrants de la veille. Je lui disais :

— Papu ! enfin ! vous ne pouvez pas vous reposer et venir plus tard ?

Il me répondait :

— Enfin, chef, avec tout le respect que je vous dois, combien y a-t-il de nouveaux ?

Je lui répondais :

— Tant.

Et lui me disait :

— Combien de petits Jésus ? (Je vous expliquerai plus tard ce terme)

Eh oui, ça, c'était Papu, un homme d'église qui acceptait tout le monde dans sa chapelle, les catholiques et les autres, les petits Jésus (musulmans, israélites, etc.). Les petits Jésus, parce qu'il se sentait investi d'une mission envers eux : s'ils allaient à ses offices, c'était parce que Jésus les avait mis sur sa route.

Jean-Marcel

Juillet 1974. Je suis reçu par le directeur, pour mon premier stage. Il me balade sur les coursives en discutant çà et là avec de jeunes détenus ; c'est un homme autoritaire mais chaleureux. Il interpelle un jeune homme arrivé la veille : "Tu es encore revenu, toi ! mais quand vas-tu arrêter tes conneries !" L'autre bafouille, timidement, qu'il n'a pas pu rentrer chez lui : sa mère n'en a plus voulu, elle le rejette. Le directeur voit rouge : "Ça suffit ! ne dis pas de mal de ta mère, je la connais, c'est une brave femme mais toi, tu n'es qu'un fils de pute !"

1974, je suis en stage à Ensisheim, en maison centrale, un stage dit de découverte dans lequel je n'ai pas de dossier en charge mais qui me permet de voir comment fonctionne le service et de rencontrer des hommes détenus ; c'est un de mes premiers contacts avec la prison.

Un homme, détenu depuis plusieurs années, demande à me parler. Il a compris que j'étais nouveau, il se propose de me dire son expérience de prisonnier. Il n'a rien à demander mais envie de transmettre un vécu et de parler de son avenir.

Il est d'origine antillaise, très grand, impressionnant mais pas du tout agressif. Je garde en mémoire l'image de ses yeux, tout ronds, énormes, qui "mangent" son visage et qui dégagent tantôt de la tendresse tantôt de la fureur. J'ai l'impression qu'il joue à faire peur puis à rassurer. Il se dégage de son être une sensation de chaud et de froid alternativement. Il est bien connu des collègues éducateurs qui ne voient aucun problème à ce que je discute en tête à tête avec lui : une bonne expérience, disent-ils.

Nous sommes installés dans une cellule transformée en bureau d'entretien. Un petit soupirail, en hauteur, est la seule ouverture vers le soleil mais, en Alsace, en octobre, à quatre heures de l'après-midi, le soleil est remplacé par l'ampoule nue qui

pendouille au plafond. L'atmosphère est quand même un peu sinistre et ne me rassure pas. L'homme se raconte ; il a été condamné à mort pour avoir assassiné un chauffeur de taxi dans la région bordelaise. Il en parle simplement, persuadé que je connais son histoire, qui a paru dans les journaux ; j'en ai effectivement entendu parler. Le président Pompidou l'a gracié. Il l'a remercié mais lui a demandé de le laisser en prison longtemps, enfin, suffisamment longtemps pour lui permettre d'arriver au but suprême qu'il s'est fixé. Il est en effet à la recherche, dit-il, de son "absolu". L'enfermement lui permet de mener une expérience, unique, de recherche complète d'autonomie physique. Quand il aura atteint son "absolu", il devrait pouvoir vivre dans un lieu retiré, sans manger, sans apport extérieur ; et quand il sera prêt, il demandera l'autorisation de sortie. Il ne rattache cette expérience à aucune religion. Il veut être seul et il est persuadé de réussir à atteindre son "absolu" un jour.

Plus de trente ans après, je me souviens de cet homme ; ma mémoire a gardé intacte l'image de son visage et le scénario de cet entretien quasiment à sens unique.

J'ai juste oublié son nom. Je ne sais pas ce qu'il est devenu.

Melun, Comité de probation, 1990. Je reçois un jeune homme, sans domicile (ses parents le rejettent), complètement déprimé, qui vient dire sa détresse, qui ne demande même rien : il exprime simplement qu'il est mal.

J'essaie de lui proposer des solutions d'urgence. En parlant, je lui souris. Il se lève très tranquillement et quitte le bureau, en disant : "je ne peux pas parler avec vous, vous êtes trop heureux."



MC Ensisheim - Fresque peinte par un condamné à mort

Alain

Il est exact que certaines personnalités ou certains détenus peuvent marquer. Ton histoire me rappelle un détenu que j'ai connu à La Santé. C'était un détenu DPS (Détenu Particulièrement Surveillé), incarcéré pour plusieurs histoires de braquages mais aussi pour escroquerie. À plusieurs reprises, il a essayé de corrompre des surveillants pour qu'ils l'aident à s'évader. Il est vrai qu'il avait beaucoup d'argent. Un jour, il a été transféré à Fleury où il a réussi à corrompre un surveillant et un sous-directeur. Il s'est tué en tentant de sauter un toit après que le sous-directeur l'eut fait sortir de sa cellule en service de nuit. Le sous-directeur complice a été ensuite condamné à dix ans de prison et a été incarcéré à La Santé.

Ce détenu, je me souviens, moi, de son nom.

Samedi 14 janvier 2006, Épinal

J'arrive à la maison d'arrêt vers 12 h 20 pour prendre mon service d'après-midi. Dès que je franchis la porte d'entrée, je suis surpris par la mine du surveillant portier. Je lui lance une petite blague pour tenter de le faire sourire. Sa seule réponse est :

— Tu sais pour Gaëtan ? Il est mort.

Je tombe des nues et je réponds comme si je n'avais pas compris.

Gaëtan, c'est le pote à tout le monde ; mais surtout un ami pour moi et quelques autres. J'ai l'impression qu'une chape de plomb me tombe sur les épaules, mes yeux se remplissent de larmes quand je sais qu'il s'est suicidé, la nuit passée, chez lui. Je crois même qu'à ce moment je lui en veux d'avoir fait ça.

Il est 12 h 30, je suis à l'endroit où l'on fait l'appel, toutes mes pensées sont pour Gaëtan. Les collègues arrivent. Aucun mot n'est échangé et tous savent. Les regards suffisent.

12 h 45, c'est l'heure de l'appel. Je ne peux pas le faire. J'ai une boule dans la gorge. Je réussis juste à demander une minute de silence pour Gaëtan. À 12 h 50, la grille qui mène en détention est ouverte. Il faut y aller mais le cœur n'y est pas. Pour personne. Nous relevons les collègues du matin. Aucun mot, juste des regards dans lesquels on peut lire l'incompréhension, des poignées de main échangées. Les visages sont crispés, qui en disent long sur l'état d'esprit qui règne ce jour-là. Mais nous sommes des professionnels : les sentiments, les tracas et les peines, il faut les laisser au vestiaire. Si, pour certains, la vie s'est arrêtée, dedans, la vie continue. Mais la journée va être longue.
Salut Gaëtan.

Danielle

2006 MA

Un matin, il y a quelques mois, j'arrive en détention. Les surveillants m'indiquent qu'il y a une équipe de télévision qui tourne un document mais ils n'en connaissent pas le sujet. Depuis quelques mois, les demandes des journalistes télé, radio, sont fréquentes.

Je vais à leur rencontre, par curiosité. Je croise MF que je connais comme professeur d'histoire géo du lycée de mes enfants. Celui-ci m'explique être l'auteur du projet. Il souhaite faire un film sur cette maison d'arrêt chargée d'histoire en ramenant dans les lieux des personnes qui les ont connus pendant la guerre.

Il est donc venu accompagné d'une vieille dame responsable de l'association des anciens déportés et résistants de la région. Elle revenait pour la première fois dans l'établissement où elle avait été détenue et la caméra devait la suivre pour recueillir ses impressions.

J'arrive devant mon bureau, un bureau en détention, installé dans une cellule du rez-de-chaussée. La dame était là, seule, submergée par ses émotions et, devant tant d'émotion, l'équipe de télé s'était mise à l'écart un court instant.

J'entre et me présente à cette toute petite dame d'un mètre cinquante, pleine d'énergie et là, elle m'explique son histoire.

Mon bureau avait été pendant plusieurs mois sa cellule, son lieu de supplice pendant la guerre. Le plus dur pour elle, entre autres, était l'ouverture de la porte car, à chaque fois que celle-ci s'ouvrait, elle ne savait pas pourquoi. Il y avait alors des exécutions presque quotidiennes dans cette région de résistance et tous les détenus les entendaient sans savoir exactement qui cela concernait.

Elle a visité toute la détention, ne reconnaissant pas grand chose d'autre des lieux mais en cherchant en permanence le dialogue avec les person-

nels et les détenus ; malheureusement avec très peu d'échos de la part de la population pénale. En partant, elle est venue m'embrasser, en disant : "continuez, et surtout, pensez à moi de temps en temps."

Ce qui m'arrive très régulièrement depuis. Le film finalisé devrait être projeté à la population pénale prochainement avant d'être diffusé sur la chaîne locale. La projection devrait être suivie d'un débat. Madame **, animée par son envie de transmettre, attend beaucoup de ces échanges.



MC Saint-Martin-de-Ré

Jean-Pierre

Premier jour

Lors de mon arrivée à Saint-Martin de Ré, en janvier 1981, je me suis retrouvé un peu seul sur l'île. Vers 11 h 45, je discute avec une personne qui se trouve être un surveillant. Il me propose de prendre mon repas avec lui, nous allons donc au restaurant. Juste avant la commande, il me dit : "Ne mange pas trop de pain : ici, on le paye."

Durant le repas, le futur collègue ne fait que manger, manger, et encore manger du pain. Moi, je m'abstiens et surtout, je m'inquiète de la facture à venir. Au moment de l'addition : surprise le pain n'est pas facturé.

Je regarde mon collègue et, en souriant, il me dit : "À Saint-Martin, au restaurant, c'est comme sur le continent : le pain ne se paye pas."

La blague me suit pendant un mois à l'établissement et chacun en sourit.

juillet 2002. Travailleur social en MA, j'accompagne depuis plusieurs mois Fabien, jeune détenu de 19 ans dont c'est la première incarcération malgré plusieurs condamnations en tant que mineur.

Fabien est seul, sans famille. Il vivait, au moment de son arrestation, avec un groupe de gens du voyage, s'étant mis en ménage avec une jeune rom qui, enceinte de Fabien, l'a laissé tomber au moment de son incarcération pour se marier avec un jeune de son clan qui a reconnu l'enfant de Fabien.

Sur une longue période de plusieurs mois, j'ai donc travaillé avec Fabien pour, d'abord, essayer de trouver chez lui quelque motivation et l'orienter ensuite vers une formation lui permettant d'obtenir un aménagement de peine.

Sa sortie longuement préparée était donc prévue, avec un hébergement, une formation de remise à niveau débouchant sur un stage qualifiant, projet auquel il avait enfin adhéré.

Quelques jours avant cette sortie, bagarre en cour de promenade. Fabien donne un coup de tête à un codétenu, se retrouve en cellule de punition, sanctionné par un retrait de réduction de peine mettant ainsi tout son projet de sortie en échec.

Je me rappelle la très longue discussion au quartier disciplinaire.

— Qu'est-ce qui vous a pris ??

— Vous vous rendez compte ! il a traité ma mère et ma soeur !

Mère qui l'avait abandonné à la naissance et soeur qu'il ne connaissait pas.

Je me rappelle presque mot pour mot ce très long échange que nous avons eu. Ces paroles, je pense que j'aurais pu les redire, presque au mot près, malgré le contexte très très différent, une semaine après jour pour jour, à un Zinedine Zidane qui a eu exactement le même geste et à peu près la même excuse : "il a traité ma mère et ma soeur." Surréaliste, pour moi.

Temps

Attendre : ce n'est pas l'ennui



MA Bois d'Arcy - Parloirs

Attendre. Je passe du temps à attendre les personnes convoquées. Attendre : ce n'est pas l'ennui. Je suis là, assise dans ce local froid avec des dossiers sur le bureau. Ce condamné à plusieurs années de suivi, il est sorti après plusieurs années de détention pour des faits de viol et tentative de meurtre. Maintenant, il dit que tout ça est loin, que les faits ont été mal qualifiés, etc. Pendant son temps d'incarcération, il a commencé à se faire tatouer. Apparaissent, au niveau des manches et du cou, des dessins. Il dit que, quand tout sera fini, il aura le corps entièrement couvert, sauf le visage. Il en a marre de venir en entretien : ça sert à rien. Son temps ? Il le perd.

Je lui fais perdre son temps ?

Non, pas moi directement mais ce truc, ce machin, cette libération conditionnelle, n'aurait-il pas été préférable qu'il termine son temps en incarcération plutôt que se retrouver là tout le temps, en entretien, soit chez le psy, soit avec moi ?

Patricia

1976, il est 18 h à la Maison d'arrêt de Bordeaux Gradignan. Je suis en poste au service comptabilité, depuis quelques jours, ne connaissant pas le fonctionnement, je me laisse guider par les anciens qui m'observent, le sourire en coin, moi qui n'ai que 19 ans, jeune femme dans ce milieu très masculin. Ma journée, que je pensais terminée, ne l'est pas car mes collègues, m'annoncent que je dois attendre le retour du palais d'une dizaine de détenus partis à 14 h soit pour être entendus par leur magistrat instructeur, soit pour passer au tribunal. Suite aux différentes audiences, certains reviendront condamnés à subir une peine, d'autres seront libérés le soir même. Donc les collègues m'expliquent que, pour les éventuels libérés, je me dois d'être présente afin d'arrêter leur compte et de leur remettre l'argent du pécule qui leur revient. Ce soir-là l'attente est longue, jusqu'à 22 h, heure du retour du car cellulaire, et finalement pour rien : aucun détenu n'a été libéré.

J'appris par la suite qu'il existait la possibilité de préparer, par avance, le pécule des détenus susceptibles d'être libérés, ce qui, évidemment, m'évitait de passer mes soirées en

attente inutile. Mais inexpérimentée, naïve, impressionnée par ce milieu inconnu, j'étais en position de croire un peu tout et dans ce cas, je pense que j'aurais été capable de passer une nuit blanche à attendre.

Claudette

Mardi 6 mai 1984, 10 h, au comité de probation de Rouen. On frappe à la porte de mon bureau, ce doit être M. X, un probationnaire que j'ai convoqué pour un entretien, comme je le fais régulièrement depuis plusieurs mois. J'ouvre la porte, c'est bien lui : poignées de main, "Bonjour Madame Beaulier. — Bonjour M, entrez, asseyez-vous."

Mais aujourd'hui, son visage est fermé et son regard se détourne du mien quand il s'assied devant mon bureau.

M. X va droit au but : "Vous m'avez envoyé faire une cure de désintoxication mais je n'ai pas tenu le coup : j'ai replongé dans l'alcool. Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ?"

Nous sommes seuls, tous les deux dans mon bureau. Ma collègue est absente aujourd'hui, je n'ai pas d'autre rendez-vous ce matin. J'ai tout mon temps pour comprendre ce qui se passe dans la tête de M. X. Questions, réponses, questions, réponses... on tourne en rond. M. X ressasse ses échecs, j'essaie d'être rassurante mais cela sonne faux.

"Vous allez m'envoyer en prison," me dit-il sur un ton calme. Il vient de se lever, il a contourné mon bureau, il est là, accroupi à côté de moi, il ne me touche pas mais il est tout près. Devant moi, le bureau de ma collègue, vide, sur ma droite, la grande fenêtre qui donne sur la rue, garnie de barreaux, sur ma gauche, le téléphone, plus loin, la porte de mon bureau. Tout est calme, même sans voix, je pourrais tendre la main vers mon téléphone, je pourrais me lever et me diriger...

Quelque chose a dérapé. Je dois faire quelque chose.

Dehors, les bruits de la circulation ; ici, tout est calme, il faut que je fasse quelque chose, il faut que je m'échappe. Il ne faut pas que je touche le téléphone, je suis sûre qu'il m'en voudrait.

Je me lève, je me dirige vers la porte de mon bureau, je suis sûre que X me suit, je m'en fiche, je dois sortir. J'ouvre la

porte. Devant moi, le juge de l'application des peines passe dans le couloir. Il voit mon visage blême, il voit derrière moi M. X, il comprend. "Vous vouliez me voir, Madame Beaulier, tout à l'heure ; je suis à votre disposition."

Je le suis dans son bureau, juste à côté du mien, M. X y entre avec moi. Il se précipite sur le bureau du juge qui vient de s'asseoir à sa place.

"Maintenant, vous allez me foutre en prison," hurle M. X en soulevant le bureau. Le juge appuie sur le bouton de l'alarme.

Deux policiers de la geôle accourent. M. X est menotté et emmené. Il est 12 h.

Marie-Pierre

1985. 20 ans + 20 ans.

Le détenu T.C., écroué depuis peu à la MA de Nancy Charles III, se trouve en quartier d'isolement. Moi, je suis affecté en qualité de moniteur de sport. Je fais pratiquer le sport à tous les détenus.

Un jour, je décide d'aller à la rencontre de ce détenu, T. dans ce quartier particulier qui se trouve dans le secteur nommé "la correction", au fond d'un couloir sombre, juste à côté du quartier disciplinaire.

J'ouvre la cellule de T et lui dis : « vous souhaitez faire du sport ? »

Il me regarde et me dit : « je préfère rester seul, cela évite les problèmes. »

Sa réponse m'intrigue. Je poursuis la conversation et tente de lui donner l'envie de participer aux activités physiques et sportives. Après quelques minutes de conversation, je quitte le détenu T sans résultat. Toujours intrigué, je m'intéresse de savoir pourquoi le détenu T a demandé à être isolé. On me fait savoir qu'il était soupçonné d'avoir donné un coup de poing à un détenu du CD de Toul et qu'il allait comparaître aux Assises de la Meurthe et Moselle, d'où sa présence à la MA de Nancy Charles III.

Pour l'histoire, le détenu T purge une peine de 20 ans pour homicide qui se termine dans quelques mois.

Quelque temps après, j'organise une compétition de « déve-

loppé-couché » (soulever le plus souvent possible une barre à bout de bras). Je retourne voir le détenu T et lui demande s'il souhaite y participer. Il accepte (surprise et satisfaction pour moi) et vient à la musculation toute la semaine pour s'entraîner. Il va même jusqu'à discuter avec les autres détenus qui lui avaient fait une image de quelqu'un de très dangereux. Il est vrai que rester seul, à sa demande dans un quartier d'isolement, sans contact, laisse supposer à l'esprit des autres les plus grands mystères.

Le jour de compétition arrive. L'ambiance est à la fête. Dans la cour de sport, les détenus spectateurs et athlètes se sont réunis. Un magnifique soleil éblouit cette journée.

L'épreuve débute. Le 1er concurrent passe. Tout le monde compte : et 1, et 2, et 3, et 4, et 5...

Le second, le troisième, le quatrième, le cinquième passent à leur tour.

Et 1, et 2, et 3, et 4, et 5, et 6, et 7...

Le meilleur a développé 11 fois 80 kilos.

Et puis c'est au tour du détenu T.

Et c'est parti. Et 1, et 2, et 3, et 4, et 5, et 6, et 7, et 8, et 9, et 10, et 11, et 12, et 13, et 14, et 15.

Incroyable !!!!

Un détenu lance : « je t'avais dit que c'était lui qui gagnerait : c'est un monstre ».

T entend les propos, se retourne vers les autres détenus. Un calme règne.

Il se retourne vers moi : « ramenez moi dans ma cage, prof. ».

Je le ramène à sa cellule et parle avec lui. Il ne répond pas.

Je perçois une forte haine et une colère en lui.

Il entre dans ce qu'il appelle sa cage. Je vais refermer la porte. Il lève la tête et me dit « merci quand même. »

Je sais à ce moment-là qu'il est reparti dans sa solitude.

Je suis de temps en temps allé voir T pour discuter de tout et de rien à la fois. Trois mois plus tard, je lui fais savoir que celui qui avait tenu de mauvais propos à son rencontre, venait de quitter l'établissement.

Nous arrivons fin d'année 1986. Le détenu T est à 20 jours de sa libération. Il va passer aux Assises. Le jour J, le détenu T arrive, il se prépare dans le plus bel habit, sûr de lui, sûr des paroles de son avocat, sûr de sortir libre.

Je me souviens du départ : « pas de problème prof, ça va bien se passer. »

Au retour de la 1ère journée d'Assises, son regard reste très confiant et ses paroles sereines : « vous savez, c'est toujours dur de subir à nouveau les Assises, surtout que je n'ai rien fait cette fois. ».

Le surlendemain, à la lecture de la presse, je vois que le détenu T a pris 20 ans.

J'arrive à la MA de Nancy et je me demande si je devais, comme je le faisais auparavant, le voir ou pas. Pas le temps de trop réfléchir. Le surveillant me fait savoir qu'il veut me voir. Je me rends à sa cellule. Il me dit : « prof, me prenez plus au sport, je vais en tuer un pour de bon. » J'essaye de discuter, il ne répond pas. Pour lui, c'est un peu à la fin.

20 ans + 20 ans à 20 jours de la libération.

La peine confirmée en appel, le détenu T sera transféré.

Je n'ai plus entendu parler de lui. L'histoire reste mystérieuse.

Jean-Pierre

Nous sommes le 11 avril 1989, il est 16h50.

Je me trouve sur le terrain de sport du centre de détention de Toul, où j'exerce en qualité de moniteur de sport.

Un détenu s'approche de moi :

— Alors prof, ça va ?

— Bien merci.

— À quelle heure vous terminez ?

— vers 18h.

— Partez plus tôt aujourd'hui.

Je suis surpris de la réponse :

— Pourquoi ?

Il me répond calmement :

— À 17h, il fera chaud.

Immédiatement, je me retire du terrain et vais avertir ma hiérarchie. Arrivé au bureau, je constate que les gradés sont en cellule de crise. Je leur fais part des propos tenus par le détenu.

Ils me répondent :

— ça confirme ce que nous savions déjà.

Je demande :

— Que dois-je faire, faut-il prévenir les collègues ?

— Non, retournez à votre activité.

Je repars vers le terrain, pas très serein. Il est 17h10.

À l'approche des lieux, je vois une trentaine de détenus arriver vers moi. Ils ont subtilisé ses clés au surveillant et ouvert la grille. Munis de barres qu'ils ont récupérées en salle de musculation, ils viennent investir le second bâtiment. Ils ne sont qu'à une quarantaine de mètres de moi et avancent en criant.

Le groupe augmente. J'ai l'impression qu'ils sont très proches et je recule au fur et à mesure.

J'entends un cri :

— Donne nous tes clés !

Je jette un dernier regard vers les mutins et pars rapidement vers la grille de détention.

Tous les gradés sont au courant, la prison est investie, la mutinerie a débuté. Les collègues sont toujours dans les bâtiments.

Il faut rester calme mais tout se bouscule dans ma tête.

On nous donne des consignes. Chacun a sa mission. Le temps passe, on ne le calcule plus mais on y pense beaucoup. Des surveillants pris en otages, des cris, des bruits, probablement des règlements de comptes. Il est 19h00.

Des collègues, appelés en renfort, arrivent. Les autorités sont présentes, la cellule de crise est bien en place. Je et nous sommes un peu en retrait. Nous recevons des bribes d'informations. Il paraît que quatre surveillants sont coincés dans l'ascenseur. Tout tourne autour du mot "il paraît."

Je suis un peu fatigué, j'ai débuté mon service à 8h00, il est maintenant à peu près 20h00, et on a l'impression de ne pas voir la fin. On discute entre nous, on s'inquiète pour nos collègues. Il y a quelqu'un qui sort du bâtiment de détention, il s'approche de la grille, tout doucement. C'est un détenu diabétique qui a besoin de son traitement et que les mutins ont laissé sortir. C'est pas n'importe quel détenu. Ancien condamné à mort dont la peine a été commuée à la perpétuité.

On essaye d'obtenir des informations :

— Que ce passe-t-il à l'intérieur ?

— Ils ont tout cassé. Attention si vous y allez. Ils ont préparé les lances (d'incendie) et de l'huile bouillante.

— Et nos collègues ?

— Ils n'ont rien, ils vont les laisser sortir.

Le temps passe, pas assez vite. On a l'impression que rien n'avance. On oublie tout ce qu'il y a autour de nous mais il faut rester concentré et vigilant.

Les C.R.S. arrivent et vont vers le bâtiment. Ils sont accompagnés du préfet et des autorités. Nous, nous sommes au deuxième niveau. Les négociations débutent. Nous n'entendons rien. La nuit est tombée. On ne voit pas la fin. Subitement, tout le monde fait demi-tour : un repli derrière les grilles.

Et puis la porte du bâtiment s'ouvre, des détenus sortent. Il fait noir et on a du mal à discerner ce qui se passe. Deux rangées de détenus de chaque côté. Nos collègues sortent à leur tour, passant au milieu des détenus, pour rejoindre la grille. Enfin sortis de l'enfer. Les détenus retournent à l'intérieur, ferment la porte.

Nos collègues sont visiblement marqués, fatigués. Je n'ose penser à la pression intérieure qu'il doivent supporter. Le temps passe, mais toujours pas assez vite. Des coups de téléphone arrivent en masse au standard. Eh oui : pour nos familles aussi le temps passe. Averties par les chaînes de radio et télé, elles viennent aux informations. Ah oui, nos familles, dans tout cela, on les a oubliées. Je ne sait plus quelle heure il est. Les forces de l'ordre investissent les bâtiments, reprennent la main sur la population pénale. Pour nous, il s'agit de savoir si tous les détenus sont bien présents, s'il ne manque pas de clés, s'il n'y a pas de blessés, et encore beaucoup de si...

Il est tard, mais il est quelle heure ? Après tous les contrôles, nous regagnons les locaux des personnels pour attendre les consignes. Que doit-on faire ? On se regarde dans les yeux, nous sommes les uns et les autres très fatigués.

Et puis on nous dit : "C'est bon, vous pouvez y aller". Pas plus, pas moins.

Je pars, je prends mon véhicule. Je rentre chez moi. Trois feux rouges, cinq stops. Mais je ne me rappelle pas m'y être arrêté. Arrivé à la maison, il est quelle heure ? Il est aujourd'hui.

Quelques semaines plus tard, les événements sont effacés, les traces ont disparu. Mais dans notre mémoire elles resteront à tout jamais. Et pour nous le rappeler, une lettre de félicitations du directeur de l'AP qui souligne l'excellent comportement des fonctionnaires qui sont intervenus lors du mouvement collectif des détenus du C.D. de Toul le 11 avril 1989 pour faire cesser ces troubles. Il en souligne la grande disponibilité, l'efficacité et l'esprit d'équipe dont ils ont fait preuve.

Le temps passe mais rien ne s'efface.

Jean-Pierre

Juin 2003, service de probation, à Melun. Ma collègue est, ce matin, très énervée. Elle est très souvent dans cet état quand un grain de sable vient enrayer la belle mécanique de ses rendez-vous. Elle attend Monsieur Martin, il a déjà dix minutes de retard. Elle tourne dans son bureau comme un détenu dans la cour de promenade, va dans le couloir, se ronge les ongles, revient au bureau, s'énervé à haute voix, qu'elle a très forte, affirme qu'elle n'est pas payée pour attendre des gens qui ne viennent pas.

Son attitude finit par rejaillir sur l'ambiance du service, nous n'arrivons pas à la calmer.

J'ai alors la lumineuse idée, pour casser cette spirale de l'énervement, de lui téléphoner et de lui dire de se préparer, parce que je crois avoir vu, par la fenêtre qui donne sur le trottoir, monsieur Martin arriver. À ce moment précis, la porte du service s'ouvre et un homme entre.

La collègue fonce sur lui : "Monsieur, vous êtes en retard. Je n'accepterai plus de vous recevoir si vous ne respectez pas le rendez-vous." Le monsieur en question essaie de dire un mot. Il en est empêché par la colère de son interlocutrice, colère qui s'est encore amplifiée.

"Monsieur Martin, lui dit-elle, ne discutez pas, vous êtes en retard, cela fait près d'une heure que je vous attends."

Le monsieur réussit enfin à placer quelques mots, en bégayant : "Madame, je ne suis pas monsieur Martin."

Jean-Marcel

² Depuis 1983, les textes autorisent le surveillant à ne plus porter la casquette en détention.

Janvier 2007, vendredi. Je suis de service pour assurer la permanence d'orientation pénale au tribunal de Melun. J'ai été informé par courrier électronique qu'une personne placée en garde à vue doit m'être présentée à 14 h pour que j'examine avec elle sa situation sociale, professionnelle et familiale.

Nos bureaux sont situés à quatre kilomètres du tribunal. Il faut traverser la ville. Je tiens à être à l'heure : je pars à 13 h 30 et j'arrive largement dans les temps. J'ai même le temps de passer saluer les amies du secrétariat de l'application des peines, au premier étage.

Je rejoins les services du procureur, au troisième étage, par l'ascenseur qui n'est pas accessible au public : je possède une petite pochette contenant le badge d'accès à l'ascenseur d'abord puis celui me permettant d'accéder au couloir qui me conduit au bureau que je veux atteindre. Je prends quelques renseignements nécessaires à la conduite de mon entretien et je redescends, badge après badge, couloir après ascenseur, au deuxième étage, pour atteindre la pièce dans laquelle j'attends que la police arrive avec la personne que je dois rencontrer.

Mon voyage dans le tribunal m'a retardé, il est 14 h 10. Je téléphone au service de police chargé des escortes.

Je suis en avance, me dit-on : la présentation est prévue pour 14 h 30.

J'attends.

Puis je me renseigne de nouveau.

L'escorte a du retard. Il vaut mieux rester là et patienter. Je donne le numéro de poste de mon téléphone : on me préviendra.

15 h.

15 h 30.

16 h.

Le temps passe, rythmé, par les annonces de la gare toute proche.

À 16 h 30, le téléphone sonne, le procureur m'informe qu'il a renoncé à présenter la personne au tribunal, elle sera reconvoquée. La garde à vue est presque terminée, il n'a plus le temps.

Jean-Marcel

Jeudi 20 mars 2007, 15 h, Maison centrale.

Je quitte mon bureau dans la zone administrative, c'est l'heure de ma permanence en détention. Je prends mon cahier de permanence, plus besoin de dossier : je connais maintenant tout mon effectif de détenus, je les rencontre presque chaque jour. On accède à la détention par un petit escalier en colimaçon, peu éclairé. Je sonne pour me faire ouvrir la première porte, je m'arrête au vestiaire pour saluer le surveillant et l'auxi. À gauche, le bureau du chef de détention. Il n'y a personne. La casquette² est toujours posée sur la table, je sais qu'il aimerait la remettre.

J'arrive à la rotonde, Michel scrute ses écrans, d'un geste, nous échangeons un salut, je lui fais signe que je monte au socio*. Thierry m'ouvre la porte avec un large sourire. Tu as beaucoup de monde à voir me dit-il. La commission d'application des peines a lieu en fin de semaine, les enjeux sont importants.

Il y a foule au socio, la journée de travail est terminée, je me faufile dans les différents groupes, je m'applique à saluer chacun, surtout n'oublier personne. Thierry m'accompagne. Plantés devant le bureau, cinq détenus m'attendent, je sais que trois d'entre eux ont déposé des demandes de permission de sortie (PS) ; je sais aussi que leurs chances sont faibles. Ce sera difficile. En ouvrant la porte, Thierry me glisse : "n'oublie pas de voir M, je crois qu'il ne va pas bien ; et passe à la marqueterie, X à quelque chose à te montrer.

Les détenus ont organisé leur tour. Bien sûr, c'est C qui ouvre le bal, être un truand corse, ça donne des droits. C m'agace, il brille avec tous ses bijoux, j'essaie de me reprendre ; nous abordons le sujet de la PS en Corse ; F est venu me parler de sa fille, M souhaite apprendre le chinois, engagement politique oblige ; D s'impatiente : l'enquête de police demandée par le JAP depuis trois mois n'est pas revenue, il s'énerve et part en claquant la porte. H souhaite que je contacte sa compagne : il n'a pas de courrier depuis quinze jours. Celle-ci m'a téléphoné dans la semaine pour me dire qu'elle voulait rompre. Visiblement, elle ne s'est pas décidée à le lui écrire.

M ouvre brutalement la porte du bureau, il a sa tête des mauvais jours : mâchoires crispées, regard trouble ; je m'interroge sur ce qu'il a avalé ou fumé. Il s'assoit, ramène son bras gauche sur sa jambe. "Je vais en planter un, je vous le dis, ça va mal finir", me dit-il en préambule. Je connais bien M, son histoire : il est condamné à perpétuité pour avoir assassiné un surveillant à l'occasion d'une tentative d'évasion, quinze jours avant sa libération. Il est handicapé suite aux coups reçus. Il est coutumier de ce genre de phrase mais aujourd'hui, il a un couteau dans la main.

Marie-France

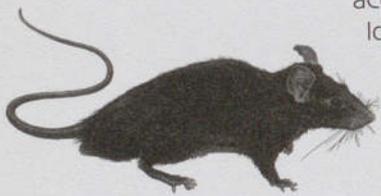


MA Epinal - Chapelle

*Temps
La nuit
Ses bruits
et ses histoires
pêle-mêle, au fil des nuits*

Janvier 1981 - St Martin de Ré
Ma première nuit

Je vais faire la ronde du tour des murs de la prison « la citadelle » à la Maison Centrale de l'île de Ré (qui servait par le passé d'établissement d'attente pour les détenus envoyés à Cayenne) accompagné d'un ancien. Je me souviens des longs manteaux que nous portions et de ces tenues qui nous grattaient la peau. Beaucoup de vent mais rien de surprenant. Sauf que ce vent venu de l'océan apportait avec lui les bruits du large. Et puis soudain, un petit cri aigu. Je sursaute : c'est quoi ça ? Un rat sûrement, dit simplement l'ancien. Bonne entrée en matière pour moi.
Les autres nuits, je les ai faites avec un bâton. On ne sait jamais, pour les rats, cela pourrait servir.



1981, Fleury Mérogis

Le long des couloirs de la détention du D4³, on entendait souvent des bruits la nuit.

Chacun, au fur et à mesure du temps, a eu une signification : le coup dans la porte pour faire savoir que le courant a sauté ; les coups dans la porte pour faire comprendre que l'on ne supporte plus la détention ; les cris forts et répétitifs pour appeler au secours ; les casseroles contre les barreaux pour exciter les co-détenus entre eux, question de foutre le b... l'appel du co-détenu, clair et précis, pour vous alerter d'un incident dans la cellule.

Mais aussi les bruits inhabituels.

Première ronde dans le périphérique, au-dessus des ateliers. Chaque nuit, nous effectuons des rondes, pour surveiller les extérieurs, mais également les intérieurs. Personne ne m'a prévenu de ce qui m'attendait

Mais qu'est-ce qui m'attendait ?

Je rentre dans ces couloirs sombres, entièrement grillagés, accompagné de ma cocotte*, que je porte sur mon épaule. J'entends des bruits bizarres. « Qui va là ? » Personne ne répond. Les bruits se poursuivent.

J'ai l'impression de voir des choses brillantes. Et, subitement, un bruit puissant, une bataille.

J'ai peur.

Je vais vers le téléphone et j'appelle le collègue. Au bout du fil, ça rigole. Je veux m'expliquer mais on me dit simplement : « alors, ils sont beaux les chats ».

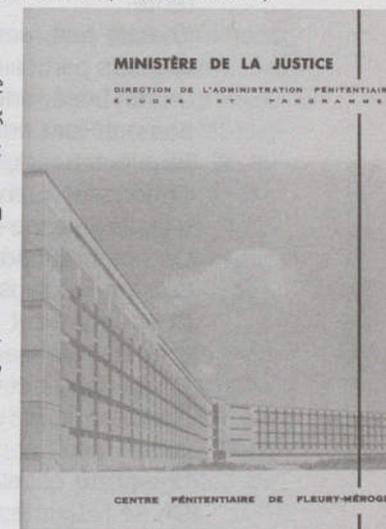
Et oui, des chats, j'aurai pensé plutôt à des tigres.

La nuit, les bruits s'amplifient.

On ne m'y reprendra plus.

Et il y a toujours des chats dans les structures périphériques de la prison de Fleury Mérogis.

³ L'une des 5 tripales du Centre Pénitentiaire, Maison d'Arrêt pour hommes, de Fleury Mérogis.



1984, Metz Queuleu

Les parloirs sauvages entre détenus font partie également de tous ces bruits.

Les insultes, les menaces ; la nuit tout est permis.
Faut-il ne pas se faire prendre.
Autre bruit.
Un énorme cri.
On regarde par l'oilleton.
Le gars se tord de douleur.
On a l'impression qu'il va mourir.
Il continue à crier et cela excite les autres détenus qui trouvent que l'on ne va pas assez vite pour l'aider.
Et pourtant, on fait le maximum.
Mais la nuit, on se sent seul, le temps paraît plus long.

Années 90, Metz Barres, MC Sanitaire

Vivre la nuit dans cet établissement pour celui qui débutait était un véritable calvaire.

En effet, les détenus psys avaient chacun une pathologie différente.
Chaque nuit, des interventions, certes souvent bénignes, mais toujours particulières.
Un bol brisé, une attaque du KGB ou de la CIA, des automutilations, et tant encore.
Tous ces bruits, la nuit les amplifie.
Et nous intervenons.
« Que se passe-t-il ? »
On nous répond : Rien.
Puis un cri d'apache.
Et on intervient.
Un détenu ensanglanté.
On lui demande : « qu'avez-vous fait ? »
Il nous répond : « j'avais mal alors je me suis coupé. Maintenant, ça va mieux ».
Une porte qui claque.
On se retourne.

Ouf ! C'est la relève.

Mais il existe beaucoup d'autres bruits.

l'ouverture de la porte doucement pour surprendre, bruyamment pour faire peur ou se donner du courage ; le pas fort ou le pas léger (de coutume, les agents mettent des baskets en service de nuit pour être le plus silencieux possible). Bizarrement, il ne faut pas faire de bruit.

La nuit, chaque bruit à son histoire.

16 mai 2001 à 17 heures, Maison d'Arrêt d'Agen.

La vie tient à si peu de chose

Le détenu B. passe en commission de discipline*.

Il est 17h 50, le détenu est amené vers le Quartier Disciplinaire. La sanction a été prononcée : 30 jours de quartier. Une fouille minutieuse est effectuée. On retire les lacets des chaussures et du pantalon (pour éviter une éventuelle pendaison). Il est vu par le médecin à 18h10 pour estimer son aptitude au Quartier Disciplinaire. Pas de problème. Il va être l'heure de la relève. Ensuite, ce sera service réduit et si problème, on appelle le gradé de permanence.

Il est 18h50. Les agents de poste descendant (qui terminent leur service) font un dernier contrôle. Et là, une alarme se déclenche, secteur QD. Le détenu B. est pendu. Nous, gradés, sommes encore là, à 5 minutes près. L'intervention est rapide. Gilles ouvre les portes. Le temps presse. Raymond est là, au Quartier Disciplinaire, il nous attend. « Dépêchez vous ». (Le gradé est le seul à posséder la clef de la deuxième grille). Nous sommes dans la cellule de B. La grille est ouverte. On soulève le détenu. Raymond coupe ce qui lui sert de corde (drap tissé). Il est déposé au sol. Plus de respiration.

Je lui fais un massage cardiaque. Cela dure peu de temps mais j'ai l'impression d'y passer la nuit. Il revient à la vie. Les pompiers arrivent. Ils nous remplacent. Le détenu est transporté à l'hôpital. Ces jours ne sont plus en danger. Les pompiers nous font savoir que sans une intervention rapide et les gestes de premiers secours prodigués, il y serait resté.

A cinq minutes près. La vie ne tient pas à grand chose.

La nuit reste un instant particulier où chacun d'entre nous rêve. Silence et bruit, jour et nuit, au-delà de leurs couleurs, en leur différence.

Jean-Pierre

Les longues nuits au mirador

La solitude, l'ennui. Mais il faut être vigilant. Surveiller, regarder. Mais le temps est long. Bravant les interdictions par le son d'un petit poste radio, par la petite préparation du repas, un regard à droite, un à gauche. On surveille mais on se sent épié.

Le réveil sonne : c'est l'heure de pointer. Le lendemain, les bandes sont contrôlées. Il ne faut rien oublier. Il en va de la sécurité et l'on peut être sanctionné.

Le téléphone sonne : c'est le collègue qui vous appelle car le temps à ce poste paraît une éternité.

Et l'on a toujours peur de somnoler.

Et d'oublier le pointage.

Une entraide entre nous.

L'art et la manière

Aujourd'hui et peut-être de plus en plus, je m'autorise à dire, à renvoyer des choses au détenu ou PPSMJ que j'ai en face de moi, dans le cadre de mes missions. Je peux dire, si nécessaire : voilà comment je vous vois, ce que vous me donnez à voir et aussi avec ce que je sais de vous par ailleurs : j'ai accès au dossier pénal, j'ai des éléments que l'on ne peut occulter. Mais j'ajoute immédiatement : je peux me tromper, je me trompe sûrement ; et vous ? qu'en pensez-vous ? Que pouvez-vous me dire ? Je ne sais pas ou peu mais pas tout. D'ailleurs doit-on tout savoir ?

Longtemps, je me suis autocensurée avec cette fameuse attitude de non jugement que nous avons apprise, surtout nous qui allions être confrontés toute notre vie professionnelle à des actes jugés répréhensibles.

De même, avant la sortie, dans le dernier entretien, sorte de bilan en positif et négatif, je peux dire "je pense que" mais vous, dites-moi si j'ai tort et surtout argumentez et, peut-être, faites-moi changer d'idée ou d'avis, que je puisse ne pas me fier aux seules apparences.

Chaque écrit posé de même peut et doit être discuté en pleine connaissance du pourquoi il va être utilisé. Pour ne pas se fier aux simples apparences et pouvoir les dépasser, encore faut-il s'autoriser à les dire.

Danielle

Revue de presse

Papivore, dévoreuse de quotidiens, d'hebdomadaires, j'ai décidé de consacrer mon projet d'action culturelle à l'animation d'une revue de presse avec quelques détenues volontaires et motivées.

On se réunit tous les jours, on épluche les journaux, on sélectionne les principaux événements et on fait des planches murales commentées. Très rapidement débordée par le flot de commentaires que je ne m'autorise pas à censurer, je me retrouve avec des annotations enflammées de certaines détenues sur la politique, la liberté d'expression. La directrice de l'établissement, Madame M, fera spécialement le déplacement à l'ENAP alors à Fleury Mérogis pour montrer certaines planches choquantes, selon elle, dans une détention, tout en assurant que ma note de stage serait au demeurant excellente.

Marie-Pierre.

Mars 1976, centre pénitentiaire de femmes de Rennes

Une course de 15 km

Moniteur de sport, une idée me trotte dans la tête : ouvrir les portes vers l'extérieur. Je me souviens de ma proposition au chef d'établissement. Monsieur le directeur, je sou-

haïterais faire une conférence pour les détenus, sur le sport, avec des athlètes de haut niveau et également organiser une course de 15 km.

Réponse : Vous n'êtes pas bien ou quoi ?!

Je monte toutefois le projet en l'argumentant. Je trouve les intervenants et nous revenons à la charge, grâce à l'appui de collègues. Miracle, le chef d'établissement donne son accord — il est vrai que les noms des athlètes l'attirent — mais attention, s'il y a un problème, c'est pour vous.

Et l'aventure débute.

Pour l'histoire, le 15 km se déroule dans un circuit situé dans une cour de promenade de 35 m sur 25 m : les détenus parcourent 150 tours (courage). 35 volontaires. 35 à l'arrivée. Le regard des autres y est pour beaucoup. Au-delà de la performance, une magnifique expérience de vie, une parfaite harmonie entre les agents dont trois participent à l'épreuve ; mais également avec les intervenants. Certes, chacun restera à sa place mais moi, ce jour-là, j'ai vu les murs de la prison tomber et les yeux des uns et des autres s'ouvrir à autre chose. Le lendemain se déroula différemment : un message était passé.

La prison restera pour moi une ville dans la ville, avec ses êtres humains et sa vie, ses bruits et ses

devoirs, ses règles et interdits.

Jean-Pierre
Septembre 1986,
maison d'arrêt Nancy Charles III

Atelier de peinture

Je suis économiste. Le directeur, n'ayant pas de volontaire, me demande de bien vouloir m'occuper de la trésorerie de l'association socioculturelle des détenus. J'accepte et me lance dans un domaine que je ne connais pas, cette fonction ne faisant pas partie de mes attributions.

Un détenu, diplômé des Beaux Arts, me fait une demande car il a un projet qu'il faut chiffrer. Je le rencontre, petit homme au regard expressif, plein d'espoir de voir sa demande aboutir. Le projet, en fait, est de créer des tableaux pour exposer dans la mairie de la commune où se situe l'établissement pénitentiaire. Avec une CIP bien indispensable, nous décidons de porter ce projet. Le détenu a obtenu une permission pour assister au vernissage de l'exposition et je peux dire aujourd'hui qu'avoir accepté de participer à cette action qui ne faisait pourtant pas partie de mes charges a été une satisfaction pour moi.

Claudette
1994, centre de détention de
Neuvic-sur-Isle



L'atelier journal des détenus

Un comité de rédaction composé d'un éditorialiste (Ours Irascible), d'auteurs, de reporters, de dessinateurs ou de maquettistes est constitué : *Le canard déchaîné* (trimestriel) est vendu à des abonnés et fera des petits : *Le caneton* et *Le caneton sportif* (informations pour les détenus sur les actions culturelles, sportives et professionnelles). Le papier est offert par l'usine de pâte à papier voisine, les photocopies et agrafage sont assurés bénévolement par l'imprimeur de la ville.

Marie-Pierre
1993-1995, centre de détention de
Tarascon

Football, l'activité reine

En qualité de membre de l'association socioculturelle des détenus du centre de détention de Neuvic, je participe à l'organisation de matchs de football entre une équipe de sélection de détenus du Centre et une équipe de la commune de Neuvic. Il faut savoir qu'au CD de Neuvic, le sport en

général est très pratiqué mais le football reste l'activité reine. Les détenus sportifs terminent inlassablement les après-midi par un match de foot. Pour avoir été sur leur passage, dans les couloirs qui mènent au terrain, à l'heure du match, je peux affirmer que rien ne les retient, ni ne les retarde, ils y vont en courant, soudés comme un seul homme.

Au delà de l'activité sportive, c'est aussi la compétition que recherchent ces amoureux du ballon rond : le bâtiment A contre le bâtiment B ; les travailleurs contre le bâtiment A ou bâtiment B. Finalement tout est prétexte, pour eux, à se mesurer et à asseoir leur suprématie à travers un match de foot.

Aujourd'hui, les moniteurs de sport décident de sortir de l'ordinaire, en effet c'est une équipe civile, une vraie engagée dans un championnat territorial qui vient rencontrer l'équipe du centre pénitentiaire. Pour l'heure, les détenus s'accordent pour que la composition de l'équipe qui se présentera sur le terrain soit la meilleure et chacun s'emploie à être sélectionné pour en faire partie.

La date de la rencontre est annoncée, à la condition que les enquêtes concernant les joueurs de l'équipe extérieure soient revenues conformes et vierges de tout délit. En effet, pour accéder au centre de détention et participer au match

de foot, il faut satisfaire à certaines obligations. Il est demandé à chaque joueur et dirigeant extérieur, à la vue de leur pièce d'identité, une enquête auprès des services des renseignements généraux ainsi qu'un bulletin de casier judiciaire, et en fonction des résultats, une autorisation d'accès est validée par le directeur de l'établissement. Les délais d'obtention de ces formalités peuvent parfois atteindre plusieurs semaines ce qui ne rend pas aisée l'organisation de tels événements.

Le grand jour arrive, l'équipe extérieure est prête. Après le passage obligé du portique de sécurité, les joueurs sont dirigés vers le terrain de foot stabilisé du Centre.

Pour ce faire, ils doivent traverser de nombreux couloirs de détention, le terrain se trouvant à l'extrémité de l'établissement. Pour l'ensemble de l'équipe, la venue dans ce milieu fermé, si hermétique est une première et c'est non sans appréhension, que les joueurs pénètrent sur le stade. Pour l'instant, l'équipe locale des détenus n'est pas encore arrivée, seuls quelques spectateurs prennent place derrière leur fenêtre barreaudée.

Tout à coup des cris se font entendre, des cris de joie mêlés d'excitation comme les cris d'enfants qui sortent dans la cour de récréation, avec, certes, quelques décibels supplémentaires, puisque ce sont des adultes. A la parole s'associe bien-

tôt les gestes, les voilà qui déboulent sur le terrain, hurlant de plus belle, courant en gesticulant devant nos joueurs externes figés, pour ne pas dire pétrifiés par la peur. Une telle manifestation de joie peut pour certains être ressentie comme de l'agressivité mais c'est aussi leur manière de faire tomber ces grilles invisibles qui leur collent aux baskets, de plus il faut dire qu'ils préparent et attendent ce match depuis des semaines !

Après une présentation sommaire, histoire de détendre l'atmosphère, le Match peut commencer. Le match est un match à sens unique, l'équipe des détenus a tellement la hargne, l'envie de gagner, d'exister par le résultat de cette rencontre, en ce samedi après-midi pas comme les autres. Il est vrai, aussi, que les détenus jouent à domicile et les spectateurs derrière les barreaux ne manquent de le leur rappeler avec des encouragements chauvins très nourris. Par contre, devant tant de détermination, l'équipe d'en face n'est pas au mieux, les jambes sont chancelantes, les passes imprécises, les tirs au but ridicules, les joueurs ne semblent pas jouir de toute leur sérénité et donc de tout leur potentiel. Qu'importe, le principal est d'être là, c'est un premier pas, l'inconnu d'aujourd'hui ne le sera plus demain et la prochaine fois sera forcément différente. Le résultat

pour eux est dérisoire, ils perdent 6 à 0 avec un soulagement perceptible d'avoir pu finir le match sans dommage!

Le match terminé, afin d'« immortaliser » la rencontre, des récompenses sont remises par le chef de détention, des tee-shirts pour tout le monde et bien sûr une coupe pour les vainqueurs. Des sodas, jus de fruits et biscuits sont offerts lors d'un pot où chacun peut échanger... regards...commentaires sur le match... un vrai moment de vie, quoi !

Claudette
2001, centre de détention de
Neuville-sur-Isle

*Si le chef boit un café, c'est que
l'eau est bonne*

Depuis quelques jours, les détenus n'ont plus d'eau chaude, suite à une suspicion de légionellose dans la tuyauterie. L'ambiance en détention chauffe petit à petit jusqu'à cet après-midi, un jeudi où, arrivés à la fin des promenades, les détenus refusent de rentrer en cellule.

Plus de cent cinquante détenus dehors, il est 16 h 30, je finis à 18 h, aïe ! on n'est pas rentré ! Et pourtant, j'ai un rendez-vous important à l'issue de ma journée.

Je suis adjoint au chef du bâtiment qui n'est pas là et je vais donc voir de quoi il retourne. Les explica-

tions sont confuses : les détenus sont certains qu'on est en train de les empoisonner et ils veulent voir la direction. J'ai alors une idée : je vais leur montrer qu'on ne les "empoisonne", comme ils disent, pas.

Je prends un café, je retourne discuter avec les meneurs que j'ai pu identifier. Je m'adresse à eux tout en buvant mon café et leur explique que, si on veut les empoisonner avec l'eau, je suis en train de m'empoisonner moi-même puisque je bois du café réalisé avec de l'eau de la prison.

Si le chef boit un café, c'est que l'eau est bonne à boire. 17 heures, tout le monde est rentré et moi, je ne serai pas en retard.

Alain
Mai 2001, maison
d'arrêt de Nice

Tout à réorganiser

À l'issue de la formation de premier surveillant, je suis affecté et arrive à la maison d'arrêt de Nice. Surprise : une impression de déjà vu, c'est la Santé en plus petit.

Présentation au chef d'établissement et au chef de détention. Les choses vont très vite : il me dit "Toi, un gars de l'est, tu vas nous faire un bon boulot. Tu es maintenant chef de bâtiment, du bâtiment B plus exactement. Je te précise un détail : il y a plus d'un an qu'il n'y a pas eu

de chef là-bas, alors, c'est un peu le Bronx."

Et là, oui, j'ai vu, en effet, quelle pagaille dans ce bâtiment ! Moi qui, juste deux mois auparavant, n'étais qu'un simple petit surveillant, je me retrouve d'un coup responsable de 300 détenus, avec tout à réorganiser : le jour des changements de cellule, le planning des promenades, la distribution des produits d'hygiène pour les indigents, le système du coiffeur, avec des jours précis selon les étages et toutes les choses qui font que le bâtiment "tourne bien" comme on dit. Il m'a fallu six mois d'un travail de fourmi pour y parvenir. Mais quel plaisir personnel, au bout de cela, de savoir que l'ensemble des surveillants adhère à ma façon de travailler. Il faut dire que j'ai toujours associé les surveillants à mon travail. Aucune décision n'a été prise sans avoir demandé les avis des différents personnels et que sans la volonté de tous de vouloir revenir à quelque chose de bien défini, rien n'aurait été possible.

Alain

22 mai 2002, maison d'arrêt de

Nice

Un art de l'évasion, le graff

Tout est parti d'un soir, j'allais faire mes courses dans un hypermarché de Chambéry ; le long d'un mur, j'ai

remarqué quelques gars — quatre — en train de peindre. Je me suis arrêté au bord de la route bravant tous les dangers de la circulation — gag — quoi que... la belle histoire est partie comme ça. Nous sommes au mois de mars 2006.

Je suis allé rencontrer ces jeunes qui étaient en train de peindre — avant, on nommait ça des tags, aujourd'hui, graff : un art — Je me souviens de leur regard. J'entame la discussion, je leur ai demandé s'ils avaient envie de faire découvrir leur art aux jeunes de la prison. Sourires. Interrogation. Scepticisme. La discussion aurait pu s'arrêter là. Au contraire, elle a annoncé un travail unique entre les jeunes mineurs incarcérés et les jeunes graffeurs.

Échange de téléphone, premier contact en avril puis en mai. Un travail en collaboration avec le SPIP, une recherche de partenaires et de quelques idées qui semblaient impossibles, nous voilà partis vers l'aventure : quatre jeunes entrent pour la première fois de leur vie en prison pour faire découvrir leur art à huit jeunes détenus mineurs.

Le projet devient réalité et, en juillet, début des choses sérieuses. Pendant plusieurs jours, les jeunes graffeurs et les détenus ont réfléchi ensemble à ce qu'ils allaient faire, chacun a créé un personnage. C'est comme ça qu'est né un génie, puis un magicien, puis une fille extraterrestre, placés dans un décor

commun : les détenus ont choisi la jungle.

Je me souviens, la première journée, ça ne ressemblait à rien. Les surveillants, très inquiets du barbouillage laissaient échapper : "bon, on verra : Rome ne s'est pas bâtie en un jour."

Au bout de quelques jours, le résultat est surprenant. Dans un décor vert, autour de la grisaille du béton des hauts murs de la prison, des personnages étranges ont pris vie. Au sein de la cour de promenade du quartier mineur, ils représentent une véritable évasion visuelle, une évasion dans les règles de l'art.

Pour moi, cela reste et restera un moment fort de partage. Les détenus occupés plusieurs jours ont oublié leurs murs. Et pour une fois, les moyens et le temps ont pu être utilisés pour une certaine ouverture sur la réinsertion qui fait partie de nos missions : le lien avec l'extérieur durant deux semaines a permis un échange et un travail de vie en accord avec les surveillants qui passent 40% de leur temps avec la PPSMJ pour qui cela a été le droit à une nouvelle chance.

Jean-Pierre

Mars 2006

Intervention de nuit

19 h 30, le service de nuit vient de débuter depuis une demi-heure. Je suis premier surveillant de nuit,

donc responsable, en quelque sorte, de l'établissement. L'agent qui effectue la ronde de sécurité m'appelle pour me signaler qu'un détenu est en train de tout casser dans sa cellule, qu'il est particulièrement énervé. Il a fait des armes avec des manches à balai au bout desquels il a fixé des fourchettes pour faire des piques et il vocifère des menaces.

Pourtant, ce détenu, N, je le connais, ce n'est pas son style. Il est d'habitude très calme et poli.

— C'est chaud ! il faut s'équiper Robocop, me dit le surveillant rondier.

Il est vrai que, dans ces cas-là, la réglementation me permet d'intervenir avec les fameuses tenues. Je connais l'impact qu'elles ont, psychologiquement, sur les détenus : ils peuvent se sentir agressés et c'est immédiatement l'escalade du rapport de force. L'équipe d'intervention sera nécessairement la plus forte. N sera de toutes façons maîtrisé et conduit au quartier disciplinaire : c'est la seule solution. Et c'est ce que je veux éviter.

Je me rends sur les lieux de l'incident avec mon équipe d'intervention, juste pour me rendre compte de la situation : rien ne presse pour intervenir car, même si le détenu casse tout dans sa cellule, il n'ira pas bien loin. Je n'ai en tête, à ce moment-là, qu'une seule question : on intervient équipés, avec tous les risques qu'il y a ? Ou j'essaie de rai-

sonner N ? car, je le sais, il n'est pas violent habituellement.

Devant la porte de sa cellule, je regarde avec précautions au travers de l'oeillette et je me rends compte qu'il a brisé pas mal de choses mais des affaires à lui, qu'il y a un grand désordre dans sa cellule, près de la fenêtre. Il crie des choses :

— Allah est grand ! j'en ai marre ! Je vais tout péter !

Bien sûr, il tient toujours ses fameux manches à balai mais il ne me semble pas si agressif.

J'informe mon équipe que je vais ouvrir la porte et essayer de parler avec lui pour avoir une réelle idée sur ses intentions.

Dès que j'introduis la clé dans la serrure, il se retourne. J'entrouvre la porte et là, mon regard croise le sien. Il me reconnaît aussitôt mais ne bouge pas. Il me dit simplement de ne pas entrer.

Ouf ! Il n'a pas bougé.

J'utilise le tutoiement :

— Salut N ! Qu'est-ce qui t'arrive ? Tu pêtes les plombs ou quoi ?

— Oui, brigadier...

Le dialogue est établi, c'est une bonne chose mais je ne suis toujours pas dans la cellule et pourtant, il faut que j'arrive à lui faire lâcher ses armes.

Petit à petit, j'arrive à entamer une discussion. Il en a marre car sa copine a décidé de le quitter et il ne verra plus ses enfants.

Il me permet d'entrer dans sa cellule. Je m'assied sur la table et, sans le quitter des yeux, je lui explique qu'il a de la chance car je n'ai pas envie de le mettre au mitard mais que, pour ça, il va falloir qu'il range toute sa cellule et surtout qu'il me donne ses manches à balai.

J'allume une cigarette, lui en propose une et il se met à pleurer, lâche ses armes et me demande :

— Ça va faire quoi, ce bordel que j'ai fait ? je vais aller au mitard combien de jours ?

Je le regarde et je lui dis :

— N, tu as jusqu'à demain matin 7 heures pour ranger ta cellule, je te l'ai dit, je n'ai pas envie de te mettre au mitard.

Et je suis sorti de sa cellule.

Le matin, à 6 h 30, avant de finir ma nuit, je suis allé le voir. Il avait tout rangé. J'ai ouvert la porte et je lui ai demandé si ça allait.

Oui, ça allait.

Il me redemande encore s'il va aller au mitard pour ce qu'il a fait.

— Chef, je vais aller au mitard, pour le bordel d'hier soir ?

— N ! quel bordel tu as fait ? je vois rien... tout est clean...

— Merci, chef !

Alain

Mai 2006, maison
d'arrêt d'Épinal

Deux réactions me traversent l'esprit à la lecture du texte d'Alain ou, plus exactement, deux images de situations dans lesquelles je me suis trouvé récemment.

La première quand la question se pose d'intervenir avec ces "fameuses tenues".

Entre deux rangées de "Robocops"

Je me revois en décembre 2005 quand, pour sortir de la maison d'arrêt de Melun, je suis obligé de passer entre deux rangées de "Robocops", une haie d'honneur impressionnante. Pourtant, je ne suis pas détenu et le motif de l'intervention est pacifique : la maison d'arrêt est en panne de chauffage et ses occupants sont évacués vers d'autres établissements en attendant la réparation qui promet d'être longue ; les ERIS ne sont là que pour sécuriser le transfert.

La deuxième image date de quelques semaines, plus précisément d'avril 2007.

Les regards à cinq centimètres du visage

Il arrive aussi que le travailleur social soit confronté à une réaction violente et doive négocier. À l'occasion d'un stage "citoyenneté", je

participe, au nom du SPIP, à l'animation de la session avec les formateurs d'une association d'insertion. L'ambiance du groupe est exécrable et trois participants ne semblent être là que pour saboter le travail entrepris. Après réflexion avec les animateurs et la hiérarchie, je suis amené à demander à ces trois personnes de quitter le groupe. Les trois participants sont exclus mais ne l'acceptent pas. D'autant moins que ce stage est transformé en un certain nombre d'heures de travail d'intérêt général et qu'une exclusion signifie que le TIG n'est pas validé. Je me retrouve alors entouré par un groupe qui veut me faire revenir sur la décision prise. L'histoire d'Alain me renvoie à l'importance de la parole, dans des situations difficiles et parfois dangereuses. En ce qui me concerne, je ne négocie pas mais cherche à expliquer la décision, malgré les manoeuvres d'intimidation, les regards à cinq centimètres du visage, les paroles menaçantes à peine voilées. Cela se passe dans les locaux du SPIP. Il a été envisagé de faire appel à la police. Aucun responsable hiérarchique n'étant présent, les collègues se concertent et cela n'est finalement pas nécessaire. La discussion a quand même duré deux heures.

Jean-Marcel

Questions sans réponse

Bernard - 1980

Après un séjour de deux ans et demi en maison centrale, je décide, par choix personnel, d'aller travailler dans une petite maison d'arrêt. Je découvre un autre profil de détenus.

C'est l'époque des assises, un meurtrier d'enfant doit passer devant la cour, il revient avec une condamnation à perpétuité. Le lendemain, je suis affecté à son étage. C'est l'heure de la promenade. Il refuse de s'y rendre. Je l'y oblige. "Pressentiment" ? Je ne sais pas. Retour en cellule. Je fais quelques rondes à l'oeilleton. Je l'observe. Il est assis au pied du lit, il a une bassine remplie de linge sale entre les jambes : il lave son linge. Je suis rassuré. L'assistante sociale demande à le voir. Je rentre dans sa cellule, il est toujours assis par terre. Je m'approche de lui. Stupeur. Il s'est pendu au pied de son lit.

Je donne l'alarme, un collègue vient m'aider, il faut le soulever, couper le cordon qui serre son cou, c'est mon premier pendu, je suis gauche ; soulever un poids inerte m'est difficile. On ne réfléchit pas : il faut le sauver. Le SAMU arrive. Il revient à lui très peu de temps et décède.

Arrivée des autorités ; police ; photos de la cellule ; je dois donner mes premières explications, faire des écrits, me justifier. À ce moment-là, personne ne se soucie de savoir comment je vais, ce que je ressens : il n'y avait pas de soutien psychologique.

Sur le moment, j'aimerais pouvoir dire la sensation d'avoir eu à tenir un corps inerte dans les bras, les minutes qui semblent des heures, la sensation de se sentir sale, de l'impuissance face à la mort. Non, il faut que j'aille au commissariat, que je réponde aux questions ; je me sens accusé et coupable de ne l'avoir pas sauvé. Grand moment de solitude. Je vais rentrer chez moi avec mon ressenti, personne à qui parler de cette journée. Le lendemain, je retournerai au travail, je passerai devant la cellule vide, les images resteront à jamais gravées dans ma tête. Je vis encore avec.

Jean-Pierre

Je me souviens également bien du premier pendu. 1981, accueil du D4 à Fleury Mérogis. Pas simple de comprendre. Mais comprendre ne semble pas être le problème du moment et encore moins le nôtre. La chose que l'on peut retenir, c'est que le

détenu a mis fin à ses jours et que nous avons failli à la mission qui nous incombe. Sinon, la similitude reste que lorsque l'on souhaite faire le geste final, pas grand chose peut intervenir.

Pour l'histoire, le premier pendu que j'ai vu (20 ans) a probablement mis plusieurs heures à tresser sa corde et a mesuré son geste puisqu'il l'a accompagné d'un écrit.

Danielle - En 1984, jeune professionnelle enceinte

en fin de grossesse, j'ai été appelée par le juge d'instruction qui m'a demandé au téléphone d'aller annoncer à un détenu que son bébé, hospitalisé depuis plusieurs jours était mort, décédé des suites des coups portés par son père. Le détenu serait reconvoqué prochainement pour requalification de ses actes. Je dois reconnaître avoir peu réfléchi, sûrement trop peu.

Je savais, on n'arrêta d'ailleurs pas de me le dire, que j'étais jeune et que j'allais être confrontée à des choses très dures, à des personnes ayant posé des actes terribles. Là, voilà : j'y étais.

On m'avait avertie : il fallait que je sois à la hauteur, il fallait "assurer". Donc, la professionnelle a réagi et rapidement est entrée en détention porter la mauvaise nouvelle, ce qu'on attendait de moi, en mettant peut-être un peu d'humanité.

Et, la disant, je me suis rendu compte, au travers du regard du détenu posé sur mon gros ventre, de ce que j'étais aussi et de ce que je représentais à ce moment-là et que j'avais occulté pour être cette professionnelle que l'on attendait.

Après, j'espère m'être construite avec ce que l'on m'avait appris, ce que j'apprenais tous les jours et surtout avec ce que j'étais aussi.

Jean-Pierre - La grande évasion

1er avril 1994, Maison Centrale Sanitaire de Metz Barres, Moselle (57)

Il est 15h00. Chef de permanence, je me rends comme chaque week-end à l'établissement pour faire le tour comme on dit chez nous. La prison de Metz Barres est conçue en deux quartiers, l'un est une maison centrale sanitaire qui accueille les détenus atteint de pathologies particulières (psy), l'autre, est un centre de déten-

tion (CD). Je vais dire bonjour aux collègues et voir si la boutique tourne. Je me rends à mon bureau et discute avec le 1er surveillant en poste. Et puis j'appelle le CD.

Personne ne répond. J'insiste On décroche, on me dit oui et on raccroche Je rappelle et là, on décroche et on raccroche immédiatement. Que ce passe-t-il ?

Je me rends vers le quartier. Pour y arriver, il faut passer par la MCS. J'entends beaucoup de bruit, des objets brisés... J'arrive au rez de chaussée de la MCS. Les agents me disent : « il y a le bordel au CD. Que fait-on ? On y va ? »

Pas le temps de réfléchir. Simplement je dis aux agents : « les gars, on va pas tous se mettre dans la gueule du loup. » Je donne rapidement des consignes, remets mes clés à D qui veut venir avec moi. Je lui réponds par la négative et je prévient Dom : « si je suis pris, vous cassez la clé dans la serrure et vous vous repliez. » Eh oui, le constat est clair, c'est une émeute

Je m'approche du centre de détention. Il y a beaucoup de bruit. Cela vous prend aux tripes. Des cris, des hurlements, du matériel brisé.

Je me trouve dans le couloir du CD et avance sans être très fier vers la détention. Le couloir est en angle et l'on ne peut voir ce qui se passe exactement : c'est l'inconnu. Subitement, j'aperçois deux surveillants, Jean-Marie et Louis, maintenus par des détenus. Je fonce vers eux en criant : « allez, tout le monde avec moi ». Je fais de l'intox car il ne peuvent pas savoir si je suis seul ou pas. Je me donne du courage en criant. Bizarrement, les détenus lâchent leurs otages. Je demande aux surveillants de se replier et je me retire également. Bien entendu, entre temps, l'alarme avait été donnée. Je retourne vers le CD. Deux détenus s'approchent pour négocier. « On a rien à voir là-dedans, on ne veut pas de problème ». Leur regard est brillant. Je me souviens d'un grand gaillard entièrement tatoué avec une immense chevelure. Je négocie une avancée des détenus deux par deux. Les collègues les réintègrent au fur et à mesure. Le constat est clair. Après contrôle, huit détenus manquent à l'appel.

Émeute et évasion.

Particularité : tous ces détenus étaient classés au Service Général et faisaient l'objet de courtes peines. Ils sont partis par les toits et ont joué les gens de l'air.

Pour l'histoire, certains sont revenus spontanément frapper à la

porte de l'établissement quelques heures après, d'autres le lendemain. Les deux derniers ont été interpellés au bout de trois jours. L'un d'entre eux laisse entendre qu'il voulait simplement se rendre sur la tombe de son père, décédé récemment.

Pas de blessé, pas de faute professionnelle, mais tout de même une enquête. Pourquoi le 1er avril 1994, huit détenus considérés comme calmes ont-ils décidé de se faire la belle ?

Parce que les magistrats trop sévères ?

Parce que le rythme de détention trop serré ?

Parce que ce jour une consommation de fruits macérés ajoutée à quelques produits médicamenteux et la tête ne suit plus ?

Et nous, là-dedans ?

Pendant des heures, nous sommes interrogés. Il faut éclaircir l'histoire.

Une porte fracassée avec un extincteur. Une serrure ouverte avec une clé usée. Quelques tuiles brisées. Et voilà nos candidats à l'évasion sur les toits. C'était le 1er avril 1994.

On terminera cette histoire simplement en disant que l'être humain reste imprévisible. Cela peut faire son charme mais aussi sa perte.

Mary - Tu tires ou tu tires pas ? — 1

Entrer dans le corps du personnel de surveillance implique l'éventualité de l'utilisation d'une arme. À chaque instant de notre journée de travail peut survenir une tentative d'évasion voire une évasion. Notre mission implique dans ce cas la mise en action de tout moyen susceptible de freiner puis d'arrêter l'évadé potentiel.

Je ne me suis jamais retrouvée dans cette éventualité mais je dois avouer qu'à chaque prise de service de nuit, ce risque m'est apparu probable. En effet, pendant ces douze heures, pas de personnel de direction, pas d'officiers sur site, le premier surveillant et son équipe sont seuls en première ligne.

Premier réflexe, prendre en compte les diverses consignes afin de les retourner à l'équipe pour une meilleure coordination de nos interventions et contrôler le matériel à disposition : Motorola et armement. Le premier surveillant de la MA de Saint-Michel avait à sa disposition un riot-gun qu'il se devait de contrôler puis d'armer pour la nuit. Le simple fait d'ouvrir cette armoire, de prendre ce riot-gun en main, de l'armer, a toujours été pour moi un moment d'in-

terrogations.

Si je dois gérer une situation de tentative d'évasion, je serai soumise à l'application des consignes : tirer dès le début de franchissement d'un mur d'enceinte. Je devrai remplir mon rôle, je serai contrainte de tirer sur un homme. Je devrai protéger l'équipe et la société, il me faudra le faire, je le sais ; et je m'y emploierai.

Voilà mes pensées au moment où je charge cette arme.

Qui seront les détenus ? Ou qui sera le détenu ? Est-ce que je le connais un peu ? Est-ce qu'il sera, lui aussi, armé ? Si tel est le cas, il n'hésitera pas, je le sais aussi.

Et après, si je le blesse, si, même, je le tue, serais-je toujours la même personne ? Je ne le crois pas.

Il me faudra digérer cet état de fait.

Je repose l'arme chargée dans l'armoire métallique et me dis : "l'équipe avant tout." Après, on verra.

Bernard - Tu tires ou tu tires pas ? — 2

Le surveillant, dans sa carrière, se trouve confronté ou peut se trouver confronté à la nécessité de faire usage de l'arme. Bien sûr, cette utilisation est réglementée : l'arme ne peut être utilisée que pour empêcher un individu de s'évader.

Lors de mes factions au mirador, je me suis toujours posé la question de savoir si je ferais feu, si la situation se présentait. À ce jour, je ne peux toujours pas le dire. Cette question est toujours sans réponse.

Alors, on se fait un film dans la tête : "si je dois tirer, je vise les jambes." Je suis sûr de moi : je ne ferai que blesser. Cela rassure de se le dire. Mais, à bien y réfléchir, on a beau se dire "je le blesse", je défie quiconque de dire où il touchera l'individu : dans ces cas-là, il y a l'effet du stress. On souhaite même ne pas le toucher, que le simple fait d'avoir entendu le premier coup de feu va le tétaniser. Alors là, on se rassure à nouveau, c'est vraiment la meilleure solution...

Et puis vient la vraie question. Et si je le tue ? Pouvoir légalement tuer un individu n'est pas un acte qui doit laisser de glace. N'est-on pas nous-mêmes un meurtrier par procuration ? Que faire après ? Reprendre son service normalement en détention ? Affronter une population pénale qui vous juge ? vous observe ? parle de vous à

messes basses ? Porter en soi la mort de quelqu'un ? Et après, il faudra affronter les déclarations, expliquer encore son geste ? se justifier ? répéter encore et encore à la hiérarchie, entendre tout et n'importe quoi ? heureusement, je vais bientôt mettre un terme à ma vie professionnelle. Je ne me poserai plus cette question. Mais une chose est sûre : Je quitterai ce métier sans avoir eu de réponse à mes questions.

Jean-Pierre - Tu tires, tu tires pas ? — 3

Maison d'arrêt de Chambéry, avril 2005

L'alarme sonne.

Lieu : le terrain de sport

Heure : 10h30

L'équipe d'intervention arrive sur les lieux, constate qu'un détenu escalade le mur pour grimper sur le toit. L'alerte est donnée.

Rapidement, nous prenons les armes, létales et non létales (1) pour nous rendre dans les murs de ronde.

Il ne faut pas traîner, le temps presse.

Le détenu est sur les toits. Il va sauter. Mais quel saut ! Près de 10 mètres de hauteur et une séparation de 4 mètres entre le toit et les murs. La chute peut être mortelle.

On arrive, on voit le saut. Trop tard, impossible de tirer.

Mais si cela avait été possible, on tire ? ou on tire pas ?

Une réglementation existe. Elle dit que les agents doivent faire les sommations d'usage. Si le détenu n'obtempère pas, les agents se doivent de stopper l'évasion en utilisant l'armement mis à leur disposition à cet effet.

Cette obligation cesse une fois que le détenu a touché le sol extérieur de la prison, les surveillants ne sont plus habilités à faire usage de leurs armes.

Si le détenu est à cheval sur le mur d'enceinte, le surveillant doit tirer mais en favorisant un tir fichant (plongeant) dans le souci de ne pas prendre le risque de blesser une personne extérieure.

Aujourd'hui, je dis oui. Demain, face à la situation, je ne peux le dire et encore moins pour les autres. Lors de nos interventions, cela se passe toujours très rapidement. Le temps de la réflexion est très court. Pour cela, il existe des séances de tir et de techniques d'interventions où nous essayons de bien faire comprendre les situa-

tions. Exercices, simulations, règles, mais rien ne peut effacer la réalité du terrain.

Tu tires, tu tires pas restera pour beaucoup une interrogation. Une différence peut être faite si nous sommes également menacé car là nous rentrons dans le cadre de la légitime défense.

Je rappellerai également que nous sommes la seule arme qui pouvons tirer sur individu sans avoir été menacé dans le cas où celui-ci tenterait de s'évader.

Pour la petite histoire, le détenu en cavale (2) a été rattrapé quelques temps après.

(1) *Létale* : arme pouvant tuer

(2) *Cavale* : en fuite

Patricia - Février 2007, Jouy le Comte, visite à domicile.

Monsieur a été convoqué au service une fois. Cet homme a été condamné pour des faits de torture, actes de barbarie ; ces faits à connotation sexuelle, ont été commis par plusieurs hommes et une femme, sur un jeune homme. La mesure judiciaire se termine dans quelques mois, cet homme n'a fait l'objet d'aucun suivi précédent dans la juridiction de son ancien domicile. Au cours de l'entretien, il indique vivre dans un petit village, ne pas avoir de voiture. D'où première visite à domicile.

La présentation de cette visite à domicile m'offre la possibilité d'explorer la frange, les limites de l'exercice.

La maison, le terrain sont en travaux. Il a beaucoup plu, la marche est hésitante, ça glisse, ça colle aux pieds, c'est désagréable. Pas de sonnette. On frappe. Ouverture de la porte. Le perron est sur-élevé. En attendant d'entrer dans la maison, le visiteur se trouve en quelque sorte "dominé" par l'hôte. De ce fait, à l'ouverture de la porte, ce qui saute aux yeux, ce sont deux énormes chaussons en forme de tête de cerf, coiffés chacun d'une ramure, portée par le condamné.

Sidé, on s'engouffre dans une présentation rapide et l'échange de quelques banalités pour récupérer. Monsieur propose que nous nous installions autour de la table de la cuisine. Une fois là, l'entretien reste à la superficie des choses. Il m'est impossible de venir à l'évocation des faits et je reste sur le contexte général. Nous convenons tous les deux que le transfert de sa mesure a été long,

très long et, pour moi, le temps est long, très long : je rame. Rien n'accroche, comme si le temps s'était figé sur l'image du satyre, chimère, mi-homme, mi-bête, qui a ouvert la porte.

Une hâte : en finir et se dire que le prochain rendez-vous aura pour lieu la maison de justice de Persan. Décision intérieure prise, je demande à aller aux toilettes. Monsieur explique que les travaux ne sont pas terminés et que la pose du carrelage des WC n'est pas faite.

Toujours est-il qu'il parle, continue de me parler, continue à aller et venir dans la maison, sa voix s'impose au-delà des murs, de la porte, comme si rien ne nous séparait, il parle.

Je suis partie.

Pour finir, les autres entretiens auront toujours lieu au domicile de ce condamné. Auparavant, cette situation, longuement évoquée au sein du groupe de travail sur la prise en charge des délinquants sexuels et des victimes préconisera que les VAD soient faites à deux.

C'est donc avec mon collègue B que seront évoqués les faits et leurs conséquences. À partir de ces entretiens, je rédigerai un rapport destiné au juge de l'application des peines. Il sera proposé au magistrat de fixer une obligation de soin au condamné.

Jean-Marcel - La visite à domicile est préparée,

prévue par le travailleur social : il s'annonce par courrier ou téléphoniquement, il essaie d'avoir l'adhésion de la personne et prépare son entretien.

Mais le visité, comment s'y prépare-t-il ? Car le contexte est particulier, pour lui aussi. L'un estime qu'il est chez lui, qu'il n'y a aucune raison de modifier son comportement : il fait ce qu'il veut, il se présente tel qu'il est.

Il peut toutefois, même en charentaises, jouer le jeu et participer sans rechigner. Mais il peut aussi prendre la main, prendre le pouvoir et, par son attitude, parasiter l'entretien. Un autre aura un comportement différent. Il va se préparer à bien recevoir, proposer un café ou un jus de fruits. Un troisième encore en a parlé à ses amis qui ont connu le travailleur social et profite de cette visite pour les inviter.

Il y a, consciemment ou non, une mise en scène qui peut rendre difficile l'exploitation de la démarche.

Jean-Pierre - Quel bel avion !

En mission spéciale de fouille générale, je me rendais avec de nombreux agents du sud-ouest de la France effectuer des fouilles générales dans deux établissements : Uzerche et Neuvic.

Il est d'usage de faire effectuer ces fouilles particulières, plus communément appelées opérations de nettoyage, par des personnels ne venant pas de l'établissement.

En effet, dans les centres de détention, les agents sont confrontés régulièrement et pendant une durée importante aux détenus qui purgent une lourde peine. Ce qui amène parfois certaines tolérances qui sortent de la réglementation mais, qui dans le fond, n'ont pas particulièrement de préjudice sécuritaire. C'est pour cela et afin d'éviter tout problème, que l'Administration Pénitentiaire diligente ces missions à des personnels qui ne sont pas du site.

Nous voilà partis pour débiter les fouilles, après avoir écouté le briefing du chef d'établissement. Mr P. est clair et précis : « Nous ne souhaitons pas d'incidents mais il faut que le travail se fasse ».

Il est pour nous toujours délicat d'effectuer des fouilles sans perturber l'esprit des occupants qui se sont pratiquement approprié les lieux et ont fait de leur cellule une période de leur vie.

Voici l'histoire de la découverte d'un avion.

Après plusieurs fouilles effectuées au sein de l'établissement, chef de groupe en charge d'une équipe, je suis appelé par un agent pour contrôler une cellule. J'arrive sur les lieux, au RDC du bâtiment. Je demande ce qui se passe. L'agent me dit : « entrez » J'entre et je reste ébahi. La cellule est d'une propreté remarquable, certes sombre car la fenêtre est dissimulée par de longues serviettes foncées. D'ailleurs tout est dissimulé : le lit, l'armoire, les sanitaires, le coin repas. Alors, que se passe-t-il ?

Le détenu qui occupe cette cellule l'a tout simplement transformée en tête d'avion et en lieu où la lumière et la musique ont pris leur place. Je fais enlever les serviettes qui obstruent les fenêtres pour permettre à la clarté d'entrer. Ensuite, doucement, je dégage le drap qui cache le lit. Sur le haut du lit, l'on voit apparaître la tête du

tableau de bord. Tout y est ; contact, compte tour, voyants lumineux, manettes... Du jamais vu en 20 ans de carrière.

Nous n'y croyons pas. On regarde autour de nous : Des haut-parleurs, des spots, des lumières. Chaque secteur représente quelque chose. C'est magnifique et bien fait. Du travail d'artiste. Certainement des heures de patience sur des années d'incarcération. Allez ! On est curieux, on tente le branchement. Pas de surprise, ça fonctionne. C'est trop beau, un bijou de perfection. Chaque bouton allume une lumière. Chaque lumière est décorée. La manette sert à changer la musique. Le comble de tout : un petit micro où l'on parle et cela amplifie la voix. Mais comment est-ce possible qu'un détenu ait pu pendant des mois avoir une cellule comme cela ? Les êtres humains que nous sommes ont probablement oublié que l'on se trouvait en prison.

— Alors, chef, on fait quoi ?

— On retire tout

— Tout ?

— Oui, tout !

Cela ne fait pas plaisir et je ne cherche pas d'excuses, quoi que. Trop de fils, trop de lumière : des dangers pour la sécurité.

Allez, j'avoue. C'est si beau et si propre que je me suis fait souffrance à devoir tout enlever. Mais le travail doit être fait.

— Attention les gars, faites tout cela proprement.

D'un avion, nous avons refait une cellule

Comme il se fait habituellement, à la fin de chaque fouille, on réintègre le détenu dans sa cellule. Je suis présent. Lorsque le détenu rentre, je vois quelqu'un d'abattu, sans voix mais avec des larmes. Il nous et me regarde. Je porte les galons.

Il ne comprend pas, il parle :

— Ma cellule était propre

— Oui, monsieur

— J'embête personne

— Non, monsieur

— Alors pourquoi vous m'avez tout enlevé. Des mois de patience et de travail ?

— Parce que nous faisons le nôtre monsieur.

Je demande aux agents de sortir et lui adresse quelques mots en me sentant presque coupable d'avoir accompli ma mission.

J'essaye de lui expliquer :

— Vous savez, cela pouvait être dangereux.

Il me regarde dans les yeux et me dit :

— Il y a tant de choses dangereuses. Là, ce qui est dangereux, c'est que vous m'avez enlevé une partie de ma vie.

Je n'ai plus de mots. Je me retire et fais mettre ce détenu en surveillance spéciale*.

J'ai senti un message très significatif.

La journée se poursuit.

Lors du debriefing, les agents qui ont effectué cette fouille laissent échapper : « elle était belle la cellule transformée en avion ! »

Pour moi, je regrette une chose, c'est de ne pas avoir pris une photo de cet avion.

Dans toute histoire, il y a une moralité.

Les détenus s'imprègnent de leur lieu de vie et, au fil du temps, si on leur laisse la possibilité, ils en font leur endroit privilégié.

A nous de savoir faire respecter, tout en restant humain, les lieux qui leur sont prêtés pour purger leur peine.

MAISON CENTRALE DE SAINT-MARTIN DE RE

EVASIONS (Période de 1958 à 1978)

en 1960	1 Evasion
en 1961	1 Evasion
en 1962	2 Evasions
en 1967	1 Evasion
en 1978	1 Evasion



*Mutations du métier :
le gardien devient surveillant*

Afin
de répondre
aux missions de
l'administra-
tion péniten-
tiaire,
l'état

a
créé des fonctions particuliè-
rement hiérarchisées répon-
dant à la garde des détenus
et à leur maintien en déten-
tion.

Ainsi est né le métier de gar-
dien de prison dont le champ
d'action, extrêmement limité,
se résumait en grande partie
à la garde et à l'entretien ali-
mentaire des personnes
incarcérées.

Représentant de
l'autorité, dont le
symbole premier
était le port de
l'uniforme, le gar-
dien de prison
demeurait un exé-
cutant de la loi
dans un environ-
nement militarisé
et

dénué d e
tout sens
criti- que.



En 1974, de graves événements au CP de Clairvaux vont contraindre l'état et la société à s'interroger sur les missions de cette institution, sur le rôle des personnels, les droits et les devoirs des détenus.

Une nouvelle appellation naît alors : le surveillant pénitentiaire. L'humanisation des prisons entraîne dans son sillage une orientation plus ouverte des missions du personnel de surveillance. Nous devenons de véritables acteurs de la détention. Nos réflexes professionnels, l'observation, l'écoute, sont reconnus à travers la mise en place de méthodologies diverses. Le travail en équipe est privilégié. Des avis consultatifs sont intégrés aux procédures administratives puis judiciaires. Des fonctions nouvelles sont créées dans le corps de personnel de surveillance : formateurs, moniteur de sport, orientateurs, chargé d'application informatique.

Plus rien ne sera comme avant. La judiciarisation des procédures pour les détenus nous permet de rendre compte de la qualité de notre travail. La professionnalisation de notre corps est en marche. Nous pouvons désormais, grâce à cette transparence voulue par l'état, faire connaître et respecter notre métier aux yeux de tous.

Aujourd'hui, l'état reconnaît l'importance de notre positionnement. Il met à notre disposition des moyens technologiques (caméras, véhicules intramuros) et de la formation continue (prévention du suicide, toxicomanie, délinquance sexuelle, tir, appareil respiratoire isolant (ARI), techniques d'intervention) pour améliorer nos compétences.

Le gardien de prison, à qui l'on ne demandait pas de comprendre, n'est plus, le surveillant s'impose de fait en participant activement aux missions qui lui sont attribuées, il s'inscrit dans une dynamique d'équipe, il rend compte, il propose, il n'est plus l'instrument d'un système qui ne reconnaissait en lui que des réflexes professionnels primaires. Le

professionnel qu'est le surveillant semble plus respecté par l'état qui l'emploie et le fonctionnaire paraît alors plus en phase avec la société et le métier qu'il exerce.

Mary

1981. J'étais jeune surveillante au CP de Rennes ; nous avons alors une hiérarchie extrêmement procédurière. Les premières surveillantes passaient en détention pour contrôler notre rigueur professionnelle. Elles entraient dans le commun* pour y valider leur passage par une signature sur le cahier prévu à cet effet.

Le commun était une grande salle lumineuse, éclairée par de nombreuses fenêtres donnant de part et d'autre du bâtiment. Il était sommairement meublé de tables et de chaises de première qualité. Les détenues s'y retrouvaient dès la fin d'après-midi pour discuter, jouer aux jeux de société ; en somme pour partager leur fin de journée avant la distribution du repas. Nous, personnel de surveillance, disposions d'une chaise et d'une petite table.

Nous avons un cahier pour les mouvements, un autre pour y noter les détenues qui faisaient le nettoyage de la cellule. Nous pouvions ainsi vérifier si toutes les cellules avaient été nettoyées au cours de la semaine et, si cela n'était pas le cas pour l'une d'entre elles, nous le lui imposions d'autorité. Notre hiérarchie veillait au bon fonctionnement de cette organisation.

Il était fortement déconseillé de s'asseoir car nous étions censées être toujours occupées entre les mouvements pour le lavage du linge sale, les douches et le nettoyage des cellules.

Madame X se distinguait de ses collègues en nous observant par un petit oeilleton qui se trouvait dans la porte d'entrée de l'unité de vie. Elle nous obser-

vait attentivement, attendant de nous voir assises pour entrer dans l'unité.

Nous l'avions surnommée Oeil de lynx. Pas question de se faire piéger par Oeil de lynx assise à notre poste de travail. Même lorsque les détenues étaient toutes installées dans le commun où nous les avions en visu, nous nous devions de circuler dans cet espace. S'asseoir était banni. Aucune note de service ne le stipulait mais il convenait de faire comme si.

Aujourd'hui, cette "stratégie" n'existe plus et le personnel d'encadrement s'attache davantage à l'efficacité dans le service.

Mary

Un feu de cellule, juillet 1989, quartier disciplinaire, maison d'arrêt d'Épinal. Il est aux environs de 21 heures, nous avons pris le service de nuit depuis deux heures. Avec les autres collègues de piquet, c'est-à-dire l'équipe d'intervention en cas de besoin, sommes en train de manger tranquillement. Le premier surveillant, lui, est au poste central avec notre collègue en poste. La nuit devrait être calme, on dirait presque comme d'habitude. Mais voilà : le téléphone sonne. Vite, il y a un incendie au quartier disciplinaire : un détenu a mis le feu. Quelle poisse ! le pire, pour moi : le feu, c'est terrible. Poussée d'adrénaline, avec les quatre collègues, on court vers le PCI. Le premier surveillant est déjà sur les lieux de l'incident. En arrivant au QD, on voit... quoi... ? Rien. Tout est noir. Une épaisse fumée noire, âcre, dangereuse et toxique a déjà envahi le couloir. C'est dingue : il faut aller là-dedans ! Le premier surveillant y est déjà ! Mais comment il fait ? Allez ! on ne peut pas le laisser seul. Vite, un mouchoir humide sur le nez et on y va à tâtons. On n'y voit rien. C'est irrespirable et pourtant... Telles sont les méthodes d'intervention.

Coûte que coûte, il ne faut pas laisser le détenu dans la cellule. Mais cinq fonctionnaires risquent leur vie pour aller le chercher. Deux, trois minutes dans cette fumée ! obligés de repartir s'aérer. Mais il faut y retourner. Le premier surveillant a réussi à ouvrir les deux portes de la cellule. Mais où il est, ce dingue qui a foutu le feu ?! On y voit encore moins que dans le couloir. C'est impossible de rester : tous, on suffoque. Je ne peux plus tenir. On se barre ! quelle merde ! Le premier surveillant veut rester. Je réussis à l'agripper et à le sortir de cette galère. On sort de la fumée. Ouf. On tousse, on crache, on manque d'air. Et le détenu ? Il est là, avec nous, allongé par terre. Incroyable : il a réussi à sortir, en se fauflant entre nous sans qu'on le voie ! Il a fait ça pour nous faire chier ! Il a réussi son coup. Au final, le premier surveillant se retrouve à l'hôpital, le détenu aussi. Et nous ? Bon. On continue la nuit. Juste après un petit mot du directeur qui est arrivé en même temps que les pompiers : "Le détenu, comment il va ? Bien ! Ouf tant mieux !" Ce jour-là, j'ai su que j'aurais pu mourir. Je me suis promis que plus jamais je ne ferais d'intervention dans ces conditions.

Août 2003, maison d'arrêt d'Épinal, quartier isolement.

Je suis premier surveillant dans cet établissement que je connais si bien pour en avoir fait l'ouverture en août 1988 en tant que surveillant. Après un passage à la maison d'arrêt de Nice où j'ai pris les galons, je suis revenu à Épinal depuis quelques mois. Il est 22 heures, on vient de terminer de manger et on discute tranquillement avec les collègues quand on nous appelle. Il y a le feu au quartier isolement. C'est un jeune détenu, un mineur, il est particulièrement ingérable. Il a été placé la veille au quartier isolement. Une première : un

mineur à l'isolement, du jamais vu à Épinal ! Eh bien, encore une fois, il se montre digne de sa réputation, il aime particulièrement jouer au dur et pour le prouver, il met le feu.

Mais là, c'est à moi que revient le rôle de chef d'équipe et je resterai fidèle à ce que je m'étais promis quelques années auparavant : jamais plus intervenir n'importe comment.

Il faut dire que, depuis, les choses ont changé : les techniques et le matériel ont bien évolué. Du simple mouchoir humidifié, on est passé aux masques et maintenant aux ARI (Appareils Respiratoires Individuels) et le quartier disciplinaire, ainsi que le quartier isolement sont équipés de puissants extracteurs de fumée. Alors, pour intervenir, on prend son temps. Masque pour tout le monde, lampe torche puissante ; et les rôles sont attribués, par moi, à chacun des membres de l'équipe qui va intervenir : "Denis, tu vas allumer les extincteurs, Dominique, tu prends la lance à incendie, je coupe l'électricité, j'ouvre la porte et tu arroses. Ghislain et moi, on entre, on trouve le détenu et on ressort dès qu'on l'a."

Tout se présente bien, incendie maîtrisé, mais toujours cette fumée dans la cellule. Où est-il ce détenu ? Toujours le même problème de visibilité, sauf que là, on se sent en sécurité, on peut respirer quasi-normalement. Finalement, on le trouve, il est réfugié dans le coin toilette, agrippé au WC qu'il ne veut pas lâcher. Non, bien sûr, il ne veut pas mourir mais il a peur : l'incendie qu'il a déclenché a pris des proportions qu'il n'imaginait pas.

Quelques minutes après, il est sorti de sa cellule, bien en sécurité. Il a cependant été gravement brûlé à la cuisse et dans le dos. Il sera d'ailleurs dirigé vers un hôpital de grands brûlés. Mais il est sauf ! Les pompiers sont arrivés, le chef de détention et le directeur. Mais, cette fois, le dialogue n'était plus le même que quatorze ans plus tôt : "Ça va ? tout le monde va bien ? De toutes façons,

vous allez tous voir le médecin et si besoin vous
verrez la psy quand vous le voudrez." Enfin, les
choses ont changé car on s'inquiète du personnel.

Alain

*Mutations du métier :
professionnalisation
du personnel administratif*

1976, je viens de réussir le concours de commis, je suis affectée à la MA de Gradignan, au service comptabilité. Dans ce service comme dans les autres, que du personnel de surveillance. Il est vrai que le personnel administratif fait son entrée dans l'ancre pénitentiaire, sur la pointe des pieds. Durée de ma formation : quatre jours au CP de Fleury Mérogis dans lequel j'ai plus visité les lieux qu'appris réellement mon métier. La réelle formation, elle se faisait sur le tas. Le temps et l'expérience faisaient le reste. Ce fut mon cas à Gradignan car, comme il était prévu que je remplace un premier surveillant que le directeur avait décidé de déplacer, je peux dire aujourd'hui qu'il ne m'a rien appris. Le jour de son départ, il m'a jeté les clés du coffre sur le bureau avec, comme seules paroles formatrices : "Démerdez-vous !"

J'avais 19 ans, j'étais une jeune femme dans un milieu exclusivement masculin. Cependant, je n'ai aucune rancœur de ce moment. Car j'ai appris.

L'évolution, dans le corps des personnels administratifs, s'est faite lentement mais sûrement. Petit à petit les recrutements ont été plus importants, remplaçant par ce fait les personnels de surveillance qui occupaient les postes dévolus aux administratifs. Le changement s'est produit dans le nombre, dans la

structuration et la professionnalisation.

Les personnels de surveillance, pour différentes raisons — accidents de travail, problèmes de santé — continuent à travailler dans certains services en collaboration avec du personnel administratif mais les surveillants, dans leur grande majorité, ont rejoint la détention afin d'accomplir pleinement la mission pour laquelle ils ont été recrutés.

En 1990, les commis sont devenus adjoints administratifs, entourés de secrétaires administratifs, d'attachés d'administration et d'intendance et de directeurs en plus grand nombre. Les tâches des administratifs, d'abord cantonnées au secrétariat, sont aujourd'hui plus diverses et plus responsabilisantes. Les postes clés comme l'économat (la gestion d'un établissement et d'un budget), le régisseur des services d'insertion et de probation, la comptabilité (la gestion des comptes nominatifs des détenus), le greffe (la gestion des situations pénales des détenus), les ressources humaines (la gestion des dossiers des personnels), le secrétariat (la gestion du courrier du directeur), sont dévolus, pour la grande majorité, à du personnel administratif.

Afin que le personnel soit professionnel et efficace plus rapidement, des formations spécifiques ont été mises en place : la forma-

tion initiale à l'ENAP, à Agen, dès l'arrivée du stagiaire ; la formation continue, tout au long de la carrière. Régulièrement, l'ENAP informe les PA sur les calendriers des formations susceptibles de les intéresser.

Bien que le corps des PA soit encore bien petit par rapport à celui des PS, néanmoins, il a toute sa place dans le fonctionnement des établissements pénitentiaires, devenant de plus en plus performant avec une tendance à une professionnalisation des métiers. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, un personnel administratif au greffe peut demain se trouver à la gestion des dossiers du personnel. Chaque fonction devenant de plus en plus pointue. La question aujourd'hui est de savoir s'il ne serait pas plus efficace de rester dans sa spécialité. Mais nous n'en sommes qu'au stade de la réflexion.

Dans le fonctionnement des établissements pénitentiaires, les services administratifs sont essentiels. Souvent traits d'union entre les différents services qui s'y croisent obligatoirement et donc, quand ils fonctionnent bien, avec un personnel compétent, il est évident que c'est très facilitant pour le directeur qui ne peut pas faire sans eux.

Claudette

Août 1976, à la maison d'arrêt de Bordeaux Gradignan.

Je suis nommée au service comptabilité, j'ai 19 ans, c'est mon premier poste en qualité de "commis", c'est le terme. Aujourd'hui, je serais "adjoint administratif". Le bureau est exigu où s'entassent exclusivement du personnel de surveillance ; quatre s'occupent de la gestion des pécules, aujourd'hui appelés comptes nominatifs, et deux autres remplissant le rôle de secrétaire de direction. Je serais donc la seule membre du personnel administratif, corporation récente dans l'institution.

Le matériel est rudimentaire mais suffisant car nous n'en connaissons pas d'autre. Il se résume en une calculatrice par bureau, style caisse enregistreuse, faisant un boucan infernal surtout lorsqu'elles fonctionnent toutes en même temps. Les différents supports sont pour le responsable du service : la feuille de décompte, grand feuillet d'un mètre sur cinquante centimètres — la difficulté étant de trouver une règle à la bonne dimension — sur laquelle est inscrite une synthèse de l'ensemble des pécules des détenus de la maison d'arrêt avec le détail des recettes et dépenses du mois. Ainsi chaque mois a sa feuille de décompte. Puis il existe une fiche de pécule individuel par détenu où chaque justification de recette et de dépense est notée. A la fin du mois, l'addition des fiches

de pécule doit correspondre au total de la feuille de décompte. Lorsqu'un détenu est libéré, la fiche de pécule est arrêtée en toutes lettres et émargée par l'intéressé. Lorsqu'il est transféré, sa fiche de pécule le suit sur son nouvel établissement.

Aujourd'hui, en 2007, il n'y a pratiquement que du personnel administratif dans les bureaux, la gestion des comptes nominatifs est complètement informatisée. Le logiciel GIDE (Gestion Informatisée des Détenus en Établissement) reprend toute la gestion qu'elle soit pénale ou financière, son comportement en détention, son suivi socio-éducatif.

Dès son arrivée en détention, le dossier du détenu est informatisé jusqu'à sa libération, toute information quelle qu'elle soit, est stockée dans GIDE. S'il est transféré, le logiciel permet un transfert inter établissement (TIE) ce qui permet d'avoir, dans l'heure, toutes les informations et l'historique relatif à sa détention. Seul son dossier médical échappe à la règle, secret médical oblige, le dossier, sous pli fermé, est acheminé, soit par courrier, soit par l'équipe de transfert.

Outre l'aspect fonctionnel, ce qui a changé dans le service comptabilité, c'est le nombre d'opérations effectuées sur le compte nominatif. Les dépenses, en 1976 étaient très limitées : une cantine par semaine

avec un choix restreint de produits. Aujourd'hui, il y a pratiquement une cantine par jour où tout s'achète dès l'instant où la sécurité de l'établissement n'est pas touchée. Le service des comptes nominatifs fait office d'établissement bancaire ; le détenu est informé de ses dépenses faites et des éventuelles recettes portées sur son compte.

Claudette

Les repas : exit les norvégiennes, vive l'hygiène

Après neuf ans en compta, en 1985, je suis affectée au service économat à ma demande. Dans le service, je me suis réellement épanouie. Ce service est pour moi le poumon de l'établissement. C'est par lui et sa gestion qu'il fonctionne. Le challenge est de boucler un budget toujours trop étriqué en réalisant et en gérant le maximum de tâches quotidiennes telles que les repas des détenus, la cantine, la buanderie, l'hôtellerie, l'entretien des bâtiments, le fonctionnement courant de tous les services pénitentiaires. C'est aussi un service où, omniprésentes et indispensables, la communication et les relations sont reines. Mes premiers mois d'apprentissage, je les consacre à l'alimentation des détenus. Faire manger un détenu matin, midi et

soir pour moins de 15 Fr. relève de la prouesse — aujourd'hui, le prix de journée est de ±3,50 — Les menus, à l'époque, sont établis avec le responsable de la cuisine, souvent un surveillant faisant fonction, dont le métier n'est pas forcément cuisinier et moi, qui n'ai fait qu'un stage de trois jours aux Baumettes afin de m'initier à cet exercice ô combien périlleux. Mais l'expérience forge et la communication aussi. Les trames de menus établies par les diététiciennes ne peuvent s'appliquer à la lettre car trop restrictives. Il faut tenir compte des goûts prononcés (féculents, pâtes, riz) de notre population pénale au détriment des légumes dits verts qui remplissent les poubelles à chaque retour de service (notamment les céleris, garnitures, salsifis, les haricots verts "mange-tout" qui ne sont plus fins depuis longtemps). Il faut donc jongler en essayant de respecter, au maximum, un équilibre alimentaire et les goûts d'une majorité. Le dimanche, j'impose des frites en accompagnement d'une viande et une pâtisserie en dessert. J'ai l'impression que ce luxe adoucit une certaine solitude dominicale. Un autre paramètre dont je m'efforce de tenir compte : la couleur des mets. Éviter de faire des repas "rouges" (tomates en salade, pâtes bolognaises, mimolette et orange) cela, paraît-il, influe sur l'humeur de nos pensionnaires. Je m'emploie donc

à travailler aussi sur la couleur.

Les repas sont distribués dans des norvégiennes, grosses gamelles qui gardent les denrées au chaud jusqu'au service. Le service, la distribution des repas se fait grâce à un auxiliaire détenu employé et rémunéré au service général. Le surveillant ouvre la porte de la cellule et l'auxiliaire sert à la louche la part de repas qui revient à chaque détenu. La louche, instrument non précis, n'a pas toujours la même capacité, suivant le degré d'affinité qu'il y a entre le distributeur et le distribué, entre l'auxi et le détenu qui tend son plateau.

Les cuisines étaient (sont pour la plupart) souvent vétustes et leur entretien, malgré la bonne volonté de chacun, n'arrive pas à empêcher la présence de blattes, petits insectes aimant la chaleur, ayant un pouvoir de procréer phénoménal : plus on en élimine, plus il y en a, chaque recoin en est farci, c'est une lutte incessante et il n'est pas rare que des détenus se plaignent d'en retrouver dans leur nourriture. Je me souviens, car cela n'est plus le cas aujourd'hui, que les chariots sur lesquels s'entassaient les repas du midi croisaient systématiquement les poubelles qui descendaient les étages. Il n'y avait qu'un passage obligé mais cela ne choquait presque personne. On se disait : "finalement, le corps humain est résistant !"

Afin de m'impliquer un peu plus dans mon travail et d'essayer d'améliorer ce qui pouvait l'être, j'ai décidé de me rendre tous les jours à la cuisine pour y goûter les repas et vérifier s'ils sont conformes au menu prévu. Je profite de ce moment pour établir un échange avec les détenus travaillant en cuisine. Dans un premier temps, je m'intéresse aux tâches qui leur sont confiées en leur posant des questions sur leur savoir faire. Ils se sentent considérés et l'échange sur les éventuelles améliorations qui sont demandées en détention peuvent avoir lieu après leur avoir énoncé mes contraintes budgétaires ainsi que les contraintes diététiques.

Ce fonctionnement qui est le mien m'a beaucoup servi lorsque j'ai changé d'établissement en 1994 et que j'ai été amenée à m'occuper du contrôle de prestation des repas en établissement à gestion mixte. Là, tout est différent : la préparation des repas est confiée à des professionnels, en l'occurrence, EUREST, grand groupe de la restauration. Exit les norvégiennes, vive l'hygiène : tout est pesé, aseptisé, « barqueté », filmé, daté ; plus de louche approximative, plus de blattes, plus de frites, plus de rab. C'est la liaison froide, sa rigueur et son aspect rebutant. Comment faire comprendre aux détenus que c'est mieux, lorsque nous-mêmes nous n'en sommes pas forcément convaincus ?

Et c'est par la communication à trois que j'y suis arrivée : le privé, les détenus et moi, qui représentais l'administration. Nous avons décidé que, les repas, nous les goûterions ensemble, le privé et moi, en présence du détenu chef cuisinier. Les barquettes prises au hasard dans le stock sont pesées afin de vérifier les grammages puis la dégustation est commentée. Il m'est arrivé de refuser un service car les haricots n'étaient pas assez cuits ou parce qu'il y avait un goût de brûlé ou encore parce que les grammages n'étaient pas respectés. Le chef cuisinier détenu, souvent pris à partie en détention par ses congénères nous faisait part des satisfactions et des mécontentements et cela nous permettait de rectifier, lorsque cela était possible, certains menus.

Les menus, en établissement à gestion mixte, sont examinés en commission des menus où nombre de personnels sont invités à assister : l'économiste, le responsable privé de la restauration, un personnel de la détention, un CI. Les menus sont signés par le médecin de l'établissement et des échantillons de chaque repas sont prélevés, permettant d'être réactifs dans le cas d'une intoxication alimentaire.

L'arrivée d'un professionnel de la restauration dans les établissements pénitentiaires a amené, après une nécessaire adaptation au milieu carcéral, une rigueur, une

hygiène, un équilibre diététique qui faisaient défaut dans notre institution. Le rôle de l'économiste est différent mais aussi important. Il contrôle les prestations par rapport à un cahier des charges et a la possibilité d'établir des fiches d'anomalie entraînant des pénalités financières.

Claudette

Décembre 1988. Les repas dans un réfectoire, en centrale, à Poissy. Surprenant paradoxe que de voir des adultes dans un réfectoire comme des pensionnaires dans un internat qui prennent tous leurs repas en commun dans un brouhaha feutré. Seule différence, ce sont des détenus, vieux, moins vieux, plus jeunes de vingt ans pour certains, et qui partagent ce moment. Bien sûr, le choix des tables est imposé par étage, pas question de laisser aller à droite ou à gauche untel ou untel. Moi, jeune surveillant, je déambule dans le couloir qui sépare en deux cette grande salle. Cette frontière est mon domaine. Le réfectoire est le leur. Si par mégarde j'y pénètre trop ou trop longtemps, un ovni, très souvent du pain mouillé ou un ouf, s'écrase près de moi, jamais sur moi. On m'avertit sans méchanceté que je ne suis pas le bienvenu. Seuls certains détenus traversent mon domaine pour aller chercher

les chariots remplis, par les auxiliaires cuisine, de la suite du repas. Et là, autre ambiance ! Quand la grille des cuisines s'ouvre, ce sont des discussions fortes, voire agressives qui s'engagent s'il manque quelque chose. On n'est pas encore dans la logique du "tant de grammes de légumes ou de viande par personne". Le repas est encore un plaisir ! Dans l'ensemble, tout se passe bien. On me propose même de temps en temps des frites ou autre aliment.

Quand je dis "mon" domaine, je ne suis pas réellement seul au milieu de quatre cents détenus. Il y en a un, au fond du couloir, dans un recoin, attablé, qui gère des yeux ce qui se passe. Privilège de l'âge, privilège de l'ancienneté, c'est un détenu auxiliaire qui mange à l'écart et qui apaise les tensions qui pourraient se produire. Ce n'est pas un caïd, comme on disait à l'époque, c'est juste qu'il est la mémoire vivante de la centrale : on le respecte. À une heure précise, les détenus rangent leur assiette sur un chariot, nettoient leur table et, par étage, réintègrent leur cellule en attendant la relève et le début des activités du reste de la journée. Seule différence dans cette mécanique bien rodée : les fêtes de fin d'année, Noël et la saint Sylvestre. À l'époque, les bières alcoolisées étaient cantinables mais limitées. Pour les fêtes et surtout pour les réveillons, certains dépassaient les

quantités pour partager avec leurs "potes" cet instant si chaud et si triste pour eux, sans leur famille ; Ces soirs-là, le service ne s'arrêtait pas à 19 h mais plus souvent à 21 h. Sans cris, sans violence, mais avec des "joyeux Noël chef !" ou "Bonne année !" La remontée était plus longue, plus difficile mais plus conviviale. Ce moment de fête, ils le partageaient avec mes collègues et moi sans rancœur ni amertume, c'était juste "une de plus" qui s'écoulait.

Décembre 2005. Aujourd'hui, nous sommes le 31 décembre, c'est le réveillon ! On distribue la "gamelle" en cellule : repas un peu amélioré, c'est fête. Quelques plats cuisinés par certains sont passés pour untel ou untel : "brigadier, s'il vous plaît, c'est pour mon ami, mon cousin..." Pourquoi leur refuser ce plaisir ? Même si, demain, je suis un "fils de..." aujourd'hui, je ne suis pas le père Noël mais j'accepte d'être plus cool. Et la porte se referme sur un "bon réveillon" ou un "bonne année" même s'ils ne le pensent pas sincèrement. Moi, en retour, je leur souhaite le meilleur de ce qu'ils attendent, forcément, la liberté mais... quel changement, ce manque de convivialité dans les repas pris devant la télé et non plus en groupe ! c'est sûr que, maintenant, je finis mon service à l'heure ou presque. Mais la chaleur humaine de ces périodes où on les

poussait hors du réfectoire est révolue. "La prison change" comme dit le slogan mais le contact entre détenus et personnels change aussi. Certes la sécurité y a gagné mais allons-nous réellement vers une "meilleure" prison ? Pas sûr... Cet instant particulier qu'était le repas dans le réfectoire me rappelle que le temps passe et que la prison, comme la vie en HLM est devenue impersonnelle et froide.

Dominique

Dans le fascicule d'octobre 2006 édité par le ministère définissant les métiers de la justice, à la rubrique "Administration pénitentiaire", le seul métier présenté est celui de surveillant. L'assistant social, le conseiller d'insertion et de probation, le SPIP n'existent pas !

Pourtant, depuis 1945, le social est présent. L'assistante sociale est, à ce moment-là, la seule professionnelle officielle, dont le rôle est l'accompagnement social des détenus et même du personnel. Cette fonction est souvent tenue par des religieuses, des dames patronnesses ou des professionnelles diplômées d'état. Leur action va au-delà du suivi social strict, elles laissent parler leur imagination ou leur cœur au travers d'actions individuelles ou collectives différentes selon les lieux. L'une va s'attacher à bien accueillir un évêque au moment de Noël : elle achète les chocolats que l'homme d'église distribue aux détenus ; l'autre, religieuse, très attachée à son rôle auprès des détenus et du personnel, tient absolument à se faire appeler "madame" et travaille seule en ne partageant aucune information.

Parallèlement, l'animation et l'action éducative collective sont assurées par un personnel d'abord issu du corps des surveillants, des volontaires ayant des compétences dans certains domaines (études, sports...) jusqu'à ce que, officiellement, les corps des éducateurs soit créé. Nous sommes en 1958 et il faudra attendre une dizaine d'années pour que s'organisent une formation et des recrutements réguliers.

Il est frappant de constater que surveillants et éducateurs reçoivent, à l'école, des traitements différents, ce qui crée, dès le départ, entre les deux catégories de personnels, une ambiance un peu ambiguë. L'élève surveillant est en uniforme, obligé de se déplacer en rang et en cadence alors que l'élève éducateur, sans uniforme, se déplace librement. Les règles s'assouplissent pour les surveillants dans les années 80.

Avant 1958, date de la création des Comités de Probation et d'Assistance aux Libérés (CPAL) et des Juges de l'Application des Peines (JAP), il existe des services d'assistance post-pénale qui accueillent les personnes ayant été détenues et qui ne trouvent pas d'aide auprès des services sociaux classiques ou que ces services renvoient vers l'admi-

nistration pénitentiaire dès qu'ils entendent le mot "prison". Ces personnes sont appelées "passagers" ou "sortants de prison". Ce service dit de "milieu ouvert" est composé de quelques professionnels aidés par des bénévoles.

À partir de 1958, dans les CPAL, se côtoient, avec les mêmes missions, des assistants sociaux et des éducateurs. Ils sont appelés "délégués à la probation", l'autorité judiciaire (JAP) déléguant au travailleur social le soin de prendre en charge le condamné. Viendront par la suite s'ajouter à ces personnels des aides, nommés "adjoints de probation" chargés de suppléer les délégués à la probation dans les tâches les plus simples. Ils deviendront bien vite des délégués à la probation supplémentaires et accompliront, sans en avoir le statut ni le traitement, les mêmes actes que les délégués en titre. L'administration reconnaîtra leur action et les intégrera ensuite dans le corps des éducateurs.

Dans le même temps et jusqu'en 1980-81, en milieu fermé, les missions des éducateurs et des assistants sociaux sont différentes. L'éducateur s'occupe des activités collectives (culturelles, sportives, scolaires), l'assistante sociale étant chargée de la relation individuelle avec le détenu et sa famille.

En 1981, une circulaire impose de regrouper les deux corps et crée, en détention, les équipes socio-éducatives (les "socio").

La situation est plus ou moins bien vécue selon les établissements. L'assistante sociale qui, souvent, jusque-là, travaille seule, vient faire ses "audiences" en détention, sur rendez-vous ou convocation, doit s'intégrer à une équipe et participer à des actions collectives et réciproquement pour l'éducateur qui se voit chargé de suivis individuels.

Hiérarchiquement aussi, les choses changent. Alors que, auparavant, les chefs d'établissement pour le milieu fermé et les juges de l'application des peines pour le milieu ouvert, avaient une autorité sur les travailleurs sociaux, une hiérarchie spécifique à la profession est créée par l'administration pénitentiaire avec l'installation des fonctions de chef de service et de directeur de probation.

À l'approche de l'année 1999, une réforme des services socio-éducatifs est en préparation, des chefs de projet départementaux sont nommés pour organiser le changement.

En 1999, le terme de conseiller d'insertion et de probation remplace celui d'éducateur, le nouveau service départemental devenant le SPIP, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. Il est dirigé par un directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du département, secondé par une nouvelle hiérarchie du corps de CIP, les directeurs d'Insertion et de Probation et les chefs de Service d'Insertion et de Probation.

L'assistant de service social peut aujourd'hui faire le choix d'intégrer le corps des conseillers d'insertion. Ce qui est demandé au travailleur social, c'est la production d'expertises, d'écrits qui engagent. Son diagnostic doit s'appuyer sur la connaissance des personnes prises en charge et sur un accompagnement social, avec les moyens qui vont permettre la construction de projets d'insertion. Encore faut-il donner aux services le temps qui autorise la connaissance des publics suivis, c'est-à-dire un nombre de dossiers raisonnable par travailleur social et des moyens matériels.

Danielle, Jean-Marcel, Marie-France, Patricia

Réflexion sur le regroupement des AS et des éducateurs en 1981

Depuis mon entrée dans le corps des éducateurs, en 1974, je ressens une certaine déception à être cantonné, en milieu fermé, à des tâches d'animation ou d'organisation d'activités collectives.

Elles sont, certes, utiles mais j'aspire à plus de relation individuelle avec la personne détenue ; je me sens moins à l'aise dans l'animation de groupe. Je trouve dommage de passer beaucoup de temps à organiser matériellement l'arrivée d'une équipe extérieure de sports collectifs ou à acheter des partitions et des cordes de guitare pour le club de musique alors que j'ai besoin et envie de rencontrer les détenus individuellement.

Eh oui, j'aurais dû être assistant social, à ce moment-là, plutôt qu'éducateur. Et voilà qu'une circulaire de l'AP modifie le travail en milieu fermé, créant des équipes socio-éducati-

ves, l'éducateur et l'AS vont avoir les mêmes fonctions. Au CD de Melun, le problème qui se pose est la résistance de l'assistante sociale. Elle met en avant le secret professionnel lié à son métier et que ne peuvent faire valoir les éducateurs. Elle refuse de s'intégrer à l'équipe et d'intervenir à son tour dans les activités collectives. Il faudra attendre son départ (en retraite) et l'arrivée d'une jeune AS tout à fait disposée à travailler en équipe et même très intéressée par le rôle d'animation.

Une autre difficulté apparaît alors pour le directeur de l'établissement : comment intégrer une femme dans une équipe d'éducateurs qui se déplacent librement toute la journée au milieu de détenus hommes ?

Jean-Marcel

Changez tout...

Exemples subjectifs de désamour de la pénit pour ses agents de probation

L'utilisation du mot réforme m'a toujours amusée. Réforme ? Quelle réforme ?

Cet avènement aurait dû vraiment tout changer : "changez tout..." comme dit la chanson populaire. Lorsque je suis arrivée au service en 1997, les agents travaillaient sous la gouverne du juge de l'application des peines et du chef de service.

Je me sentais dans ce service comme dans les associations où je travaillais auparavant, c'est-à-dire, avec une hiérarchie proche, plus ou moins agréable en fonction des personnes. Au fond, je suis restée très longtemps dans l'ignorance de l'organisation pénitentiaire. De cette méconnaissance subsiste encore des bribes, des hésitations dans ma façon d'appréhender la hiérarchie de cette institution.

À cette époque-là, l'administration pénitentiaire était en arrière fond, notre service, installé à l'annexe du TGI de Pontoise, était vivant et plutôt chaleureux. D'ailleurs les locaux des deux services, JAP et CPAL, étaient ensemble au 2ème étage, de l'autre côté du palier, on avait le secteur des juges des enfants et du SEAT. Moi qui venais à pied de mon

domicile, j'aimais bien, dès l'entrée de cet immeuble situé à quelques pas du couvent des carmélites, saluer et être saluée par les deux policiers Jean-Michel ou Mariani ou par le gardien monsieur Helot. Arrivée à l'étage, dire bonjour au secrétariat des JAP, à Evelyne, Mini, monter à mon bureau, à l'étage au-dessus et y retrouver mon fouillis, allumer la radio. Il y avait des allées et venues continues, chacun allant tour à tour au service JAP, au secrétariat, à l'accueil, pour y chercher la personne convoquée, passant au secrétariat ou lorsqu'il le fallait, allant frapper à la porte du chef de service ou du magistrat pour parler d'un dossier, faire signer une ordonnance ou donner une information.

À cette époque, les personnes convoquées étaient reçues dans les bureaux, même les bureaux où plusieurs agents travaillaient.

Aujourd'hui, en 2007 : voiture, maison, service, un gros immeuble rectangulaire posé au bord d'une quatre voie entre Éragny et Cergy, c'est encore Pontoise, dit le panneau. Entrée, porte coulissante puis ascenseur, caméra-œil, clé, porte, ouvrir, chercher la pointeuse, pointer. Direction, bureau. Bonjour, bonjour, bonjour, bonjour en chemin puis bureau, fouillis toujours. Poser la valise des dossiers. Allumer l'ordi, écrire sur Appi. Courrier. Convocations. Pointer. Partir.

Patricia

Depuis le changement de locaux, du TGI vers l'établissement pénitentiaire de MO, on perd le sentiment d'indépendance du MO par rapport à l'établissement pénitentiaire.

Séquence "nostalgie" pour moi, réaction très subjective, trop, diront certains. Ce n'est peut-être pas la raison qui réagit mais c'est le cœur.

Le SPIP délocalisé, j'ai dû quitter, avec tristesse, le tribunal où j'étais installé depuis 1984. Finies les visites de la PJJ, du service du procureur, du greffe, des affaires familiales que je côtoyais tous les jours et les autres aussi, la liste est longue. Même avec les services plus proches, professionnellement, de nous, avec le service de l'application des peines, par

exemple, la communication est devenue froide, téléphonique et même informatique.

Quand je reviens au tribunal pour une enquête rapide demandée par le procureur, j'en profite pour revoir les copains.

Jean-Marcel

Les mots et les choses

Monsieur sort du parloir. Il vient de passer un peu plus d'une heure avec son épouse. Il se dirige vers moi, tout sourire : "Monsieur l'éducateur, j'ai une femme en or." Ma réponse fuse, presque malgré moi : "Elle, elle a un mari en taule."



MA Pau - Parloirs

PAROLES ET TECHNIQUES D'ANCIENS

Ne pose jamais ton trousseau de clés à quelque moment que ce soit : garde-le toujours sur toi.

Pour trouver celui qui tape dans la porte de sa cellule, pose un papier sur les serrures. Les papiers tombés te montrent qui frappe. Ce qui permet d'identifier les meneurs.

Le trafic avec les détenus est un engrenage, ne mets jamais le bout d'un doigt dedans, sinon, tu es foutu.

Avant d'ouvrir une cellule, bloque toujours la porte du pied. Dans le cas où le détenu pousserait la porte, ton pied servira de cale.

Un surveillant ne doit jamais siffler en détention, cela pourrait se confondre avec le coup de sifflet donné pour signaler un incident.

POINTAGE ET MÉMOIRE

La nuit, pendant ses rondes, le surveillant doit pointer son passage sur les cursives, ce qui formalise le fait qu'il ait contrôlé les oeillets des cellules.

Plusieurs méthodes sont utilisées pour se rappeler si le pointage au chronomètre a bien été effectué :

Faire balancer au bout de sa chaîne la clé ;

À l'heure, il laissera la clé dans sa boîte, à la demi-heure, il la laissera pendre ;

Un autre note les numéros de clé sur un bout de papier, et lorsqu'il aura fait tourner sa clé dans le chronomètre, il appuiera la clé sur le papier en face du numéro qui laissera une empreinte d'encre.

De nos jours, le chronomètre est remplacé par un système électronique.

AUDIENCE

J'audience, tu audiences.

L'audience solennelle de rentrée. L'audience correctionnelle.

Le TS reçoit en audience. M te demande une audience. Moi, je fais des entretiens.

Le JAP, le directeur, accordent aux détenus entrants des audiences, les capitaines aussi.

En audience, j'écoute ou je décide,

j'écoute sans pouvoir décider,

j'écoute et décide à moins que je n'oriente.

AUDIENCE, OBÉDIENCE, RÉVÉRENCE

Madame,

J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance une audience.

Monsieur,

en réponse à votre courrier, je vous indique que je vous rencontrerai demain mardi pour un entretien en zone socio-pédagogique.

Merde ! il est déjà 17 heures, c'est l'heure de l'audit imposé par la direction au SPIP.

Demain, 9 heures, les organisations syndicales sont reçues en audience par le directeur régional.

Marie-France

BALANCE

2000. Il y a quelques mois que je viens d'arriver à la maison d'arrêt de Nice où j'ai pris mes fonctions en qualité de premier surveillant et où j'ai été nommé chef du bâtiment B.

Un matin, un détenu que j'avais classé (c'est-à-dire à qui j'avais donné du travail) comme coiffeur vient me voir et me dit qu'il tient à me remercier de lui avoir permis de travailler et que, pour cette raison, il veut me dire un truc. Je le fais entrer dans mon bureau et là, il me dévoile qu'un détenu du bâtiment cache un téléphone portable dans une boîte de sel. L'après-midi, avec trois surveillants, nous fouillons la cellule du détenu en question et bingo ! Le téléphone est à l'endroit indiqué. Je rends compte au directeur de la découverte du téléphone sans lui parler de quoi que ce soit.

Quelques jours après, mon "coiffeur" revient me voir pour m'annoncer un "truc". Je l'écoute à nouveau mais, cette fois, c'est plus compliqué : une famille venant au parloir doit faire entrer de l'héroïne, il me donne le jour et l'heure. Cette fois, je suis obligé d'en parler à la direction avant le jour J. Le directeur me demande si mon information est plausible. Je lui réponds que je pense que c'est un bon plan. OK. Il sera organisé une opération avec les douanes pour ce jour-là.

Au final, la personne en question a bien voulu faire entrer de l'héroïne. Elle a été interpellée et écrouée. Moi, cela m'a valu ma première lettre officielle de satisfaction.

Alain

CELLULE

Maison Centrale

lit
 armoire
 table
 chaise
 habits civils
 catalogue de vente
 par correspondance
 rideaux

Centre de Détention

chat / aquarium / oiseaux
 chaîne stéréo
 poste de radio
 plaques chauffantes
 livres de bibliothèque
 bijoux

lit
 armoire
 table
 chaise
 habits civils
 revues
 lecteur CD
 photos de famille
 produits de nettoyage

frigo
 télé
 plaques chauffantes
 livres de bibliothèque
 livres scolaires
 posters
 nourriture
 vaisselle

lit
 armoire
 table
 chaise
 habits civils
 revues
 lecteur CD
 photos de famille
 produits de nettoyage
 abat-jour autour du luminaire
 boîte aux lettres en carton
 collée sur la porte
 séparation lieu de vie-WC
 avec une couverture ou un drap
 jeu d'échecs fait maison

frigo
 télé
 ordinateur
 play station
 livres de bibliothèque
 livres scolaires
 posters
 nourriture
 vaisselle
 dessins d'enfants
 corde à linge
 cigarettes



Alain, Bernard, Claudette, Jean-Pierre, Mary

FRIGO

MA Seysses, bât. MAH1

Mouvement de promenade :

Comme à mon habitude, je participais au mouvement de promenade avec l'ensemble des agents. Ouverture, palpation, fermeture des portes, descente sur cour. Ce jour-là, en ouvrant la porte de la cellule de X, j'ai constaté qu'il n'avait toujours pas respecté l'ordre que le lui avais donné, à savoir, de remettre son réfrigérateur sur le sol conformément au règlement intérieur.

En effet l'intéressé et son co-détenu avaient confectionné une sangle qui leur permettait d'avoir le frigo à hauteur d'homme. Bien entendu, c'était dangereux, puisque à tout moment la sangle pouvait lâcher et le frigo blesser sévèrement l'un d'entre eux. Son co-détenu s'affairait devant la table et monsieur X était dans son lit, réveillé et inactif. Je lui dis : "Monsieur, c'est la troisième fois que je vous demande de mettre le frigo au niveau du sol. Vous semblez ne pas comprendre, je resterai donc devant votre cellule jusqu'à ce que ce soit chose faite."

Le co-détenu me répondit : "Chef, je ne peux pas le faire seul."

— Monsieur X, veuillez vous lever pour aider monsieur."

Toujours couché dans son lit, monsieur X me regarda et il m'insulta en ces termes : "Tu fais chier, j'en ai rien à foutre."

Devant ces excès de langage, je demandai au co-détenu de bien vouloir sortir de la cellule et priai l'agent d'étage de le mettre en cellule d'attente. Pendant ce temps, monsieur X se leva, se mit près de la fenêtre et m'insulta de nouveau : Connasse, fous-moi, la paix : il est bien comme ça, le frigo.

— Non, pas pour moi, je vous l'ai déjà expliqué. premièrement, vous utilisez les couvertures pour faire cette sangle ; deuxièmement, cette opération

1978

1985

1997

peut s'avérer dangereuse pour vous parce que la sangle peut lâcher à tout moment. Je suis responsable de vous et je ne peux tolérer davantage cet état de fait."

En guise de réponse, Monsieur X prit une chaise et l'envoya dans ma direction. J'ignore encore comment cette chaise ne m'atteignit pas. J'étais pourtant devant la porte de la cellule. Je n'ai pas bougé quand la chaise traversa la cellule pour atterrir sur la coursive. La colère monta : les insultes, la chaise, cette situation ne pouvait perdurer. J'entrai dans la cellule, empoignai sa veste de survêtement et sortis monsieur X manu militari. Je n'eus pas le sentiment qu'il réagit. Ce fut si rapide que nous nous retrouvâmes tous les deux sur le sol. Je me relevai aussitôt, le soulevai du sol et le reposai fermement.

"Maintenant, lui dis-je, vous allez remettre le frigo sur le sol, est-ce bien clair ?

— Oui, chef, me dit-il."

Je demandai alors au surveillant de ramener son co-détenu et j'attendis qu'ils enlèvent la sangle et reposent le frigo sur le sol.

Le surveillant, ayant assisté à la scène, avait utilisé son API pour obtenir des renforts. Pendant que je contrôlais l'exécution de ma demande, le chef de permanence arriva avec l'équipe d'intervention pour l'amener au QD. Il eut une sanction disciplinaire et fut quelque temps plus tard transféré sur un autre site. Je reçus deux lettres d'excuses de monsieur X et lui indiquai par courrier à mon tour que je les acceptais.

Mary

MARQUETERIE, OEUVRE D'ART

Un jour de 1995, au CD de Toul, j'ai une cellule à fouiller. Elle est occupée par un détenu, âgé d'une soixantaine d'années, d'origine allemande et qui est indigent. J'ai été surpris par deux choses dans cette cellule : très peu de cantines et de vêtements mais, par contre, l'armoire est pleine de petites choses de récupération : cagettes, cartons, papiers de bonbons, papier aluminium, etc. Toutes les petites choses que l'on jette habituellement. Dans une petite boîte genre plumier, sur une table, je trouve de petits outils faits artisanalement : ciseaux à bois faits avec des manches de fourchette, cutters avec des lames de rasoir, tournevis, rien de bien méchant et, ces objets, je les trouve très bien faits. Sous le lit, je trouve une plaque de bois, d'une soixantaine de centimètres sur soixante, que je tire doucement. Il s'agit d'un magnifique bateau, fait en marqueterie. C'est un navire de guerre du temps des corsaires. Tout y est : les canons, faits avec des têtes de punaise, les voiles avec du chiffon, les mâts avec des bâtons de glace. C'est franchement très joli.

J'ai fait revenir le détenu dans sa cellule et j'ai passé un long moment à parler avec lui. Il m'a expliqué qu'il n'avait pas d'argent et qu'avec un peu d'imagination, on peut donner un sens et une utilité à tout objet. Son tableau en marqueterie, il voulait l'offrir à son seul ami qui venait le voir au parloir.

Par la suite, il a fait d'autres tableaux. À chaque fois que j'en avais l'occasion, j'allais le voir travailler à la confection de ces objets. Un jour, il était en train de faire un coupe-cigares pour donner au chef de bâtiment : une petite mais exacte réplique de guillotine qui, par la suite, resta posée sur le bureau du chef.

Alain

LES MURS

1er mars 1984. À l'issue de ma formation d'élève surveillant — que j'ai effectuée, comme à l'époque c'était le cas, pour une partie à l'ENAP de Fleury Mérogis et l'autre en stage pratique à Bois d'Arcy, établissement relativement récent et propre — j'ai été affecté à la maison d'arrêt de la santé. C'était l'établissement où, d'après les dires des formateurs de l'ENAP, on envoyait les mauvais éléments. Comme mise en confiance on peut faire mieux.

Je suis donc arrivé à la Santoche, comme on dit, un matin pluvieux. Ces murs gris, hauts, tristes... En franchissant la porte d'entrée, je me suis dit "qu'est-ce que tu fais là, Alain ? Repars d'où tu viens." Mais il faut bien travailler. J'y suis resté quatre ans et demi. Une expérience formidable où l'on apprend le boulot de surveillant.

Alain

Autant la vision des murs d'enceinte peut à juste titre, être perçue avec un certain traumatisme, autant, paradoxalement, l'absence de ces murs peut s'avérer déroutante.

Dernièrement, des détenus ont été transférés d'un établissement pénitentiaire du continent sur le CD de Casabianda, centre où les murs d'enceinte sont totalement absents, où seuls la mer, les palmiers et la végétation en sont les véritables limites.

Dés leur arrivée, ils sont reçus par différents services, greffe, comptabilité, détention, fouille. L'agent de la fouille, les reçoit un par un, mais il est interpellé par la pâleur et le comportement d'un détenu qu'il sent près d'un malaise. Il lui demande, aussitôt les raisons qui le mettent dans cet état, et ce dernier répond qu'à son arrivée, ce trop d'espace soudain, si immense, avec un horizon si loin sur la mer, lui ont donné des nausées et lui ont fait tourner la tête, lui qui vient d'effectuer sept ans d'incarcération sans sortir.

Un autre exemple d'un détenu, qui, à peine arrivé au CD de Casabianda, s'est confié, à l'instituteur du Centre, lui disant, qu'il voulait repartir de suite, car, ici, il n'y avait pas de miradors pour surveiller les détenus !

Claudette

PATINS (L'USAGE DES)

Lorsque, en qualité d'économe, je me rends régulièrement en détention pour constater des dégradations, réfléchir à des améliorations ou effectuer d'autres tâches incombant à ma mission, j'ai la possibilité d'entrevoir l'intérieur de certaines cellules, non pas par voyeurisme mais simplement parce que les portes de cellule en CD sont ouvertes la journée.

Autant certaines cellules sont sales, en désordre, sentent mauvais, autant d'autres sont des exemples de propreté. À plusieurs occasions mais, hélas, jamais assez nombreuses, je suis entrée dans des cellules rangées dont le sol brillait comme un miroir avec, à l'entrée, une ou deux paires de patins confectionnés dans une vieille couverture, s'offrant généreusement aux semelles crottées du visiteur. Tant de propreté et d'ordre impliquent le respect et l'usage de ces patins peut en être le reflet.

Claudette

LE PRINTEMPS

Au centre de détention de Neuvic/Isle, 1995.

Je suis trésorière de l'association socio-culturelle des détenus. Je reçois, par l'Intermédiaire d'une éducatrice elle-même secrétaire de la dite association, un projet d'activité peinture à chiffrer. À l'origine de ce projet, un détenu peintre, qui a fait les Beaux Arts et qui a l'envie de peindre et de partager cette passion.

Le support des apprentis peintres et des plus aguerris sont les murs de l'aile socio-éducative, afin de les décorer de quatre fresques représentant les saisons. Le projet, raisonnable dans son coût, peut être réalisé et je commande le matériel dont notre artiste peintre a établi la liste.

Heureux de pouvoir assouvir sa passion, il m'a envoyé en remerciement une peinture qu'il avait réalisée avec les moyens du bord. Il s'agit du portrait d'une lavandière sur une feuille de papieranson, peinte avec de la Ricoré et du stylo. La beauté, la finesse de ce tableau exécuté avec ce matériel de fortune ! Tableau remarquable d'ingéniosité et de sensibilité.

Autre fait marquant de cet atelier de peinture, l'objet même du projet, la peinture de la fresque murale. Chaque détenu de l'atelier peinture doit peindre, sur un pan de mur qui lui est attribué, la saison choisie. Chaque soir, les travailleurs sociaux passent et se rendent compte de l'évolution du travail accompli. Le vendredi soir, le directeur, informé du projet, décide de venir, lui aussi, se rendre compte de l'avancée de la fresque. Les artistes ont déjà bien avancé mais il reste pas mal de finitions. Le directeur, attentif et intéressé, observe chaque représentation des saisons. Mais le printemps, particulièrement, semble retenir son attention.

Il y a de quoi.

En détaillant bien le printemps, on voit apparaître, se fondant harmonieusement dans le décor d'un

sous-bois, des sexes masculins par dizaines. Il est vrai qu'une fois qu'on les a repérés, on ne voit que ça ! Mais jusqu'à ce moment, la chose avait échappé à nos regards.

Le directeur donna l'ordre immédiat de repeindre au rouleau sur toute l'étendue de la fresque du printemps afin de faire disparaître des éléments qui n'avaient pas leur place dans ce paysage champêtre. Le détenu a été privé de peinture et chaque fresque, avant son achèvement, a été scrupuleusement détaillée. Finalement, le résultat a été réussi et a donné à ce long couloir de l'aile socio-éducative, un beau rayon de couleur.

Claudette

LA SALLE CONVIVIALE

En 2006, au mois de février, le SPIP quitte les locaux du tribunal pour s'installer dans une grande villa au milieu d'un petit parc, transformé malheureusement en parking : il faut bien garer les voitures dans un endroit protégé, tant pis pour la verdure !

Dans les deux années qui ont précédé cette installation, une équipe composée essentiellement de travailleurs sociaux et de personnels administratifs du service a été chargée de rechercher un bâtiment adapté et de faire des propositions d'aménagement en cohérence avec le fonctionnement du service : on y parle bureaux, zone d'accueil du public, zone réservée aux entretiens, salles de réunion.

Je fais partie de cette équipe et nos réflexions nous amènent très vite à ne pas oublier de créer une salle conviviale, un lieu de détente où nous pourrions aller souffler un peu, prendre le repas de midi, nous évader tout en restant près de notre lieu de travail.

Nous avons l'autorisation et l'argent pour la faire. C'est maintenant une grande pièce avec coin repas, tables rondes et chaises, coin détente avec table basse et fauteuils : un salon-salle à manger en somme.

Elle communique avec une petite cuisine "tout confort" : évier, frigo, micro-ondes, rangements.

Ce lieu est aujourd'hui effectivement un espace de rencontre : café à l'arrivée le matin et surtout repas de midi. Se retrouvent là, au moment de la pause de la mi-journée, secrétaires, chefs et travailleurs sociaux, chacun apportant sa gamelle, son "tupperware" ou son plat préparé par Bocuse et acheté au supermarché tout proche ; on fait réchauffer tout ça et le mélange des odeurs envahit peu à peu tout le bâtiment. Dans le micro-ondes, la choucroute précède les lasagnes qui sont elles-mêmes suivies de la brandade de morue. Le seul avantage est que la montée de ces effluves dans l'escalier du bâtiment m'indique qu'il est l'heure de penser à aller manger parce que, moi, je n'utilise pas la salle conviviale le midi. Ne croyez pas que je boude ou que je sois anti-convivialité, non, je tiens seulement à faire une vraie coupure.

Le problème c'est que, dans ce lieu, la discussion est souvent professionnelle : on ne sort pas du boulot. Il s'y échange des informations sur le fonctionnement du service qui, forcément, m'échappent. À maintes reprises, j'ai constaté que les consignes avaient été données là et non reprises en vraie réunion de service. Cela s'était dit en salle conviviale, tant pis pour les dissidents du repas de midi !

Elle m'énerve, cette salle ! Je regrette presque d'en avoir été l'un des concepteurs.

Jean-Marcel

SIÈGE (TOUT EST UNE QUESTION DE)

Maintenant, nous sommes dans des bureaux, dans une tour avec ascenseur, bureaucratiquement installés. Mon "bural" est identique à celui de mes collègues, entre des murs de papier.

Mais il y a mon fauteuil jaune.

En 1997, lors de mon arrivée au CPAL, l'administration m'avait demandé de faire le choix d'un siège. Alors, me voici dotée d'un beau fauteuil jaune, confortable, à belles roulettes, aux positions multiples, doux au toucher, souple à l'assise, ferme. Bref, il y avait des envieux.

Le service déménagement : changement de local, peau-finé par un changement de matériel : on va racheter du neuf. Certains s'essayent à négocier avec le responsable qui énonce l'interdiction de partir avec quoi que ce soit.

Alors, je peux bien dire qu'entendant ça, je devais prendre le risque.

Le fauteuil jaune fut entouré de ficelles. Sur une étiquette, figurent mon nom et le numéro de "bural". Le déménageur a tout pris et le fauteuil jaune est resté mon siège.

Il y a deux ans, parlant mutation, deux collègues m'ont demandé, à mon départ, de leur céder l'objet mais...

Mais je ne suis pas partie. En revanche, eux, les collègues, avaient des fauteuils durs, rêches, devenant bancals à l'usage.

Patricia

AP - Administration Pénitentiaire

Bracelet - Ne vient pas toujours de Chopard. Bijou de PPSMJ. Peut signifier menottes, peut signifier bracelet électronique que l'on place à la cheville ou au poignet d'un détenu qui permet de suivre les allées et venues de ce dernier qui effectue sa peine ou sa fin de peine à son domicile.

PSE : Personne/Placement sous Surveillance Électronique

PSEM : Personne sous Surveillance Électronique Mobile.

Bouleteuse, mulet.

Cahier d'observation - Jusqu'aux années 90, remis à chaque surveillant par le gradé de nuit. À l'origine, ce cahier était fait pour y porter les observations faites sur un détenu mais aussi son évolution dans la détention. Sa fonction initiale était également d'y mentionner tout ce qui nous semblait être anormal ou pouvait comporter un risque en détention.

Détourné progressivement par les personnels qui s'en sont servis pour y mentionner leur service, faire part de revendications, etc., le cahier a finalement disparu petit à petit de beaucoup d'établissements. Mais il y a toujours des cahiers d'observation dans plusieurs établissements. Il semblerait même que ça revienne à la mode.

Lorsqu'il n'y a pas de cahier, l'observation du détenu se fait à nouveau à l'aide des moyens suivants : PEP, fiches d'observation nominatives.

CAP - Commission d'Application des Peines

CD - Centre de Détention. Accueille les condamnés considérés comme présentant les perspectives de réinsertion les meilleures. Régime de détention orienté vers la re-socialisation.

Chauffes - Appareil de fabrication artisanale qui permet de faire chauffer de l'eau etc.

CIP - Conseiller d'Insertion et de Probation

Cocotte - Chronomètre qui, par introduction de clés se trouvant à différents endroits de la détention permettaient de matérialiser le passage des agents. Appelé également mouchard car rapporteur d'informations.

Commission de discipline - Voir plus bas "prétoire".

Coupé, un coupé - Qui a commis un acte d'automutilation.

CP - Centre Pénitentiaire. Établissement qui contient au moins deux quartiers à régime de détention différents.

CPAL - Comité de Probation et d'Assistance aux Libérés

CSIP - Chef de Service d'Insertion et de Probation

Dépôts, les dépôts - Terme en usage dans les établissements de la région parisienne pour désigner les arrivants venant du palais de justice ou le lieu d'attente de la comparution devant le magistrat est appelé "dépôt" ou "sourière".

Drapeau - Signal d'appel que les détenus peuvent actionner de l'intérieur de la cellule pour appeler le surveillant. Il y avait des drapeaux qui se levaient dans la cour quand le détenu actionnait le mécanisme de l'intérieur de la cellule. Il y avait aussi les détenus qui glissaient un bon de cantine ou une feuille de papier entre la porte et le mur pour attirer l'oeil du surveillant.

Droguet - Tenue pénale qui était réservée aux détenus condamnés définitifs. Il se composait d'un costume gris, d'une chemise jaune, un pull bleu marine, un manteau en grosse toile marron et d'une paire de chaussures noires. Il permettait de différencier les prévenus des condamnés.

Supprimé dans les années 80.

Vêtement qui a été distribué aux détenus indigents qui ne pouvaient pas acheter ou se faire apporter des vêtements.

Étoffe grossière de laine ou de serge, moitié fil moitié laine, formant une sorte de drap mince et étroit. Par analogie, le vêtement fait de cette étoffe.

"Quand on porte le droguet bleu..." Bazin

1505 lustrine, étoffe laine, coton, soie, probablement dérivé de drogue : notion dépréciative, ingrédient utilisé en médecine puis objet sans valeur.

DSPPI - Directeur du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

JAP - Juge de l'Application des Peines

Julots, quartier des julots - Réserve aux détenues identifiées comme homosexuelles en MA pour femmes.

MA - Maison d'Arrêt. Reçoit les prévenus, et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur à un an.

Maton - Mater. Surveillant. Porte-clés. Gardien de prison. Celui qui regarde par l'oeilleton.

MC - Maison Centrale - Établissement pénitentiaire qui reçoit les condamnés à de longues peines, souvent des détenus difficiles, dont les projets de réinsertion sont favorables ou trop lointains. Le régime de détention est axé sur la sécurité.

Mule - Personne qui passe de la drogue.

Passager - En milieu ouvert, personne qui se présente pour obtenir des renseignements ou des aides, mais qui ne fait plus l'objet de suivi actif (ancien probationnaire ou sortant de prison sans accompagnement officiel).

PPSMJ - Personne Placée Sous Main de Justice : terme officiel utilisé à l'écrit, l'usage adopte "client" chez les surveillants comme chez les assistantes sociales, les "personnes suivies", les "usagers", les "personnes en charge". Termes non utilisés : "détenu", rarement ou bien "la personne détenue", "prisonnier", jamais utilisé, ni chez les détenus ni chez les personnels, a une connotation provocatrice, un aspect désuet.

Prétoire - La faute disciplinaire des détenus - Avant 1994, le prétoire, c'était le petit tribunal interne de la prison, situé dans le quartier disciplinaire. On passait au prétoire les détenus qui avaient commis une faute disciplinaire. Rien n'était pré-défini : la sanction disciplinaire était donnée au bon gré du chef d'établissement ou de son adjoint, en fonction de son humeur du jour. Bien souvent, la sanction était décidée avant le passage du détenu qui n'avait que quelques minutes pour s'expliquer et encore, quand on lui en laissait le temps. Il suffisait que le surveillant ait fait un rapport d'incident à l'encontre d'un détenu et celui-ci passait au prétoire sans toujours en être prévenu auparavant. Le placement au quartier disciplinaire était la sanction reine, seul le nombre de jours à infliger restant à définir, bien sûr en fonction de la faute disciplinaire mais surtout en fonction de la personnalité de l'intéressé.

1994, grande réforme : le prétoire devient la commission de discipline c'est une instance qui traite les infractions commises par les détenus à l'intérieur

de l'établissement. Y siègent en général, un personnel de direction et deux assesseurs. Depuis peu, le détenu, s'il le souhaite, peut avoir recours à un avocat, présent à ladite commission. À sa tête, c'est le président de la commission de discipline (le directeur ou son adjoint) et deux assesseurs. Le détenu peut se faire défendre par un avocat de son choix. La grande nouveauté, c'est que les fautes disciplinaires sont classées en trois degrés et qu'à chacune d'elles correspond un nombre de jours maximum de quartier disciplinaire. Avant tout passage en commission de discipline, qui fait suite à un compte rendu d'incident, écrit initial qui déclenche toute une procédure disciplinaire, une enquête est faite, au cours de laquelle le détenu est entendu et s'explique. À la suite de cette enquête, le chef d'établissement décide oui ou non de poursuivre disciplinairement. Des étapes et des délais sont alors à respecter : prévenir l'avocat, en avertir le détenu qui doit avoir le temps de préparer sa défense. Certaines fautes disciplinaires ne peuvent pas entraîner un placement au quartier disciplinaire. Les choses sont plus claires. Cette réforme a changé fondamentalement les façons de travailler en matière disciplinaire.

Prévôts - Détenus de confiance qui aidaient le surveillant et quelquefois qui avaient les clés. Un détenu à qui on donnait du pouvoir sur les autres. Les prévôts pouvaient aussi susciter la crainte du personnel à cause de leur grande influence sur la population pénale. Poste officiel : encadrement des déplacements. Les prévôts disparaissent officiellement après les émeutes de 1974 mais restent officieusement dans les vieux établissements jusqu'en 1978.

Primaire - Qualificatif employé dans le cas d'une première incarcération pour les personnels de surveillance, d'une première condamnation pour les travailleurs sociaux.

Prison - Terme peu employé dans la maison.

Questionnaire - Demande d'explication émanant de la hiérarchie afin qu'un personnel pénitentiaire s'explique sur des faits ayant entraîné un dysfonctionnement dans l'exercice de sa mission professionnelle.

PS - Permission de Sortir

Socio - Abréviation pour service socio-éducatif appelé aujourd'hui SPIP, de même les éducateurs et assistants sociaux étaient surnommés les "socio".

Sondage - Action de sonder les barreaux avec une barre de fer afin de s'assurer que tous les barreaux sont intacts ou de détecter au son ceux qui sont sciés. Bruit que fait la barre de fer sur les barreaux de la cellule. Voilà : c'est l'heure de la musique.

SPIP - Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation. Service de l'administration pénitentiaire regroupant l'ensemble des travailleurs sociaux du milieu ouvert et du milieu fermé du département.

Service Général - Emplois occupés par des détenus dans les établissements au service de la maintenance, de la restauration ou de l'hôtellerie.

Surveillance spéciale - Si elle est appliquée pour les détenus particulièrement dangereux, elle est aussi une mesure de protection pour les détenus en situation de fragilité et, systématiquement, pour les entrants. Ces détenus ne sont pas laissés seuls en cellule et sont observés plus attentivement, les rondes sont plus fréquentes pour eux.

Trou - En prison, même pour un détenu venant de Rouen, il n'est pas normand. Appelé aussi mitard. Représente une cellule de punition pour un détenu qui a enfreint le règlement intérieur de l'établissement pénitentiaire. Appelé aussi QD. Quelquefois "petit château". Aussi appelé le frigo, la cage aux lions.

Tatouages - Un point sous l'oeil, désignait le proxo ; trois points en triangle entre l'index et le pouce : "mort aux vaches" ; cinq points : "seul entre quatre murs" ; trait à la commissure de l'oeil ou oeil de biche : calvaire ; pensée ; pointillés autour du cou ou des poignets : "à découper selon les pointillés" ; poignard, le poignard de la vengeance ; larme sous l'oeil (chez les manouches).

Vouvoiement - Le règlement impose le vouvoiement mais l'usage peut adopter le tutoiement dans un tête à tête en position hiérarchique, dans le bureau, le tutoiement peut désamorcer une crise en établissant une relation moins distante. Sur la coursière, l'usage régulier est le tutoiement dans les deux sens : du surveillant vis à vis du détenu et du détenu vis à vis du surveillant, dans les petits établissements où tout le monde se connaît. Dans l'atelier, le tutoiement indique la relation de travail. Dans les services

sociaux, le vouvoiement est d'usage, il rétablit les rôles et les places même dans les cas où l'émotion entraîne, chez l'interlocuteur, le tutoiement.

Voyou - *Délinquant en prison mais également à l'extérieur. Façon désagréable, péjorative, de nommer une personne incarcérée. Jamais utilisé en milieu ouvert.*

Les auteurs

Jean-Marcel BARDELLI

Conseiller d'insertion et de probation.

Né en 1950, marié, trois enfants.

Après cinq ans dans une autre administration, je choisis d'entrer dans l'AP en 1974.

À la suite de deux ans de formation, je suis nommé au centre de détention de Melun.

Je quitte ce poste en 1978 pour y revenir en 1981.

Dans l'intervalle, je fais fonction de formateur à l'Énap de Fleury Mérogis.

En 1984, je quitte définitivement, ou presque, le milieu fermé pour venir en milieu ouvert, toujours à Melun, au comité de probation qui devient SPIP en 1999.

J'y suis toujours.

Brigitte Marie Patricia BARDON

1977 diplôme d'assistante sociale.

Aime le jardinage.

Suis restée par hasard dans cette administration.

Mary BARDOU

Marie-France BERNARD

Claudette DUBOS

Secrétaire administrative

Je suis entrée dans l'AP à l'âge de 19 ans

1976 à 1993 : MA Bordeaux-Gradignan service compta 9 ans et économat 8 ans

1993 à 2003 : CD Neuvic/Isle, secretariat socio 6 mois, économat 10 ans

2004 à 2005 : CP Borgo : greffe 1 an

2005 à 2007 : CD Casabianda / économat 1 an, unité opérationnelle de gestion 1 an

2007 à aujourd'hui : CP Perpignan, régisseur des comptes nominatifs des détenus

Danielle FONTAN

Assistante sociale de formation, récemment intégrée dans le corps CIP

Entrée dans l'AP en 1979. En poste à Poitiers puis Limoges.

J'ai toujours travaillé par choix en poste mixte milieu ouvert, milieu fermé, trouvant dans ces activités différentes une grande richesse pour moi et pour l'usager qui peut ainsi quelquefois trouver un seul interlocuteur dans son parcours judiciaire.

Bernard LAJOU

Commandant pénitentiaire.

Je suis entré dans l'AP en 1978 par choix personnel. J'ai décidé de travailler dans les différents types d'établissements, à savoir MC, petite maison d'arrêt et CP.

1992 : premier surveillant aux prisons de Lyon.

1995 : Élève CSP à l'ENAP

1996 : Nommé CSP aux prisons de Lyon

1997 : Nommé adjoint chef d'établissement à la MA de Montauban

2004 : Nommé chef d'établissement au CSL de Lyon

2005 : Nommé chef d'établissement au CSL de Toulouse

Alain MEYER

Premier surveillant, maison d'arrêt d'Épinal.

À l'âge de 21 ans, je suis entré dans l'AP alors en pleine réforme, en 1983.

Élève à Bois d'Arcy.

Nomination stagiaire à La Santé.

Mutation à Épinal. Ensuite CD de Toul.

Réussite à l'examen professionnel de premier surveillant en 2000 avec prise de fonction à la maison d'arrêt de Nice.

Retour à Épinal en 2002.

Y finirai-je ma carrière ?

Je ne pense pas.

Jean-Pierre SCHIEFER

48 ans, deux enfants, Caroline et Aurélie.

Après avoir obtenu mon diplôme d'éducateur sportif, j'effectue mon service militaire et entre dans l'AP le 5 janvier 1981.

Mon parcours débute à St Martin de Ré, se poursuit à Fleury Mérogis, Metz, Nancy, Toul, Agen, Toulouse, Grenoble, pour finir dans les montagnes savoyardes avec Chambéry. Ces divers établissements m'ont fait découvrir tous les modes de détention : MA CD, MC, MCS, CSL.

J'ai vécu au rythme de l'évolution de notre administration et multiplié mes fonctions et mes postes : surveillant, moniteur de sport, premier surveillant, chef de service pénitentiaire, officier, adjoint au chef d'établissement, membre du conseil pédagogique et scientifique de l'Énap.

Le contact des autres, la richesse de nos métiers me font dire qu'aujourd'hui, à quelques pas de mon départ, j'aurai vécu des expériences riches et fortes en émotions, qui m'auront ouvert les yeux du cœur. L'être humain possède de vraies valeurs et cela fait le charme de notre vie.

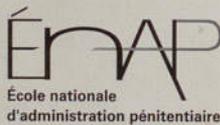
Remerciements
à l'ensemble des auteurs,
à Nicole Caligaris

Sources photographiques
© Daniel Giry - Agence REA - 75009 Paris - 1987
© A. Roldes - vers 1960
© Service photographique du Parisien Libéré - avril 1960
© Artaud Frères - Paris
© Eric Vazzoler - 92270 Bois Colombes
Fonds Centre de Ressources sur l'Histoire des Crimes et des Peines

Conception maquette
Patricia Chauché - EDIF - Énap

Imprimerie Laplante - 33700 Mérignac

Mai 2009



École nationale d'administration pénitentiaire

440 avenue Michel Serres

BP 28

47916 Agen cedex 9

Tél : 05 53 98 98 98

Fax : 05 53 98 98 99

www.enap.justice.fr